

LA TERRE de chez nous

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Volume 50, numéro 23 — Montréal, 9 août 1979

Programme laitier 1979-80

**Le prix-cible porté
à \$13.67 les 100 lb**

page 5

**Jean Garon rallie
huit de ses neuf
homologues
provinciaux**

page 7

**Encans de bovins
à l'automne**

page 11

**Retour au
contingentement
des livraisons de
proviendes
hors Commission**

page 12

**Paiement anticipé
pour les céréales**

page 13



Photos: Pierre Courteau

Concours de labours du 22 au 25 août page 10

L'opinion rurale



À l'action!

À une assemblée des administrateurs du Syndicat de l'UPA de Venise, tenue à Henryville au lieu ordinaire des séances, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Qu'une protestation soit inscrite en marge de l'assemblée des producteurs de porcs tenue à Ste-Rosalie pour élire des délégués à l'assemblée générale annuelle de tous les éleveurs de porcs du Québec, membres ou non de la Fédération.

Un groupe de dissidents opérant à la façon d'un état-major, le vent dans les voiles, pratiquant une philosophie adaptée à une liberté inconditionnelle, soigneusement alimentée par le haut verbe de manitous audacieux, disposant d'une méthode à caractère accéléré, ont bâclé un ordre du jour en un temps record.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS

1514 MC GREGOR
MONTREAL, H3G 1X5 TEL.: 934-0272

digne des plus minables conquérants.
L'assemblée s'est ouverte à 20 heures et à 20h.20, avec tambours et trompettes, la salle était vide. Durant ce laps de temps, on a élu président, secrétaire, scrutateurs, délégués et procédé à la levée de l'assemblée.

Allons, à l'action! Messieurs les éleveurs membres de la Fédération, rappelez-vous ce vieux dicton: à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Le syndicat de l'UPA de Venise
par Laurent Comeau, secrétaire.

Réponse à M. Réal Montcalm

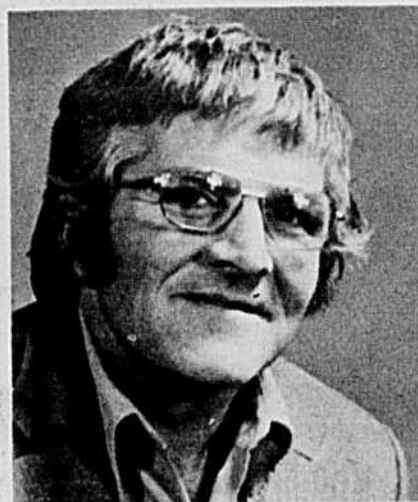
Vous parlez qu'il y a plus de 50 ans que les producteurs se sont dotés d'outils pour prendre leur place dans la société, c'est justement pourquoi on s'objecte. Notre place dans la société on l'a acquise et on ne veut pas qu'un syndicat nous l'enlève, on est libre d'être coopérateur et non libre d'être syndiqué. Notre coopérative agro-alimentaire est l'outil que le cultivateur compréhensif s'est donné pour transformer et obtenir le meilleur prix possible pour son produit, sans le partager avec le monde entier. Soyez coopérateur et vous aurez les mêmes avantages, vous le savez fort bien que l'agence du lait ne favorise qu'une petite poignée, ce n'est pas à l'UPA de décider ce que nous devons faire. Nous sommes assez grands et responsables pour décider seuls. Travaillez donc plutôt pour

Décès tragique de M. Réginald Coutu

M. Réginald Coutu, 44 ans, de Ste-Elisabeth, est décédé tragiquement le 25 juillet dernier alors qu'il fut électrocuté en travaillant dans sa porcherie.

Ex-président provincial de la Fédération des producteurs de porcs du Québec de 1968 à 1977, M. Coutu avait également occupé le poste de président du Conseil canadien du porc durant quatre ans. Dans cette dernière fonction, il avait consacré beaucoup d'énergie à promouvoir la production porcine de même que le nouveau système canadien de classement du porc. Enfin, depuis deux ans il occupait un autre poste de direction au sein du syndicalisme agricole à titre de président

du syndicat régional des producteurs de cultures commerciales de Joliette en plus d'agir, à ce titre, comme membre du conseil d'administration de la



nous obtenir des meilleurs prix sur la moulée et il y a d'autres terrains que le lait pour vous occuper et où vous nous rendriez vraiment service.

Ces publications avec tous ces sous-entendus attaquant la coopérative Agropur, vous lui en voulez donc bien? Parce qu'elle fonctionne bien?

Quand vous parlez de négociations, pourquoi laissez-vous entendre que la coopérative ne veut pas s'asseoir pour discuter entre hommes. Cherchez qui ne s'assoit pas et pourquoi?

Mme Violette Lesmerises
26 Rg St-François, St-Sévère
Québec G0X 3B0

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec.

En plus de sa porcherie, cet agriculteur de pointe cultivait quelque 500 arpents de maïs et une vingtaine d'arpents de pois. À peine deux jours avant son décès, il venait tout juste de recevoir le feu vert du ministère québécois de l'Agriculture et d'une institution bancaire pour la construction à court terme de trois silos d'une valeur de \$65,000, qu'il se proposait d'utiliser non seulement pour l'entreposage de ses propres céréales mais qu'il entendait aussi mettre à la disposition d'agriculteurs de son entourage.

M. Coutu laisse notamment dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Paul-Émile Coutu, de Ste-Elisabeth, ainsi que huit frères et sœurs, dont M. Jean-Louis Coutu, également de Ste-Elisabeth, l'actuel vice-président du syndicat des producteurs de volailles de la région de Joliette.

TÉL.: 655-3704

Réal St-Germain

COMPTABLE AGRÉÉ

936 DE LA ROCHELLE, BOUCHERVILLE, P.Q.
J4B 5M5

LA TERRE
de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, Ave Viger, Montréal H2L 2P2, Qué.
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:

Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Journalistes:

Renald BOURGEOIS

Daniel RIVET

Collaborateurs:

Marc ST-PIERRE (Québec)

Denis MARIER (Ottawa)

Directeur de la publicité:

Bernard DANIS

Représentant à Toronto:

Tom McGoey,

Suite 615, 44 rue Victoria,

Toronto, Ontario M5C 1Y2

Tél.: (416) 363-0522

Composition et montage:

Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$7; 2 ans, \$12; 3 ans, \$15.

Chèque ou mandat à l'ordre
de la Terre de Chez Nous et adressé au
Service du tirage
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôt légal — 3e trimestre 1979

Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No 1051

Courrier de deuxième classe

WHITE EN TÊTE DE FILE



WHITE

Rendement supérieur, contrôle maximal, manoeuvrabilité accrue, voilà les Maltres des Champs de WHITE, modèles 2-135 et 2-155.

Des tests officiels ont démontré que ces tracteurs développent une puissance supérieure à tout autre tracteur de leur catégorie (2-135-137.64 PTO HP et 2-155-157.73 PTO HP). Ils sont également plus lourds, plus silencieux et plus versatiles.

Tout compte fait, ces tracteurs à deux et quatre roues motrices sont de loin les meilleurs de leur catégorie.

Comme les neuf autres modèles de la gamme, les 2-135 et 2-155 sont le produit d'une grande ingéniosité... la créativité WHITE.

Voyez la gamme de tracteurs WHITE dès aujourd'hui.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Service des machines agricoles / 1055 rue du Marché central, MtL, P.Q.

Fournisseur agréé





Pour l'avenir de la comptabilité – gestion au Québec

J'ai un Grand livre pas "comptable" à vous raconter...

Mesdames et messieurs les agriculteurs du Québec, bonjour. Savez-vous ce qui se passe pendant que vous récoltez? Eh bien! on est forcé de vous emboîter le pas, on engrange les événements et on attend; par monts et par vaux, on voudrait vous rejoindre où vous êtes, collés au sol fertile, affairés au train des animaux, de la verdure plein les yeux, plein les bras et la fatigue au corps... on voudrait, mais chaque chose en son temps.

Aujourd'hui, votre parole est geste, vos pas ont la grandeur des champs, votre vigueur... est un pays. Vous roulez ventre à terre pour l'instant mais tantôt, le temps vous reviendra de regarder au loin les alentours; vos regards s'élèveront alors par-delà les clôtures, et le labeur de tous vous reprendra chacun. Avec "le nouveau" accumulé au fil des jours, vous ferez "de la nouvelle", ensemble, parce que l'avenir se fait ainsi, ensemble. C'est à chacun sa production que notre agriculture prend vie, comme apparaît son sens et sa direction au bout du compte de VOS décisions.

Se pouvait-il de commencer autrement pour introduire l'aride extra sec dossier auquel réfère le titre de cet éditorial? Je ne le crois pas. L'affaire est bien trop confuse pour qu'on l'aborde de front, surtout à la mi-août, alors que les livres comptables sont souvent ou bedon fermés, ou bedon tout pleins de taches d'ensilage, ou encore remisés Dieu sait où, sinon carrément pressés par mégarde dans une balle de foin, au milieu d'un tas de factures et de talons de chèques. Oui, oui, je sais, vous avez tout cela dans la tête, prêt à servir au besoin, si besoin est.

Mais quels sont vos besoins? Deux ou trois boîtes à chausures pour ranger la paperasse, une comptabilité pour fins d'impôt, un système complet à remplir manuellement, des rapports mensuels pensés pour fins de gestion? Tout cela est accessible dès maintenant, ou presque, et il y a un paquet de monde qui se demandent comment ils pourraient arriver à vous mieux servir dans ce domaine. Seulement il n'est pas facile de savoir où vous en êtes, vous autres, les agriculteurs!

C'est vrai qu'en ce qui regarde la comptabilité et la gestion, vous avez surtout été échaudés jusqu'à présent! Je parierais que pour la plupart d'entre vous "les chiffres" comme on dit, ça reste quelque chose d'irréel, coupé du quotidien, plus ou moins utile, et en tout cas terriblement "platte" à faire. Mais les affaires sont les affaires, et comme vous êtes en plein dedans, les affaires, il faut y voir n'est-ce pas?... ça aussi, vous le savez!

D'ailleurs, au cours des derniers mois, plusieurs d'entre vous ont pris résolument le taureau par les cornes en se regroupant sous la bannière des Syndicats de gestion agricole (SGA), où l'on se retrouve "en famille" (50 fermes) avec un agronome spécialisé en gestion à notre emploi exclusif. C'est unique au Canada, cette formule-là, et les agriculteurs du Québec y marquent le pas, avec déjà cinq groupes de formés et au moins cinq autres en formation.

Par ailleurs, l'année en cours a aussi vu un autre mouvement de dessiner, presque à l'encontre de celui des SGA, du moins en apparence. En effet, en marge des producteurs qui ont opté en faveur de la gestion intensive, le nombre des adhérents au système Canfarm est tombé de 3,600 à 1,300, ce en l'espace de quelques mois, alors que les coupures de subvention du gouvernement fédéral commandaient la reprise du système par les organismes agricoles et... une hausse substantielle des coûts aux utilisateurs.

Faut-il le répéter, Canfarm ne coûte pas plus cher qu'auparavant; c'est seulement que les agriculteurs doivent maintenant assumer une plus grande part des coûts réels de ce système. Mais le message lancé par les 2,300 qui se sont retirés n'en demeure pas

moins évident: "on sait pas quoi faire avec toute cette paperasse, personne ne nous a vraiment aidée à y voir clair, ça vaut pas la peine, bye-bye".

Résignation ou jugement? Jugement. Personne ne s'est vraiment résigné. À preuve, au moment même où Canfarm accusait un recul, le système de comptabilité manuelle mis de l'avant à l'ITAA de La Pocatière s'est vendu à plus de mille exemplaires, et le groupe Agri-gestion Laval a dû refuser de ne sais plus combien des demandes qui affluaient pour son système de comptabilité-gestion par objectif.

Conclusion? Les agriculteurs du Québec n'ont pas peur de payer, mais ils sont tannés en maudit de se faire "barouetter" sans cesse d'un bord à l'autre par une approche comptable qu'ils ne "déchiffrent" pas, dont ils ne se servent pas. Et comment ne pas les comprendre: "Moi, j'aime mieux recommencer à neuf, apprendre à faire correctement mes entrées comptables, chez moi, à mon rythme, plutôt que recevoir ces grandes liasses de feuilles d'ordinateur avec lesquelles, finalement, je ne sais... qu'allumer mon poêle à bois". Ou encore ceci: "Moi, quand je paye, j'veux du service; j'veux qu'on m'explique, et qu'on vienne revoir si j'ai compris. J'veux que mes rapports rentrent dans un délai raisonnable, et surtout savoir m'en servir au moment de prendre une décision financière". Deux approches, deux niveaux de besoins, mais un seul objectif: comprendre le pourquoi de ce qu'on fait.

Il y a bien une bonne douzaine d'années au Québec qu'on montre, qu'on remonte, et qu'on recommence à montrer aux agriculteurs COMMENT tenir une "bonne" comptabilité, mais jamais À QUOI ÇA SERT d'avoir de bons chiffres, et surtout À QUI ça sert! La comptabilité pour fins de comptable ou pour fins d'ordinateur, il y en a marre! La comptabilité pour fins d'impôt? On la "fait" rigoureusement, comme on fait ses Pâques, une fois l'an. Parce que l'impôt, c'est une fois l'an.

La journée agricole, elle, est bien mieux remplie. On achète, on vend, on planifie, on investit, on s'améliore, on se demande si les enfants, plus tard... L'argent rentre, l'argent sort. Si la comptabilité ne se marie pas à ce régime-là, si elle ne devient un langage quotidien, elle reste et restera, comme le latin, une langue morte.

Où je me trompe fort, ou nos agriculteurs ont dit tout cela cette année, en agissant comme ils l'ont fait. Parole courte, mais gestes de longue portée. On a voulu les mettre à l'heure des services payés? O.K. Mais c'est fini les folies; il faut que ce qu'ils payent soit payant, c'est-à-dire compris et utile, à la mesure du temps et des sous qu'on y met.

En tant qu'organisme de représentation, d'éducation et de services, l'UPA est loin d'être à l'écart du dossier de la comptabilité-gestion pour agriculteurs. Ainsi a-t-elle contribué à l'avènement de la nouvelle Coopérative nationale des services Canfarm, et appuyé le développement de la formule SGA; qui plus est, présentement, les dirigeants de l'Union sont à revoir entièrement la place du syndicalisme agricole dans les services directs de comptabilité-gestion agricole.

Depuis longtemps déjà, les Fédérations régionales offrent un service d'impôt aux agriculteurs, mais les pressions de la base pour obtenir des services comptables plus complets sont manifestes, et on veut y donner suite dans les meilleurs délais. L'optique des changements à venir est donc précisée, bien que rien ne soit encore vraiment formalisé. Pourquoi? C'est bien simple: d'une part, les consultations à la base sont loin d'être complétées, et d'autre part, il n'est pas facile de consulter les agriculteurs alors que les alternatives elles-mêmes ne sont pas aussi claires qu'on voudrait.

Ainsi, pour un, l'engagement de l'UPA, vis-à-vis

Canfarm commande une certaine continuité; c'est un système de masse qui offre plusieurs options plus ou moins sophistiquées selon les besoins, et les promoteurs de la nouvelle Coopérative entendent offrir sous peu un "service minimum" pensé en fonction de l'impôt, facile de tenue et très peu dispendieux. Voilà qui n'est pas sans intéresser les services d'impôt des Fédérations régionales, où plusieurs employés voudraient entrer dans le domaine de la comptabilité en prenant la relève du MAQ comme agent de Canfarm au Québec.

En ce cas, on se demande où se ferait le traitement des données; à Guelph, à la centrale de l'UPA à Mtl, ou dans chaque région?

À première vue, il semble que le plus économique soit de garder le statu quo à Guelph, mais le plus avantageux serait l'option régionale, car alors on réduirait au minimum les délais de traitement et on pourrait utiliser plus pleinement la capacité de l'ordinateur. Mais à quel coût? On ne le sait pas encore. Et comment réagirait le MAQ (en termes de subventions) si l'UPA prenait la charge de services (traitement et encadrement techniques) traditionnellement dispensés par son entremise? Cela aussi reste à préciser.

Par ailleurs, la faveur accordée par l'UPA à la comptabilité pour fins de gestion, via les SGA et Agri-gestion Laval (AGL), cela aussi réclame de l'attention et de la continuité. Évidemment, étant donné le petit nombre de ses bénéficiaires actuels (une centaine d'agriculteurs environ), AGL part avec une longueur de retard en termes de dispersion et de diffusion. Certes, pour ceux qui ont suivi l'évolution de ce système depuis cinq ans, il y a là une approche dont la rigueur, la pertinence et le succès ne font aucun doute. Mais justement, il y a trop peu de personnes pour en témoigner. Il s'en parle, bien sûr, mais "prudence, petits pas", les tenants d'AGL s'en sont tenus à un cercle restreint de "chanceux"... jusqu'à tout récemment. En effet, là aussi on se sent maintenant assez solide pour ouvrir la machine, on veut atteindre la masse des agriculteurs, on veut décentraliser en faisant équipe avec l'UPA, etc.

Alors quoi? C'est aux agriculteurs intéressés d'y voir. Selon toute vraisemblance, on peut "compter" sur certains délais, car quelles que soient les décisions, il faudra fixer un échéancier, former du personnel d'encadrement, mettre au point l'informatique, fixer une gamme de coûts incluant le suivi à la ferme, et ainsi de suite. Des rencontres sont prévues pour la fin août - début septembre avec "les gars d'impôt" des régions, avec Canfarm, AGL, les SGA, le MAQ, etc...

Etc., c'est vous autres, les agriculteurs de la base. Peut-être ai-je été trop long et vous sentez-vous plus embrouillés que jamais. Mais de toutes façons, si vous êtes tannés "d'empiler vos factures", retenez ceci: de gros changements s'en viennent au niveau des services concrets et individuels en comptabilité-gestion. L'UPA veut bien répondre à vos besoins en ce sens, mais il VOUS appartient de les manifester, sans quoi les décisions se prendront sans vous. Les services ne seront pas gratuits, c'est fini ce temps-là, mais si vous payez, vous aurez aussi le droit d'être exigeants, en tant que clients.

On entre sous peu dans la période des mini-congrès et des congrès régionaux allez-y et parlez-en de ces affaires-là. Branchez-vous, l'arbre est solide. C'est vous qui l'avez mis en terre, c'est votre Union. Quant à moi, j'ose croire qu'on vous entendra, qu'on tirera les leçons qui s'imposent de votre histoire comptable, qu'on pensera "formation, autonomie et services" plutôt que simplement "système", et que vous en aurez pour votre argent, amen.

Aménagement des forêts privées de Québec-Sud

Avec l'avènement de la nouvelle politique d'aide à la production forestière privée, le ministère des Terres et Forêts entend atteindre les objectifs suivants soit: augmenter la production forestière privée tout en favorisant la prise en main de l'aménagement de la forêt privée par les gens du milieu en plus

de rentabiliser l'argent versé à titre de subsides pour la réalisation des travaux.

Le ministère des Terres et Forêts a donc confié au syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud toute la responsabilité de l'aménagement de la forêt privée dans les régions de Beau-

ce, Dorchester et une partie de Frontenac. C'est ainsi que le syndicat des producteurs de bois devient le principal maître-d'œuvre de l'aménagement des forêts privées de son territoire. Il se voit en outre confier la gestion des divers budgets de promotion, de planification, de réalisation, d'aide technique, et de surveillance et reçoit des subsides prévus à la convention.

Ces subsides que l'État verse pour la réalisation des travaux d'aménagement sont considérés par celui-ci comme des investissements qui seront rentables. Ces subsides ont été calculés à partir des revenus que retire l'État de la transformation des bois mis en marché par les groupements forestiers et ce, en considérant un taux de rentabilité jugé acceptable par celui-ci. C'est pourquoi l'aide accordée ne se définit plus comme une subvention mais plutôt comme un investissement qui se doit d'être rentable.

Donc, le ministère des Terres et Forêts encouragera financièrement les travaux sylvicoles susceptibles d'accroître davantage la productivité de la forêt privée.

Par conséquent, les travaux qui seront les plus intéressants pour les organismes le seront également sur le plan forestier, tout en permettant, par les profits générés, de défrayer d'autres travaux plus coûteux.

Les groupements forestiers qui oeuvrent au niveau du territoire du syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, sont: Beauce-Sud, Chaudière et Dorchester. Ils auront donc la tâche de réaliser les différents travaux d'aménagement dans le but d'améliorer et d'entretenir les boisés de leurs membres.

Les groupements forestiers se sont fixé divers objectifs qu'ils entendent réaliser au cours de cette année. Le tableau ci-dessous expose ces objectifs:

Au total, les groupements forestiers auront reboisé une superficie de 346 acres. Il est bon de préciser qu'une plus grande superficie aurait pu être reboisée mais cette année, le MTF ne pouvait satisfaire toutes les demandes de reboisement, faute de plants forestiers. Il devrait y avoir au moins 200 acres d'érablières qui seront aménagées dans le but d'augmenter la production de sève. Finalement, 2,900 acres seront traitées en travaux sylvicoles. Les principaux types de travaux sylvicoles que l'on retrouvera sont: les coupes sélectives, les coupes pré-commerciales et commerciales ainsi que les coupes de régénération. Ces coupes ont principalement pour but de régénérer un site après une coupe totale ou d'augmenter la production en matière ligneuse.

Il est bon de rappeler que les buts des groupements forestiers sont d'entretenir et d'améliorer les lots que des propriétaires de boisés privés placent sous aménagement. De plus, ils offrent à leurs membres certains avantages et services comme: priorité d'engagement s'il y a des travaux à réaliser, actionnaire de la compagnie et bien d'autres que les responsables des groupements forestiers pourront vous énumérer.

Si vous êtes intéressés à faire aménager votre boisé ou à avoir de plus amples renseignements concernant les groupements forestiers, vous n'avez qu'à contacter celui qui couvre votre secteur. Il sera en mesure de vous fournir tous les renseignements nécessaires.

Groupement Forestier Beauce-Sud: Tél.: (418) 228-4470.

Groupement Forestier Chaudière: Tél.: (418) 774-6824.

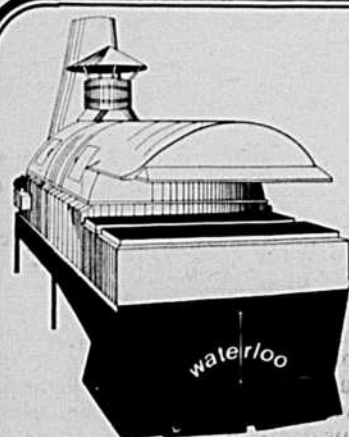
Groupement Forestier Dorchester: Tél.: (418) 593-3301.

OBJECTIFS DES GROUPEMENTS FORESTIERS

Groupement forestier	Reboisement (acres)	Travaux sylvicoles (acres)	Érablières (acres)
Beauce-Sud	90	900	50
Chaudière	106	500	150
Dorchester	150	1,500	0
TOTAL	346	2,900	200

Communiqué: Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud

NDLR — Il existe plusieurs autres groupements forestiers ailleurs au Québec. Pour de plus amples informations, on peut s'adresser au secrétariat des divers syndicats et offices régionaux de producteurs de bois.



L'ÉVAPORATEUR WATERLOO

... UN SUCRÉ DE BON!



6064, FOSTER
WATERLOO, QUÉ.
539-2660

LISTE DES NOMS DES AGENTS

ARTHUR BERNIER
St-Damase
Cité l'Islet, Qué.
G0R 2X0
Tél.: 1-418-598-6861

DIONNE & FILS INC.
Coaticook, Québec
J1A 2S7
Tél.: 1-819-849-2451

ROGER FORTIER
St-Pierre Baptiste
Cité Mégantic, Qué.
G0P 1K0
Tél.: 1-418-428-3851

LOUIS-CYRICE ALBERT
Ste-Rita
Cité Rivière-du-Loup, Qué.
G0L 4G0
Tél.: 1-418-963-5251

ALPHÉE DUTIL
3 Avenue Morency
St-Raphaël
Cité Bellechasse, Qué.
G0R 4C0
Tél.: 1-418-243-2919

IRÈNE QUIRION
St-Samuel
Cité Frontenac, Qué.
G0Z 1G0
Tél.: 1-819-549-2891

CO-OP DES APICULTEURS DE L'OUTAOUAIS
a/s M. Gaëtan Raby,
174, Jean Proulx
Hull, P.Q. J8Z 1V3
tél.: 1-819-777-6515

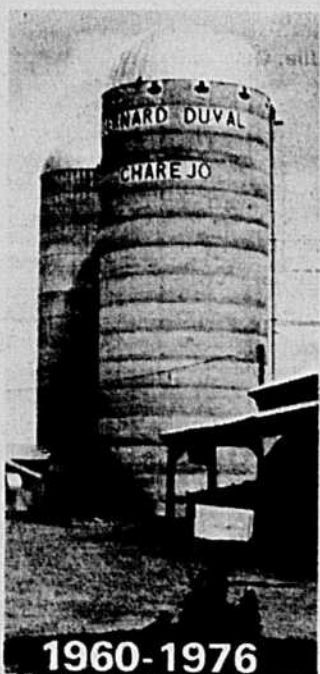
M. PHILÉMON LANTAGNE
Ste-Hélène-de-Chester Est,
Cité, Arthabaska, P.Q.
G0P 1H0
Tél.: 1-819-382-2803

EMILIEN AUCLAIR
Ste-Rose de Watford
Cité de Dorchester
G0R 4G0
Tél.: 1-418-267-5682

Silos Beaudry inc.

JEAN-PAUL BEAUDRY, Prés. Dr. DANIEL BEAUDRY, Sec.

625 BOUL. DE L'INDUSTRIE
Route Trans-Canadienne, Beloeil, P.Q. J3G 4S5



UN SILO BEAUDRY

Pour un premier silo

Pour un deuxième silo

...un plus GRAND SILO BEAUDRY

En Ontario: LA PLUPART DES
GROS SILOS sont des SILOS DE
BÉTON ARMÉ

Tél.: (514) 464-5011
soir: (514) 584-3116

Concessionnaires
RÉGION DE QUÉBEC
Garage Paul Lemelin Inc.
Ste-Claire Dorchester
Tél.: (418) 883-3312

EST DE L'ONTARIO
Continustore
Crysler, Ont.
Tél.: (613) 887-5249

Je désire plus d'informations
sur les silos BEAUDRY

Nom
Adresse
Ville
Province Code postal

L'ASSOCIATION HEREFORD DU QUÉBEC

organise la 2e édition de la

VENTE "ÉLITE" HEREFORD

dans le cadre d'Expo Québec, au Pavillon de la jeunesse
samedi le 1er septembre 1979 à 4 h. P.M. (16h.00)

60 BOVINS HEREFORD PUR SANG
DE QUALITÉ SUPÉRIEURE PROVENANT
DES MEILLEURS ÉLEVEURS DU QUÉBEC

1. LIVRAISON GRATUITE dans la province de Québec pour tous les animaux achetés lors de cet encan.
2. Des certificats de semence de taureaux internationalement reconnus seront tirés au hasard après la vente parmi tous les acheteurs.

Pour de plus amples informations:

M. RÉAL FORTIN,
secrétaire trésorier
L'Association Hereford du Québec
C.P. 7041, Québec, P.Q. G1G 5E1
Tél.: (418) 628-5559

N.B. Le jugement des bovins Hereford inscrits dans le cadre d'Expo Québec aura lieu le matin, la même journée à 8h.30.

Arthur Bennet, encanteur
Sawyerville
Tél.: (819) 889-2272

Le prix-cible porté à \$13.67 les 100 livres

Le nouveau ministre canadien de l'Agriculture, M. John Wise, a révélé le 1er août les détails du programme laitier 1979-1980. Depuis cette date, le prix-cible du lait industriel est porté de \$13.29 à \$13.67 les 100 lb (\$30.15 à \$31.01 l'hectolitre). Après une période de transition de quatre mois, l'année laitière normale s'échelonne donc dorénavant d'août à juillet. (Les prix et les retenues sont calculés sur une base normalisée de 3,6 kg de matière grasse par hectolitre.)

Essentiellement, cette prolongation du programme d'assistance aux producteurs de lait de transformation s'inscrit dans la ligne de conduite des précédentes politiques et ne propose pas de changements majeurs. L'augmentation du revenu des producteurs laitiers - déterminée selon une formule qui évalue les changements dans les coûts de production - se traduira par une hausse des prix du beurre, du lait écrémé en poudre, et des autres produits laitiers transformés.

Le prix de soutien du beurre, payé par la Commission canadienne du lait dans le cadre de son programme d'achat, sera haussé de 5c. la lb pour être porté à \$1.42 la lb (\$3.13 le kg).

Celui du lait écrémé en poudre augmentera de 2,5 c. pour s'établir à 83,5c. la lb (184,1c le kg). Les prix de détail de ces produits devraient connaître des augmentations correspondantes au cours du mois puisque les prix de soutien servent en fait de prix minimum pour le commerce de gros.

D'autres aspects du programme laitier 1979-1980 ont déjà été annoncés le 30 mars dernier. Rappelons-en les grandes lignes:

- * les besoins canadiens en lait industriel pour la campagne laitière (1er août 1979 - 31 juillet 1980) demeurent à 98 millions de 100 lb (43,22 millions d'hectolitres);
- * le contingent global de mise en marché a été fixé par le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait à 103,7 millions de 100 lb (45,72 millions d'hectolitres);
- * pour maintenir le prix des produits laitiers aussi bas que possible, le gouvernement fédéral continuera de verser une subvention de \$2.66 les 100 lb (\$6.03 l'hectolitre) sur les livraisons de lait et de crème répondant aux besoins canadiens;
- * la retenue prélevée sur toutes les livraisons dans les limites du contingent reste à \$1.00 les 100 lb (\$2.27 l'hectolitre);
- * la retenue spéciale sur les livraisons dans les limites du contingent pour absorber les frais d'exportation du lait produit dans la marge mais en sus des besoins canadiens, est portée à 25c. les 100 lb (57 c. l'hectolitre);
- * quant à la retenue sur les livraisons supérieures au contingent individuel, elle sera de \$8 les 100 lb (\$18.15 l'hectolitre);
- * enfin, la retenue sur l'écrouissage de lait nature reste à 20c. les 100 lb. (45c.

l'hectolitre) sur toutes les livraisons de lait de classe 1.

Développement des exportations

Lors de la rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture à St. Andrews, à la fin du mois dernier, M. John Wise a présenté à ses collègues provinciaux une proposition pour aider l'industrie laitière canadienne à développer de nouveaux marchés d'exportation.

Cette proposition a aussi fait l'objet de discussions lors de la réunion du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, les 25 et 26 juillet.

Certaines provinces et offices provinciaux de commercialisation dont le Québec se sont dits intéressés par la proposition fédérale.

Bien que certains détails restent à régler, voici l'essentiel du projet fédéral.

Toutes les provinces auraient la possibilité d'accroître leur contingent actuel de mise en marché d'environ 3%. Ce volume de quotas additionnels s'ajouterait à la marge de 5% déjà en vigueur. À l'échelle nationale, le lait additionnel ainsi produit (3 millions de 100 lb) servirait à la production de lait évaporé, de poudre de lait entier ou de

fromage destinés à l'exportation dans des pays autres que les États-Unis et ceux de la CEE.

Le gouvernement fédéral verserait \$1.33 les 100 lb (\$3.02 l'hectolitre) sur les livraisons effectuées en vertu du contingent spécial. Un producteur qui livrerait du lait pour remplir ce contingent additionnel recevrait de l'usine le prix habituel, plus le versement fédéral.

L'aide fédérale qui pourrait totaliser \$4 millions si la production nationale additionnelle atteint 3 millions de 100 lb, proviendra des sommes épargnées par la CCL au chapitre de la commercialisation.

"Ce programme a été proposé pour venir en aide à notre industrie laitière sans qu'il en coûte davantage aux contribuables canadiens," de préciser M. Wise.

"Le développement des exportations est l'une des priorités de mon gouvernement dans le domaine de l'agriculture. Mais nous sommes tout aussi intéressés à limiter les dépenses gouvernementales. C'est un bon exemple des efforts que nous déployons pour améliorer les services gouvernementaux sans pour autant en accroître les coûts."

Formule d'ajustement des revenus

Depuis avril 1975, les changements du prix-cible du lait industriel sont basés sur la formule d'ajustement des revenus des producteurs qui avait alors été mise de l'avant. En plus du changement de prix annoncé au début de la campagne laitière (maintenant le 1er août), le revenu des producteurs devait être ajusté lorsque la formule indiquait une variation de plus de 4%.

Comme ancien producteur laitier, M. Wise a fait remarquer qu'il était bien au courant des préoccupations exprimées au sujet de cette formule par la Fédération canadienne des producteurs de lait au cours des dernières années.

Le Ministre a donc demandé à la Commission canadienne du lait, en collaboration avec les producteurs laitiers et autres groupes intéressés, de reconsidérer les principaux critères permettant d'ajuster la formule.

Il a déjà été convenu que le revenu des producteurs serait ajusté au cours de l'année, lorsque la formule indique une variation à la hausse ou à la baisse de plus de 2%. Il a toutefois été entendu qu'au plus deux ajustements de cette nature (à au moins trois mois d'intervalle) pourraient survenir durant une campagne laitière de 12 mois.



"Messieurs",
Vous me demandez ce que je pense de mon tracteur 350 UNIVERSAL.
C'est pas difficile, il fait bien mon affaire. Tout le monde ici aime à s'en servir pour les petites besognes. Nous avons un bon concessionnaire tout près et le service est excellent. Je suis satisfait de mon achat, de fait j'en suis à mon 2^{ème} tracteur Universal.
Jules Baril, 11^{ème} Rang, Plessisville

FIAT UNIVERSAL

Le tracteur qui vient avec une cabine

Achetez le vôtre en août 1979, et il viendra avec sa cabine ASCOT, sécuritaire et insonorisée (valant au détail \$1775.00), sans frais supplémentaires.

Le tracteur FIAT UNIVERSAL 590 DT (59 HP): LE TRACTEUR IDÉAL DEVENU POPULAIRE.

Parce que:

1. C'est un tracteur "à la main" pour la majorité des exploitations agricoles.
2. C'est une unité diesel qu'on achète à 2 ou 4 roues motrices.
3. La transmission est de 12 vitesses avant et 3 arrière, convenant aux travaux divers.
4. Sa construction prévoit l'emploi d'un chargeur frontal.
5. Le système hydraulique est de type universel, ayant un contrôle de profondeur et un transfert de poids automatique.

ATTENTION! Voyez La Terre de Chez Nous, édition du 26 juillet 1979, pour les détails sur le voyage en Roumanie aux frais de la compagnie. On vous y invite!

TCN 090879

Pour plus d'informations, écrivez-nous:

LES EQUIPEMENTS ASCOT INC.
1138 route 220, St-Ulle, Qué. J0B 2S0

Nom

Adresse

Ville Province

Code postal Tél.

LA CHAUX C'EST LA BASE

n'y allez pas à peu près!

Préparez votre prochaine saison en faisant l'analyse de vos sols dès maintenant.

L'ANALYSE DU SOL VOUS PERMET:

- d'éviter un rendement inférieur des fertilisants causé par une évaluation "à peu près" des besoins du sol et des cultures
- de connaître avec précision les besoins en chaux du sol pour chacune de vos cultures
- d'identifier les facteurs limitatifs des rendements et de les corriger selon leur gravité
- de suivre les variations du pH du sol et de déterminer la quantité de chaux nécessaire pour en corriger l'acidité.

L'ANALYSE DU SOL: un bon pas vers de meilleurs rendements.

les producteurs de pierre à chaux du québec inc.

les transporteurs-épandeurs de pierre à chaux du québec inc.

DÉSORMAIS, 6 MOIS DE FINANCEMENT SANS INTÉRÊT!*

aux acheteurs approuvés

MODÈLE ATOUTS

PUISSANCE PRIX**

420***

4 roues motrices, diesel à 4 cylindres, lestage avant, barre de traction pivotante, tachymètre, pneus standard, f.à.b. Montréal

58 CH.^{SAE}

\$ 9,413
ou moins

520

4 roues motrices, diesel à 4 cylindres, lestage avant, barre de traction pivotante, tachymètre, pneus standard, f.à.b. Montréal

70 CH.^{SAE}

\$11,607
ou moins

820

4 roues motrices, diesel à 4 cylindres, lestage avant, barre de traction pivotante, tachymètre, pneus standard, f.à.b. Montréal

85 CH.^{SAE}

\$15,207
ou moins

NE TARDEZ PAS — APPELEZ LE PLUS PROCHE CONCESSIONNAIRE BELARUS, AVIDE DE VOUS SERVIR

QUÉBEC

AMOS

Station de Service Fortier
(819) 732-6296

BAGOTVILLE

Hilaire Tremblay
(418) 544-2430

BAIE ST-PAUL

Garage J.B. Gauthier
(418) 435-2477

BROSSARD

Maurice Lafabvre
(514) 659-1096

CALDA-LAVALLÉE

Les Équipements A.C.
(514) 563-3777

CAP ST-IGNACE

Garage Charles Marois
(418) 246-5262

CAPLAN

Garage J.M. Brière
(418) 388-2166

DANVILLE

Jean-Louis Lafrance
(819) 839-2233

DÉGELIS

Ghislain St-Pierre
(418) 853-2310

GRANBY

R. Viens Équipement Inc.
(514) 378-9891

HOWICK

Les Équipements Howick
(514) 825-2535

LACHUTE

Garage Léonard Ménard
(514) 582-4124

LA DURANTAYE

Garage J.G. Lemelin
(418) 884-2276

LAPOCATIÈRE

Garage J.C. Hudon
(418) 856-2427

LORRAINVILLE

Garage J.G. Neveu Engr.
(819) 625-2290

MAGOG

Équipement P. Lacroix
(819) 843-4609

MASKINONGÉ

Garage Germain Gagnon
(819) 227-2016

MATANE

Desjardins et Fils
(418) 562-0823

MONT-LAURIER

Garage F. Constantineau et Fils Inc.
(819) 623-1724

PLAISANCE

Garage Léonard Ménard
(819) 427-6448

PORTNEUF

Blasotto et Hardy Inc.
(418) 286-3328

RACINE

Pierre-Paul Lussier
(514) 532-2703

ROBERTSONVILLE

Centre Agricole Robertson Inc.
(418) 335-7516

ROUYN

Garage Lucien Rhéault
(819) 762-1271

ST-ALEXIS

J.M. Thibodeau
(514) 839-2811

STE-ANGÈLE DE MÉRICI

Les Tracteurs de L'Est
(418) 775-4319

ST-BENOÎT

Les Équipements St-Denis
(514) 258-2006

ST-BERNARD-DE-LACOLLE

Garage Henri Mathieu
(514) 246-3923

ST-CLET

Bissonnette et Pharaud
(514) 456-3770

ST-DAMASE

Honoré Palardy
(514) 797-3325

ST-ÉDOUARD

Équipements Agricoles Castonguay
(418) 796-2411

ST-GEORGES EST

Garage F. Côté Engr.
(418) 228-2001

ST-GERMAIN

Machinerie Boisvert Inc.
(819) 395-2435

ST-JANVIER

Plante Moto-Sports
(514) 435-3504

ST-LAMBERT

Les Équipements Vigneux Inc.
(418) 889-9228

ST-LÉONARD D'ASTON

Raymond Paré Sports
(819) 399-2006

STE-MARGUERITE

Équipement Dorchester
(418) 935-3336

ST-NAZAIRE

Équipement de ferme
L. Maurice Tremblay
(418) 668-2264

ST-PRIME

Équipement Lamontagne
(418) 251-3210

ST-SIMON

Machineries Rioux
(418) 738-2868

ST-TITE

Garage Jacques Vézina Engr.
(819) 365-6079

*Le financement de 6 mois sans intérêt commence le premier jour du mois suivant la date de l'achat.

**Modèle 420
Prix de détail \$9 413,00
Acompte de 30% 2 823,00
6 mois sans intérêt
Solde dû à la fin de la période sans intérêt 6 590,00

Il peut être possible aux acheteurs approuvés de financer également une partie du solde échu à la fin de la période, en vertu de notre programme ordinaire de crédit Belarus.

Remarque: Les autres modèles sont soumis, toutes proportions gardées, aux mêmes conditions pour les acheteurs approuvés, en vertu de notre programme de financement sans intérêt Belarus.

**Les prix de détail suggérés et les conditions peuvent changer sans préavis et sont sous réserve de la disponibilité des stocks. Transport local et préparation par le concessionnaire en plus.

Durée du programme: 1er juillet au 31 août 1979.



Belarus

Équipement Belarus
du Canada Limitée
1200 de Nobel
Boucherville (Québec)

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Marc Saint-Pierre

Garon rallie huit de ses neuf homologues provinciaux

NDLR. - Depuis la rédaction de ces lignes, Ottawa a décidé d'aller quand même de l'avant avec le projet de la Commission canadienne du blé de continger les livraisons de provendes hors Commission. Pourtant, neuf provinces sur dix avaient réclamé un délai d'application, ainsi que le rapporte notre chroniqueur Marc St-Pierre.

La proposition québécoise en matière de grains de provende a rallié huit provinces anglophones sur neuf à St. Andrews, N-B. à l'occasion de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture du Canada, et il semble bien que la Commission canadienne du blé n'osera pas aller de l'avant avec son projet de contingentements le 1er août.

Neuf provinces canadiennes — toutes sauf la Saskatchewan — se sont en effet entendues à St. Andrews pour réclamer du gouvernement fédéral qu'il fasse faire marche arrière à sa Commission canadienne du blé relativement à son fameux projet de contingentement annoncé le 27 mars.

L'annonce de ces contingentements par la CCB, un organisme fédéral où siègent toutefois à peu près seulement des représentants des producteurs de grains de la Saskatchewan, avait fait sauter en l'air tout le monde au Québec.

Les grands intervenants du monde agricole québécois, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la Coopérative fédérée, l'Association des meuniers, etc., avaient aussitôt expédié des télégrammes à Ottawa, plusieurs s'étaient même rendus dans la capitale fédérale en personne, enfin s'étaient émus du projet de la CCB.

Ce projet, faisant suite à des problèmes de gestion des grains dans l'Ouest, aurait ressuscité à toutes fins pratiques le système prévalant avant 1974 qui coûtait si cher aux Québécois.

Bref, les Québécois avaient peur, et avec raison, de se retrouver dans une situation d'inéquité de prix qui aurait favorisé les producteurs de l'Ouest au détriment de ceux d'ici.

Le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, quant à lui, ne bronchait pas. Tout juste fit-il préparer par son ministère un télégramme au début

de mai — UPA, Fédérée et meuniers contresignèrent — pour demander des comptes à son homologue canadien John Wise.

Même, si le chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, n'avait pas posé la question en Chambre, personne n'aurait su que le ministre Garon avait fait inscrire à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale de St. Andrews cette affaire des grains de provende.

Mais le robuste ministre de l'Agriculture du Québec fourbissait ses armes dans l'ombre en vue des manœuvres de

St. Andrews que tout le monde avait oublié, si ce n'est le chef de l'UN.

Ses arguments, indubitablement préparés de longue main, ont fait mouche. Il a attaqué avec la salve habituelle du Québec: les conférences fédérales-provinciales, ça marche pas! Sans doute, ses vis-à-vis anglophones se sont-ils sentis rassurés de cette entrée orthodoxe.

Peu à peu toutefois, les ministres de l'Agriculture des autres provinces ont-ils été ébranlés par les coups qui pleuvaient: inéquité dans le prix de stabilisation de la betterave à sucre, inéquité dans les achats de l'Association canadienne de développement international, inéquité dans les dépenses de recherches d'Ottawa, inéquité entre le prix international et le prix canadien de la poudre de lait, non-fonctionnement du plan canadien de commercialisation

du poulet à cause des lenteurs du gouvernement central!

Quand le ministre Garon a tiré son dernier coup, les grains de provende, ça été la déroute. Huit provinces se sont rendues et Wise a promis à tous de rendre compte au cabinet Clark des demandes des provinces.

Ce dernier coup a été porté avec l'aide d'un document touffu de sept pages où il est clairement indiqué qu'un système de contingentement tel que projeté par la CCB aurait coûté aux Québécois pour la seule récolte de 1978-1979 la jolie somme additionnelle de \$13 millions.

À la toute fin de ce texte, le ministre a soumis sa proposition: la CCB doit faire marche arrière avec son projet et un comité multipartite doit se pencher sur la question! C'est connu, on s'y est rallié.

Avec ce vœu quasi unanime des provinces, Ottawa n'a plus guère le choix.

Si la CCB devait annoncer d'ici quelques heures, quelques jours, qu'elle renonce à son projet, ce sera alors la confirmation de la victoire incontestable du ministre Garon à St. Andrews.

(autres informations en page 12)



Gouvernement
du Québec

PRODUCTEURS DE PORCELETS

**c'est le temps de vous inscrire au
régime d'assurance-stabilisation
pour les producteurs de porcelets**

La date limite d'adhésion pour 1979 est le 1er septembre.

Minimum: 15 truies assurables

Maximum de couverture: 400 truies



PRÉVEZ LES BAISES DE PRIX! L'ASSURANCE-STABILISATION UNE VRAIE PROTECTION

* Il est à noter que pour avoir droit aux compensations sur la production de porcelets, vous n'avez pas à fournir de preuves de vente. Les compensations sont basées sur le nombre de truies constaté lors de l'inventaire par un représentant de la Commission.

Je désire adhérer au régime.

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ No tél.: _____

Nombre de truies assurables: _____

Faites parvenir votre demande à: **C.A.R.A.S.R.A.**
200-A Chemin Ste-Foy, 10ième Étage
Québec, G1R 4X8

VENTE MAINE-ANJOU

18 AOÛT - 79

2 HEURES PRÉCISES

TERRAIN D'EXPOSITION

DE MARKHAM

Markham, Ont.

(route 48 - Au nord de Toronto
à partir de la 401)

PLUS DE 20 TÊTES
DE PUR-SANG OFFERTES

Pour informations et catalogues

JERRY BLACKBURN

Galten Farms,
R.R. 4, Cobourg, Ont. K9A 4J7
(Tél) 416-885-4642



protection du territoire agricole LA COMMISSION 11



Commission de protection
du territoire agricole
du Québec

Quel est le rôle de la Commission de protection du territoire agricole du Québec?

La Commission de protection du territoire agricole du Québec fut créée le 22 décembre 1978. Son mandat est d'appliquer la Loi de protection du territoire agricole; à ce titre, cette Commission assume le statut de tribunal administratif.

Le rôle de la Commission est d'assurer

la protection du territoire agricole; à cette fin, elle peut entendre et étudier les demandes d'autorisation, de lotissement de même que les demandes (requêtes) d'inclusion et d'exclusion d'une zone agricole. La Commission peut rendre des ordonnances et déterminer les conditions pour recevoir une autorisation ou un permis.

Dans l'exercice de ses fonctions, la Commission peut entendre toute personne intéressée par une demande qui lui est présentée, et tout groupement dont elle voudrait avoir l'avis.

La Commission a aussi pour rôle de limiter, en collaboration avec les corporations municipales, la zone agricole permanente de chaque municipalité incluse dans une région agricole désignée.

De plus, la Commission peut émettre des avis sur toute affaire qui lui est référée par le gouvernement.

Au plan interne, la Commission est constituée de trois directions. Ce sont: la direction de l'analyse, la direction des relations avec les municipalités et la direction de l'inspection.

La direction de l'analyse est chargée de l'examen de toute requête nécessitant l'autorisation de la Commission.

La direction des relations avec les mu-

nicipalités réalise les études nécessaires à l'établissement définitif de la zone agricole dans les municipalités. De plus, elle donne des avis à la Commission relativement à toute requête particulière qui lui est soumise.

La direction de l'inspection coordonne l'ensemble des activités d'enquêtes et d'inspection relatives à l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole, des règlements s'y rattachant, ainsi qu'aux décisions ou ordonnances de la Commission.

CRITÈRES

12

Quels sont les critères de décision de la Commission?

Le sol arable constitue un des éléments de base de la chaîne agro-alimentaire. Cependant, la portion de bonne terre arable utilisable pour des fins agricoles est relativement petite, elle couvre à peine, 1,7% de l'ensemble du territoire agricole d'où l'importance de la protection de ce territoire.

La présente Loi ne fait pas que protéger les sols propices à l'agriculture,

elle maintient et protège une activité industrielle qui occupe le deuxième rang en importance dans le secteur économique, soit l'agro-alimentaire. De plus, cette Loi vise d'une manière indirecte à accroître le niveau de notre degré d'auto-provisionnement alimentaire. Les Québécois dépendent dans une proportion de 40% des marchés extérieurs pour l'acquisition de leurs denrées alimentaires.

Ces différents facteurs constituent d'une manière indirecte les éléments permettant l'analyse et l'étude d'une demande d'autorisation.

D'une manière directe, la Commission a pour mandat de protéger l'homogénéité du milieu agricole en évitant le voisinage d'utilisations dissemblables et incohérentes de par leur nature et leur fonction. C'est pourquoi, elle sera dans l'obligation de conserver dans la zone agricole des terrains présentant peu de possibilités pour l'agriculture. Autant le développement d'une ferme de production animale au milieu d'un quartier résidentiel apparaît inadmissible, autant l'inverse est également impensable.

La présence d'activités incompatibles avec l'agriculture a considérablement dégradé le milieu rural, causant à l'agriculture un ensemble d'inconvénients auxquels un grand nombre d'agriculteurs n'ont pu résister. La Commission doit donc s'assurer que ces décisions n'aient pas pour effet, à long terme, de nuire au développement de l'activité agricole. Toute décision a pour effet soit de maintenir, soit de modifier la vocation d'un lot. La Commission doit donc évaluer si le projet soumis n'est pas inconciliable avec l'activité agricole du milieu.

La pomme de terre à l'abri

A l'abri des cinq principaux champignons qui prolifèrent pendant l'entreposage grâce à...

Mertect* LIQUIDE A 45%

(thiabendazole)

Chaque année pendant l'entreposage, les maladies fongiques telles que la fusariose, la pourriture de sac, la tache argentée, la rhizoctonie et les mouchetures du tubercule occasionnent la perte de quantités énormes de pommes de terre.

Les meurtrissures et les blessures infligées à leur peau fragile pendant la récolte, le triage et la manutention ouvrent la voie à ces maladies qui font leurs ravages pendant l'entreposage. C'est une chose difficile à éviter, mais pourquoi souffrir de ses conséquences?

Vous pouvez maintenant protéger vos pommes de terre avec MERTECT* liquide à 45% au moment de l'entreposage et ainsi avoir un maximum de pommes de terre à offrir au moment de la vente.

MERCK
SHARP
& DOHME CANADA LIMITÉE
POINTE-CLAIRE, QUÉBEC



Distribué par: CHIPMAN CHEMICALS
et votre marchand local de Chipman.

* Marque déposée MTT-8-128-JA-F

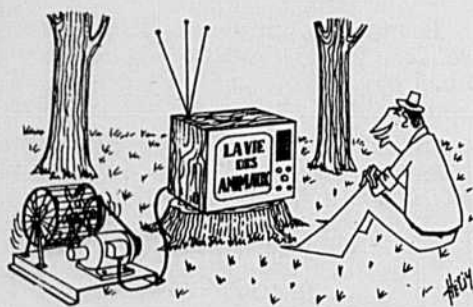
Une brochure gratuite vous renseignera sur la protection que vous offre MERTECT*. Demandez-en un exemplaire à votre marchand de Chipman Chemical ou écrivez à: Produits agrochimiques Merck Sharp & Dohme Canada Limitée C.P. 1005, Pointe-Claire, Qué. H9R 4P8



LES ÉVÉNEMENTS A VENIR

COATICOOK, Parc municipal, samedi et dimanche 11 et 12 août, 2e festival du lait de Coaticook. Au programme: parade, encan de ferme, divers concours originaux dont un le dimanche après-midi avec des imitateurs de cris d'animaux de ferme, défilé de mode... de vaches laitières, etc.

MONTREAL, Holiday Inn (Place Dupuis), mercredi le 29 août, réunion semi-annuelle de l'Association canadienne des éleveurs de bovins (Canadian Cattlemen's Association), sous la présidence de M. Jean-Marie Tremblay de la F.P.B.Q.



**1600 PIEDS CUBES DE
RIPE SOUFFLÉE**
ou équivalent à 10 tonnes
de ripe

- À un prix TRÈS COMPÉTITIF en TOUT TEMPS DE L'ANNÉE
- LIVRAISON RAPIDE JUSQU'À 80 milles de Sherbrooke

Au plaisir de vous compter parmi nos clients.

G.P.M. RIPE ENR.

(819) 566-6483, 565-7639
Sherbrooke, Qué.

1929-1979

L'agriculture vue par la TCN

1950

NDLR — Cet article s'inscrit dans le cadre d'une série spéciale que nous reproduisons régulièrement à chaque semaine tout au long de l'année du cinquantième anniversaire de fondation du journal. Cette série inédite sur la petite et la grande histoire de l'agriculture, telle que décrite et commentée par La Terre de Chez Nous depuis 1929, a été colligée par le journaliste Renald Bourgeois.



Il y a quelques années, on eût fait sourire bien des gens en leur parlant d'un cercle d'étude dans un chantier de bûcherons. Mais c'est aujourd'hui devenu chose courante... dans les chantiers coopératifs organisés par l'U.C.C. Et l'on n'y fonde pas de grève. On y étudie la condition sociale du cultivateur-bûcheron, son avenir, le problème de l'établissement rural, sans oublier les questions pratiques immédiates comme les conditions de travail, le confort au camp, etc. Les chantiers coopératifs ont toujours respecté leurs contrats, et les membres n'ont pas touché moins de salaire. (Photo prise au Lac Granet, Abitibi, au cours de la dernière saison).

L'agriculture est en crise. Une crise de surproduction qui érode les revenus des agriculteurs. Notre principal marché d'exportation, le marché anglais, se comporte mal. Les Anglais sont prêts à acheter notre bœuf, notre cheddar, nos oeufs, mais les prix qu'ils offrent ne permettent pas de rencontrer les coûts de production. La consommation intérieure stagne quand elle ne diminue pas. La margarine fait une concurrence de tous les instants au beurre. On attend toujours une loi qui permettra de négocier des contrats de vente collectifs pour les produits de la ferme. Les conditions économiques font penser à certains moments de l'avant-guerre. Se dirige-t-on vers une autre confrontation mondiale encore plus sanglante que la précédente? On le craint de part et d'autre.

La Fédération canadienne des producteurs de lait mène une campagne publicitaire en faveur du fonds de publicité qui s'avère une solution au problème des débouchés pour nos produits laitiers. Les jardiniers-maraîchers et l'UCC entretiennent des contacts qui devraient éventuellement les mener à un rapprochement. Le prix plancher du beurre passe de 58c à 53c. L'industrie des fromages fins pourrait fournir, si on la développait, des débouchés intéressants pour le lait des producteurs.

Enfin, quelques événements à caractère non agricole qui ont eu leur écho dans la TCN. La télévision verrait bientôt le jour à Montréal. Une immense conflagration rase le tiers de la ville de Rimouski. C'est aussi l'année du décès de Mackenzie King. Le pont Duplessis, à Trois-Rivières, est tombé le 31 janvier 1951, mais nous voilà déjà la semaine prochaine...

"Un million d'affaires par semaine", c'est le chiffre de la Coopérative Fédérée en 1949; en effet, les transactions ont totalisé \$51,790,000, soit près de \$175,000 par jour. Avec ses 454 sociétés affiliées groupant 45 000 coopérateurs, la Fédérée a augmenté sensiblement son chiffre d'affaires malgré un léger ralentissement dans les transactions effectuées et une baisse de prix assez prononcée au cours des derniers mois (1er mars 1950).

L'équilibre de la production, toujours recherché, ne s'établit pas. "Les marchés, hier insatiables, sont aujourd'hui repus. Il y a un surplus de produits agricoles. Il y a un surplus de main-d'oeuvre. Dans les campagnes, les revenus familiaux sont en baisse. Dans les villes, si l'industriel ne peut diminuer les salaires, il supprime les emplois et abrège le nombre d'heures et de jours ouvrables. Le pouvoir d'achat est amoindri et l'économie est en contraction."

"En des périodes comme celle que nous vivons, ce qu'il y a de plus frappant et de plus lamentable, c'est l'impuissance des hommes de gouvernement devant la marche des événements. Ils en sont les témoins et non les maîtres."

"Notre génération est ballottée de la guerre à la crise et de la crise à la guerre. La deuxième partie du vingtième siècle commence sous les mêmes signes."

"Et il advient que la guerre suit la crise et que la crise suit la guerre." Cette citation de Dominique Beaudin (15 mars) qui peut sembler un peu longue, montre bien l'ornière dans laquelle on semblait être retombé quelques années seulement après la guerre. Il fallait rapidement trouver des solutions

pour assurer une plus grande équité à l'intérieur de la société et garantir une certaine prospérité sans que survienne une autre guerre.

Une autre guerre que craignent les agriculteurs, est celle que se livrent le beurre et la margarine. En effet, selon les dernières statistiques, au mois de février, "la production de margarine a été supérieure à celle du beurre de crèmerie"; soit 8 494 000 lb de beurre contre 8 646 000 lb de margarine. (22 mars)

La Fédération canadienne des producteurs de lait décide de la constitution d'un fonds de publicité à raison de un sou la livre de gras pour promouvoir et défendre les intérêts de l'industrie laitière au pays. Cette contribution au fonds de publicité est volontaire et la retenue sera faite avec le consentement du producteur (3 mai).

L'alternative est claire, "ou il faut vendre les produits laitiers, ou bien il faudra vendre les vaches". "Si mes produits laitiers ne se vendent pas toujours, c'est probablement parce que le consommateur ne les connaît pas suffisamment." (17 et 31 mai) "De 58 cents, le prix-plancher du beurre est tombé à 53 cents. Cultivateurs du Québec, c'est le moment de réagir!... Nous avons déjà trop tardé à prendre nos affaires en main. Pour vendre, il faut annoncer." (24 mai)

Il faut vivre avec son temps et bien se rendre compte que "les produits connus seront les mieux vendus". (24 mai)

Mais le fromage offre une solution. L'industrie des fromages fins offre des possibilités très intéressantes pour l'industrie laitière du Québec. "Roquefort, gruyère, neufchâtel, hollandaise, parmesan, livarot, marolles, camembert, chester, port-salut, brie, munster, sassenage — autant de noms fameux auxquels l'oreille des gourmets du monde entier est très sensible." Notre population prendrait goût à ces fromages si on pouvait les lui offrir à un prix modéré.

Nous le savons en 1979, la margarine est là pour y rester. Mais les producteurs vont tenter de limiter l'effet de ce succédané peu dispendieux sur les ventes de produits laitiers. Mais la vente de margarine au pays est quasiment libre et l'influence politique des agriculteurs dans cette question ne semble pas très lourde. Le gouvernement fédéral laisse aller les choses. (9 août)

D'autre part, les dirigeants de l'UCC et de l'Association des jardiniers-maraîchers de la région de Montréal se sont rencontrés. De part et d'autre, "on cherchait les moyens d'en venir à une collaboration plus efficace". "Les temps actuels imposent à tous ceux qui vivent de la culture de la terre la nécessité de joindre leurs forces. L'UCC sent le besoin de compter sur tous les agriculteurs." (24 mai)

"Par ailleurs, le gouvernement fédéral a décidé de continuer à soutenir le prix du porc à bacon. On sait que, en vertu de la politique annoncée le 3 janvier dernier, le gouvernement achète du bacon à 32 cents et demi et le vend au Royaume-Uni à 29 cents." (21 juin)

Quant au transport des grains, "le gouvernement a l'intention de prolonger durant une autre année sa politique de subsides au transport des grains d'alimentation des provinces des prairies vers l'est du Canada. Cette politique fera l'objet d'un examen quand la Commission royale d'enquête sur les transports aura soumis son rapport.

On décidera alors si on doit continuer la même politique ou la remplacer par une autre formule. Depuis la mise en vigueur de cette politique, en 1941, les cultivateurs ont épargné la jolie somme de \$139,789,572 payée en subvention sur le transport de 24,745,000 tonnes de grains d'alimentation." (21 juin)

On a parlé des conventions collectives, on en reparlera encore. "Des résolutions nombreuses ont invité le gouvernement provincial à doter la classe agricole de la loi qui manque. On croirait que tout cela a été vapeur perdue. Mais ce n'est pas tout à fait exact.

"La préparation du terrain est longue et la germination lente. On se demande si ça va finir par pousser... L'idée des conventions collectives est en terre. À force d'espoir et de bons soins, elle donnera un jour les résultats attendus." (12 juillet)

L'UCC continue "de demander au gouvernement de Québec une loi nous donnant le pouvoir de passer des contrats collectifs pour la vente de nos produits. L'UCC continue fermement

La Terre de Chez Nous, 22 novembre 1950

à réclamer un droit que les autres classes ont déjà obtenu." (26 juillet)

Il faudrait aussi parler de la Société canadienne d'établissement rural et de la Corporation agricole, ces grands rêves des années trente qui renaissent. Les conditions socio-économiques ne les laisseront pas émerger, pas plus qu'ils n'avaient réussi lors des premières tentatives. L'industrialisation et les forces du marché se chargeront de l'agriculturalisme.

Rappelons toutefois le programme d'action de la Société: "répandre les principes d'une saine philosophie chrétienne, seule capable à l'heure actuelle de garder à la terre une proportion considérable de nos familles; et arrêter une stratégie de peuplement, en vue de répondre aux besoins d'établissement des paroisses surpeuplées tout en sauvegardant les caractères religieux et ethniques des familles susceptibles de se transplanter en dehors des cadres de la province de Québec." (20 septembre)

Restons-en là.

Saviez-vous que...

— On peut faire lever avec profit un certain nombre de légumes sur le bord d'une fenêtre. En dépit des intempéries de la mauvaise saison, on peut ainsi obtenir très tôt des plants de choux, de laitues, etc., à repiquer ensuite sous cloches. Plus tard, on opère de la même façon avec des légumes plus délicats tels que tomates et concombres.

— La capacité d'absorption de capital est un concept qui met en lumière la capacité qu'a une économie donnée d'"assimiler" utilement des doses de capital sans déséquilibres graves ou tensions sociales dommageables.

— Qu'est-ce le Kampuchéa démocratique? Le Petit Larousse en couleurs 1979 vous le dira car il vient de l'enregistrer parmi les noms propres nouveaux. C'est tout simplement le nom officiel du Cambodge.

— Famous, cela ne veut pas dire "fameux", ou pas seulement. Ce sont les initiales de French American Mid-Ocean Undersea Study, autrement dit "Etude sous-marine franco-américaine du milieu de l'océan". Famous a permis d'explorer par sous-marins une partie du Rift, cette vallée profonde du milieu de l'Atlantique et dont sort une croûte océanique.

Revue BEAUTÉS DU MONDE
Larousse

— Au-delà du cercle polaire, autour de la baie de Disko, on pratique la chasse aux mammifères marins, principale activité dans le nord du Groenland. Les massacres des bébés phoques, qui soulèvent à travers le monde une révolte dont on apprécie les mobiles humanitaires, apparaissent ici comme une nécessité vitale.

Revue BEAUTÉS DU MONDE
Larousse

— La grande famille des columbidés (tourterelles, colombes et pigeons) fait exception à la règle d'alimentation à base de viande et nourrit ses petits avec son fameux "lait de pigeon"; une modification du jabot se produit au moment voulu: il y a desquamation des cellules de ses parois et leur masse forme une substance ressemblant au fromage blanc.

OISEAUX DES TROPIQUES
Larousse

— Comment s'appelait le lieu où les Romains brûlaient les morts? C'était l'ustrinum, du latin classique "ustrum", supin de "urere", brûler. En 1872 Littré écrit "ustrinum"; en 1876, Larousse, "ustrinum".

— Le travestisme (avoir les apparences du sexe opposé) et le transsexualisme (devenir un individu de l'autre sexe et se comporter comme tel) sont rares; ils sont plus jugés comme des anomalies du comportement ou du développement que comme de véritables maladies mentales.

L'HOMME
Larousse

— Il ne faut pas confondre la reconnaissance d'un enfant naturel avec la déclaration à l'état civil et avec la légitimation. La reconnaissance d'un enfant naturel est l'acte qui consiste à se déclarer soit le père, soit la mère de cet enfant.

— Création la plus originale de l'art breton, le calvaire et son petit peuple de statues révèlent la maîtrise des imagiers, qui taillaient le rude granite avec autant de verve que le chêne des jubés et des retables.

L'ART RELIGIEUX,
abbayes, églises et cathédrales

Pour tous les agriculteurs du Québec

Programme d'aide à l'achat en groupe de moissonneuses-batteuses

Après avoir été instauré l'an dernier sur une échelle plus restreinte, le programme d'aide du ministère de l'Agriculture du Québec pour l'achat en groupe de moissonneuses-batteuses vient d'être étendu à l'ensemble du Québec.

Le programme annoncé par M. Garon permet de verser, à un groupe d'agriculteurs qui se porte acquéreur d'une moissonneuse-batteuse neuve, 30% du coût d'achat jusqu'à concurrence de \$12 000.

Le regroupement d'agriculteurs peut prendre la forme d'une coopérative agricole, d'un syndicat de machinerie, d'une corporation d'exploitation agricole ou d'une société d'exploitation. Pour les trois dernières formes d'association, le groupe doit compter au moins trois agriculteurs produisant chacun un minimum de 10 hectares pour être éligible au programme.

De plus, au cours des deuxième et troisième années de récolte suivant l'achat de la machinerie, la superficie totale cultivée par les membres du groupe doit être d'au moins 80 hectares.

Enfin, les bénéficiaires du programme doivent s'engager à utiliser des semences de catégorie "certifiée" par les producteurs de grains de provenance et de catégorie "fondation" ou "enregistrée" par les producteurs de grains de semences.

Le programme est en vigueur jusqu'en 1983 mais les demandes doivent être formulées avant le 31 mars 1981.

Dans l'élaboration et la mise en place graduelle de ce programme, le souci du gouvernement du Québec n'a pas été de multiplier les moissonneuses-batteuses, mais plutôt de permettre une utilisation optimale de ces dispendieux équipements.

Cette préoccupation d'éviter le suréquipement et l'endettement des producteurs explique les exigences d'un achat en groupe et d'une superficie minimale en culture, de même que l'application graduelle qui a été faite du programme. L'an dernier, en effet, seules les régions où on avait pu établir de façon certaine, suite à des consultations avec l'UPA, un manque d'équipement de récolte, ont eu accès au programme. Il s'agit des régions de Québec, du Saguenay-Lac Saint-Jean, de l'Abitibi, du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Depuis la mise en branle, à l'automne 1977, de la politique québécoise d'encouragement à la culture des céréales, des investissements d'environ \$22 millions ont été affectés à la construction de silos à grains ou à fourrages sur les fermes, de cribs à Maë, de séchoirs à foin ou encore de centres régionaux de traitement grains.

De plus, le gouvernement du Québec a considérablement accru ses efforts depuis 1977 dans le domaine de la recherche fondamentale sur les végétaux avec notamment la construction d'un nouveau centre de recherches à Saint-Hyacinthe.

Parallèlement à ces interventions au niveau des équipements, le ministère de l'Agriculture du Québec a apporté des modifications importantes à son régime d'assurance-récolte pour les grandes cultures, ce qui a permis de quadrupler le nombre des adhérents au cours des deux dernières années, et a instauré un régime d'assurance-stabilisation des revenus pour les producteurs de maïs-grains.

Selon le ministre de l'Agriculture, il s'agit d'un véritable faisceau de mesures qui ont complètement modifié les conditions de production et de mise en marché des céréales au Québec. Alors qu'auparavant le producteur de céréales qué-

bécois était forcé de vendre sa récolte à l'automne faute de capacités d'entreposage sur les fermes, il peut maintenant écouler sa production sur une plus longue période de temps ce qui lui permet d'obtenir un meilleur prix. Les centres régionaux de traitement des grains assurent quant à eux une meilleure qualité de nos céréales grâce à leurs services de séchage, nettoyage, criblage et classifi-

cation et permettent, par leurs capacités d'entreposage, la manipulation de volumes importants de grains, ce qui est essentiel pour pénétrer les marchés interrégionaux et nationaux.

Ces différentes mesures ont eu un effet immédiat puisqu'on a enregistré en 1978 une augmentation de 4,6% des superficies en céréales au Québec et un

nouveau bond encore plus important est prévu pour cette année.

Des étapes importantes restent encore à venir au cours des prochains mois, a ajouté M. Garon, dont l'extension de l'assurance-stabilisation des revenus aux autres céréales, la création d'une régie québécoise des grains de provenance et l'aide à l'entreposage des grains de semences.

Du 22 au 25 août 1979

Le 25e Concours provincial de labour

C'est à la Station de recherche agricole de Saint-Hyacinthe que se tiendra, du 22 au 25 août prochain, le 25e Concours provincial de labour. Organisé par l'Association provinciale des laboureurs, en collaboration avec l'Exposition agricole inc. et le ministère de l'Agriculture du Québec, le concours comprend cinq classes:

- la classe "intercollégiale" réservée aux participants de 21 ans et moins qui fréquentent les institutions d'enseignement agricole du Québec;
- la classe "utilité", pour les agriculteurs qui n'ont aucune expérience dans ce genre de concours;
- la classe "visiteur", divisée en deux catégories: "visiteur novice" pour les concurrents qui ont moins de trois ans d'expérience, et "visiteur avancé", pour les agriculteurs qui ont déjà participé à de nombreux concours;

- le championnat junior;
- le championnat senior;

Pour les classes "intercollégiale" et "utilité", les compétitions auront lieu le 23 août, alors que, pour la classe "visiteur", elles se dérouleront le 24. C'est le 25 août que se tiendront les championnats "junior" et "senior".

Des activités variées

La première journée, soit le 22 août, est réservée à des cliniques de labour et d'ajustement de charrue. Les 23, 24 et 25 août, les visiteurs pourront assister à des démonstrations de machines agricoles spécialisées dans la préparation des sols, l'ensilage et la récolte du foin. De plus, bon nombre d'exposants de machines agricoles seront sur les lieux. Le ministère de l'Agriculture aura également son stand auquel participeront les bureaux de renseignements agricoles de la région

6, le Centre d'insémination artificielle, la Station de recherche de Saint-Hyacinthe, ainsi que le Service de la construction et du machinisme agricoles.

Le Concours de labour 1979 offre un programme de consommation préparé par les conseillers en économie familiale du ministère de l'Agriculture. Sous la tente du ministère, les conseillers apprendront aux consommateurs à mieux connaître et utiliser les produits de chez nous. Par le biais de démonstrations et de jeux, elles aborderont des thèmes tels la valeur alimentaire, l'utilisation et la conservation des aliments. Il sera question des produits laitiers, des fruits et des légumes, des viandes et substituts, ainsi que des pains et céréales. Enfin, les conseillers traiteront de la législation dans le domaine de l'alimentation.

Le Concours de labour 1979, c'est un rendez-vous!

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Les activités se déroulent du 22 au 25 août inclusivement, de 9:00 à 17:00 sur les terrains de la Station de recherche agricole de Saint-Hyacinthe.

Mercredi, le 22 août 1979

- 9:00 Ouverture du site
- 10:30 Début du programme de consommation: LA "BOURRÉE" AGRO-ALIMENTAIRE (tente-cuisine du MAQ)
- 11:00 Première clinique de labour et d'ajustement de charrue
- 13:00 Suite du programme de consommation
- 14:00 Clinique de labour
- 15:00 Clinique de labour
- 17:00 Clôture des activités de la journée.

Jeudi, le 23 août 1979

- 9:00 Ouverture du site
- 9:30 Réunion et inscription des concurrents des classes "INTERCOLLÉGIALE" et "UTILITÉ"
- 10:00 Début des compétitions dans les classes "INTERCOLLÉGIALE" et "UTILITÉ"
- 10:30 Début du programme de consommation LA "BOURRÉE" AGRO-ALIMENTAIRE (tente-cuisine du MAQ)
- 10:30 Démonstrations de machines agricoles pour la préparation des sols.

- 13:00 Suite du programme de consommation
- 14:00 Démonstrations de machines agricoles pour la récolte du foin
- 15:00 Démonstrations de machines agricoles pour la récolte de l'ensilage
- 17:00 Clôture des activités de la journée

Vendredi, le 24 août 1979

- 9:00 Ouverture du site
- 9:30 Réunion et inscription des concurrents de la classe "VISITEUR"
- 10:00 Début des compétitions de la classe "VISITEUR"
- 10:30 Début du programme de consommation: LA "BOURRÉE" AGRO-ALIMENTAIRE (Tente-cuisine du MAQ)
- 10:30 Démonstrations de machines agricoles pour la préparation des sols
- 13:00 Suite du programme de consommation
- 14:00 Démonstrations de machines agricoles pour la récolte du foin
- 15:00 Démonstrations de machines agricoles pour la récolte de l'ensilage
- 17:00 Clôture des activités de la journée

Samedi, le 25 août 1979

- 9:00 Ouverture du site
- 9:30 Réunion et inscription des concurrents des classes "JUNIOR PROVINCIALE" et "SENIOR PROVINCIALE".
- 10:00 Début des compétitions des classes "JUNIOR PROVINCIALE" et "SENIOR PROVINCIALE".
- 10:30 Début du programme de consommation LA "BOURRÉE" AGRO-ALIMENTAIRE (tente-cuisine du MAQ)
- 10:30 Démonstrations de machines agricoles pour la préparation des sols
- 13:00 Suite du programme de consommation
- 14:00 Démonstrations de machines agricoles pour la récolte du foin
- 15:00 Démonstrations de machines agricoles pour la récolte de l'ensilage
- 17:00 Clôture des activités du 25e concours provincial de labour

Frais d'admission

- adultes: \$2
- étudiants: \$1
- enfants moins de douze ans: gratuit
- Stationnement gratuit et facilités de restauration sur place.

État de la situation au 31 juillet 1979

La légionnaire uniponctuée

La légionnaire uniponctuée est une chenille que l'on retrouve à l'état épidémique tous les dix ou quinze ans et malheureusement, on ne dispose pas encore de tous les outils nécessaires pour prévoir, dès le début, ses invasions.

Auparavant, on pensait que la présence de cet insecte était due à des papillons nous venant des États-Unis. Des travaux entrepris par le ministère de l'Agriculture du Québec et l'Université Laval semblent démontrer que la légionnaire pourrait passer l'hiver ici. Les larves demeurent au sol, de préférence dans les mauvaises herbes (d'où l'importance de détruire ces dernières); de cette façon, elles passent inaperçues, se réveillent en mai, deviennent papillons en juin et les chenilles apparaissent en juillet.

Ses ravages au Québec

Actuellement, toutes les régions au nord du fleuve Saint-Laurent sont touchées. On retrouve la légionnaire en fortes concentrations dans l'Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, au nord de Montréal, de Trois-Rivières, de Québec, au Lac Saint-Jean et sur la rive sud, en Gaspésie. Elle ravage surtout les prairies et les pâturages et après, elle s'étend aussi aux céréales et au maïs.

On signale également sa présence à

Saint-Jean d'Iberville et dans la Beauce, mais en ces régions, la situation s'annonce moins grave.

Comment la reconnaître.

À maturité, cette chenille est longue d'un pouce et demi à deux pouces et sa coloration varie en fonction de la population. En forte concentration, elle est gris foncé et plus pâle, en petit groupe. Elle se caractérise aussi par deux lignes pâles assez épaisses sur les côtés, une ligne orange (pas toujours visible) et l'autre, jaune. On remarque aussi une ligne blanche interrompue à partir de l'arrière de la tête et se prolongeant sur toute la longueur du corps. Et sur le dessus de la tête, on la distingue par deux lignes, en forme de Y, non reliées.

La légionnaire uniponctuée est une chenille aux mœurs nocturnes; vous ne l'apercevrez qu'à la tombée du jour. Habituellement, elle vient à la lumière que lorsqu'elle n'a plus d'endroit où se cacher ou encore, que si elle est atteinte de maladie... C'est en soirée qu'on assiste à sa montée sur la végétation.

Son cycle et ses habitudes

La chenille de la légionnaire prend environ trois semaines pour accomplir ses six stades de développement. Présente-

ment, les larves que l'on retrouve, varient du troisième au sixième stade. Une partie de cette population, la plus âgée, a cessé de manger; elle se prépare à redescendre au sol et à se transformer en chrysalide... Dépendant de l'âge, on peut encore découvrir les chenilles dans les champs. Cette population de jeunes larves peut causer des dommages pendant une semaine, une semaine et demie.

Michel Letendre, entomologiste au Service de recherche en défense des cultures, fait aussi remarquer que lorsque la population de chenilles est importante, l'insecte se détruit par lui-même. Il est très sensible aux maladies à virus et aux parasites... et l'on assiste à un déclin de la colonie à court terme. Règle générale, une grande partie de la population meurt et l'on assiste rapidement à une infestation l'année d'après.

La légionnaire uniponctuée préfère les graminées, aussi choisit-elle en tout premier lieu les prairies, pour ensuite s'attaquer aux céréales et au maïs... mais elle peut aussi infester la luzerne, les parterres et même les jardins.

Les efforts du MAQ

Le ministère de l'Agriculture du Québec a déjà entrepris différents tests en vue de trouver des produits insecticides efficaces, peu toxiques (en particulier pour les abeilles) et qui n'obligent pas les agriculteurs à attendre 21 jours avant de procéder à la récolte, donc des produits à effet rapide et sans risque pour l'environnement. De plus, en collaboration avec l'Université Laval, on met sur pied un système de prévision efficace de ces infestations pour les prochaines années.

Tous les agronomes des bureaux régionaux et locaux du ministère peuvent faire des recommandations aux agriculteurs aux prises avec ce problème. Ils leur indiqueront les produits insecticides à utiliser pour le traitement de leurs cultures.

Quant aux citoyens, si la région environnante est infestée, ils doivent empêcher l'entrée de la légionnaire sur leur terrain avec des produits insecticides à effet à long terme sur le feuillage. Ils pourront alors en référer à leur pépiniériste qui leur indiquera de bons produits pour leur jardin ou leur parterre.

Encans de bovins à l'automne

Durant le mois d'octobre, quelque 20 000 animaux seront vendus à l'intérieur du circuit provincial de vente de veaux et bouvillons d'engraissement. Cette année, les ventes auront lieu aux endroits suivants:

Date Heure	Lieu de vente	Nombre d'animaux prévus
1er octobre 11:00	Amos, comté d'Abitibi	1 600
2 octobre 10:00	La Sarre, Comté d'Abitibi	2 000
3 octobre 10:00	Lorrainville, comté de Témiscamingue	800
4 octobre 12:00	Masson, comté de Papineau	1 200
10 octobre 12:00	Inverness, comté de Mégantic	2 000
11 octobre 12:00	Sainte-Croix, comté du Lac St-Jean	2 200
N.B.: Tous les veaux de cet encan seront castrés et écornés		
12 octobre 12:00	Sawyerville, comté de Compton	2 000
13 octobre 12:00	Saint-Romuald, comté de Lévis	1 200
18 octobre 12:00	Inverness, comté de Mégantic	2 000
19 octobre 13:00	Bic, comté de Rimouski	1 100
N.B.: Tous les veaux de cet encan seront préconditionnés avec une garantie du vétérinaire		
25 octobre 12:00	Masson, comté de Papineau	1 200
26 octobre 12:00	Sawyerville, comté de Compton	2 000

Cette année également, un répondeur téléphonique informera les personnes intéressées des prix obtenus à chacun de ces encans. Le résumé comprendra les informations suivantes:

- la date et l'endroit de l'encan;
- la quantité totale d'animaux vendus;
- les prix obtenus, selon les catégories suivantes:
 - les bouvillons de 600 lb et moins
 - les bouvillons de 600 lb à 850 lb
 - les femelles de 600 lb et moins
 - les femelles de 600 lb à 850 lb

Exceptionnellement, nous ferons état également des prix obtenus aux encans de veaux d'engraissement qui auront lieu en Ontario durant le mois de septembre, ceci afin de permettre d'estimer le marché avant le début de nos encans. Ceux-ci auront lieu aux endroits suivants:

- Wiarton 6 septembre;
20 septembre;
- Thessalon 26 septembre;
- Manitoulin 27 septembre;
- South River 28 septembre.

Les résultats des encans

Les résultats des encans du Québec, ainsi que ceux de l'Ontario, seront disponibles à 14h le lendemain des encans au numéro de téléphone suivant: 384-8250 (indicatif régional 514). Ce service est disponible 24 heures par jour. Par contre, si l'encan a lieu un vendredi ou samedi, l'enregistrement se fera le lundi suivant seulement. Les appels interrurbains sont évidemment aux frais du demandeur. Ainsi, le service téléphonique débutera le 7 septembre à 14 h et sera interrompu le 31 octobre à 16h.

Nous rappelons que ce circuit a été organisé en tenant compte des buts suivants:

- 1- aider à développer une industrie du boeuf au Québec;
- 2- fournir aux producteurs un moyen de vente pour leurs veaux et bouvillons d'engraissement;
- 3- procurer aux producteurs et propriétaires de parcs d'engraissement des veaux et bouvillons d'engraissement de qualité, en lots uniformes, en un lieu de vente central;
- 4- diriger un grand nombre d'acheteurs et de vendeurs sur un marché régional où les veaux et bouvillons d'engraissement sont vendus à l'enchère au plus offrant.

Des prix plus élevés grâce aux encans

À partir de l'expérience acquise avec ce circuit de vente on peut affirmer, selon Richard Lepage, de la Direction du développement commercial, que les prix obtenus au moyen de ces encans spéciaux sont effectivement plus élevés que ceux obtenus par toute autre méthode de vente. Grâce à leurs règlements de vente stricts et au contrôle vétérinaire des animaux vendus, ces encans ont acquis une bonne réputation auprès des vendeurs et acheteurs. De plus, on y obtient une garantie de pesée qui ne laisse aucune place aux erreurs puisque ces encans sont contrôlés par le ministère de l'Agriculture du Québec. Mais pour que les prix obtenus à ces encans continuent à être élevés, il faut que les producteurs continuent à y apporter leurs animaux de qualité.

TOUS À L'ABRI

par Roland Bergeron



Depuis quelques années, surtout depuis l'avènement du système collectif, la Régie de l'Assurance-Récolte est consciente du rôle important des communications et des contacts avec ses assurés et les organismes qui oeuvrent dans le domaine agricole.

Consciente, parce que les 16 000 assurés, qui font confiance en cette mesure de protection, sont une réalité quotidienne que les officiers supérieurs et le personnel de la Régie ne peuvent ignorer.

Consciente aussi, parce que les problèmes toujours actuels de la végétation, de la progression des cultures, des caprices de la température, sont toujours présents.

Conscient de tous ces facteurs, le président et directeur général, M. Robert Samson, accompagné d'officiers supérieurs a entrepris une tournée provinciale qui se veut une opération-consultation, une constatation de visu des problèmes et de l'état des cultures.

Les Fédérations de l'U.P.A., les représentants des bureaux régionaux sont mis à contribution, ainsi que le bureau régional de l'assurance-récolte.

Rencontres fructueuses où l'esprit de coopération qui anime les divers groupes ne peut qu'être bénéfique pour tous.

Déjà les régions du Saguenay - Lac St-Jean, Bas St-Laurent, de Québec et de la Péninsule ont été l'objet de rencontres.

On a constaté au Lac St-Jean une situation où les producteurs ont été retardés pour l'ensemencement des céréales. Le dossier de l'échantillonnage bien monté, si on ne peut rendre à terme une récolte de céréales qui depuis quelques années était bonne, la décision de payer l'indemnité sera vite prise.

Dans le Bas St-Laurent, les officiers de la Régie ont été agréablement surpris d'une représentation faite dans le but d'améliorer les programmes d'assurance agricole. On a demandé quand la Régie s'occuperait de l'assurance du produit fini, ou si l'on préfère du produit engrangé? Cette demande, qui pourrait paraître un peu farfelue pour certains, constitue certainement un programme de plus à envisager pour compléter l'éventail des assurances agricoles du Québec.

Les autres régions de la province seront visitées après la période des vacances. Ces visites sont fructueuses à plusieurs points de vue et elles permettent à tous de se rapprocher des problèmes du quotidien, de sortir un peu du carcan de la bureaucratie. De part et d'autre ces rencontres sont enrichissantes et contribuent souvent à éliminer des préjugés nombreux et mal fondés.

Les prochaines visites, qui se poursuivront dans les mois à venir, seront imprégnées du souvenir de la perte soudaine d'un régisseur distingué et écouté, M. Gérard Champoux, décédé subitement il y a quelques jours. M. Champoux, agronome et courtier d'assurances, savait apporter à la Régie cette expérience du vieux routier à l'esprit terrien; son message sincère et honnête, il savait le faire passer parce que sa première préoccupation était de rendre service à la classe agricole. Nous continuerons, dans l'avenir, à nous inspirer de son passage parmi nous.

Prochaine chronique: L'état des cultures au Québec



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

La puissante CCB a donné suite à son projet controversé le 1er août

Tel qu'annoncé en mars 1979 et malgré de nombreuses démarches et pressions exercées depuis par divers organismes agricoles et la plupart des gouvernements provinciaux, la puissante Commission canadienne du blé impose depuis le 1er août des contingents sur les livraisons de céréales fourragères hors Commission. Ces contingents s'appliquent aux livraisons faites aux éleveurs primaires et destinées aux éleveurs de l'Est et de la Colombie-britannique par les céréaliculteurs des Prairies.

Au Québec plus particulièrement, le ministre de l'Agriculture, l'Union des producteurs agricoles, la Coopérative Fédérée et l'Association professionnelle des meuniers ont manifesté à plusieurs reprises ces derniers mois leur inquiétude de perdre l'équité acquise au niveau des prix des céréales fourragères depuis l'établissement de la politique canadienne des grains en 1974. Entre autres mesures, l'on avait réclamé un moratoire permettant de mieux évaluer dans un premier temps l'impact de l'abolition de la formule de transfert de stocks entre la CCB et les marchands de grains, dans le cas des provendes entreposées aux éleveurs locaux de l'Ouest et à la Tête des Grands lacs. Après analyse de l'impact, l'on acceptait d'envisager l'introduction, si nécessaire, d'un système de quotas sur les grains hors Commission, tout en insistant fortement pour que celui-ci soit appliqué aux grains de provende destinés à la CCB et soit non interchangeable. Au surplus, l'UPA et la Fédérée ont réitéré à maintes reprises leur volonté d'être consultées avant toute décision finale mais leur vœu est demeuré lettre morte.

Même si elle était prévue depuis plusieurs mois, l'entrée en vigueur du système de contingentement des livraisons en a surpris plusieurs. En effet, malgré des propos qu'il voulait rassurants, le ministre fédéral de l'Agriculture John Wise n'a pu empêcher ses collègues des provinces réunies à la conférence fédérale-provinciale de St. Andrews, N.B. de réclamer unanimement - à l'exception du ministre McMurichie de la Saskatchewan - un délai d'application, histoire de permettre qu'on analyse en profondeur au préalable le système de libre marché des provendes. Et pour éviter que ne s'affrontent le ministre de l'Agriculture John Wise et son collègue des Transports, M. Don Mazankowski (ministre responsable de la CCB), les neuf ministres provinciaux favorables au moratoire avaient convenu en bons diplomates d'exercer les pressions par l'intermédiaire de leurs premiers ministres respectifs. Mais cette démarche ultime auprès du premier ministre Joe Clark aura également été vaine.

Réactions

Avant d'analyser plus à fond l'impact de la nouvelle politique amorcée du temps des libéraux et confirmée par les conservateurs, l'on préfère dans les milieux agricoles réserver ses commentaires, maintenant que les modifications proposées sont en vigueur. Chose certaine, il est difficile d'évaluer la situation, tant et aussi longtemps que le nouveau système n'aura pas été appliqué durant une certaine période. Cette réaction prudente, souligne-t-on,

L'UPA...

(suite de la page 13)

grammes au fur et à mesure de leur application et de voir à les modifier ou à les améliorer afin que ces derniers répondent davantage aux besoins des agriculteurs et de l'agriculture bas-laurentienne.

Communiqué Fédération UPA
Bas St-Laurent

ne signifie aucunement que l'on prend pour acquis les déclarations se voulant rassurantes de la part d'Ottawa.

De son côté, l'UPA déclare ne pas s'opposer au fait que la CCB contingente les livraisons de céréales fourragères destinées au marché domestique. Elle considère cependant que les règles du jeu sont faussées lorsque les utilisateurs de céréales de l'Ouest ne sont pas soumis à ce même contingentement. Par ailleurs, l'UPA estime que les céréaliculteurs du Québec ont le droit de vendre leurs céréales au prix des céréales provenant des régions concurrentes (f.a.b. meuneries) et en conséquence, pour elle, l'équité signifie un prix identique à la fois pour les utilisateurs de céréales de l'Est et de l'Ouest, et non pas un bas prix pour les céréales.

À l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale de St. Andrews, le ministre québécois de l'Agriculture Jean Garon n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. Cette décision unilatérale d'Ottawa, déclarait-il en substance, porte un coup bas à l'agriculture québécoise. (voir à ce sujet notre chronique "Les hommes et la politique au Québec en page 7). "À toute fin pratique, de dire M. Garon, les changements annon-

cés ramènent notre agriculture aux jours sombres d'avant 1974 alors que la Commission canadienne du blé détenait un monopole de fait sur les céréales de l'Ouest vendues hors Prairies. Dans des situations de surplus, le prix exigé des agriculteurs de l'Est était maintenu artificiellement élevé par la Commission alors que les céréales se transigeaient à un prix de beaucoup inférieur sur le marché intérieur des Prairies. On a même vu à certains moments des céréales de l'Ouest se vendre au port de Montréal moins cher à des étrangers qu'aux éleveurs québécois.

"Cette situation inique a été corrigée en 1974 et les agriculteurs québécois qui ne produisaient jusqu'alors que 19% du porc élevé au Canada ont depuis conquis dans cette industrie une place qui fait l'envie de plusieurs malgré les coûts de transport et de manutention des céréales qu'ils doivent assurer. L'accès au marché libre des Prairies devenant de plus en plus difficile, nous risquons de retourner sous la coupe exclusive de la Commission canadienne du blé. Les éleveurs québécois se retrouveraient alors dans une position non concurrentielle et perdraient du même coup la place prépondérante

que leur dynamisme et leur compétence leur avaient acquise," concluait le ministre Jean Garon, ajoutant que la décision finale constituerait le premier véritable test du nouveau gouvernement fédéral en matière agricole.

Prix du lait de Classe 1

La RMA doit se prononcer aujourd'hui

La Régie des marchés agricoles du Québec annoncera aujourd'hui, 9 août, sa décision en rapport avec la requête en rajustement des prix du lait de Classe 1.

On sait que la Fédération des producteurs de lait du Québec, pour une, a soumis une nouvelle demande de révision du prix du lait de consommation lors d'une audience publique tenue à la mi-juin. Si elle était agréée, la requête de la FPLQ aurait pour effet de porter de \$13.80 à \$15.56 le 100 livres de lait le prix payé par les usines aux producteurs de lait nature. Les régisseurs devront également composer dans leur décision avec différentes requêtes, provenant des autres agents de commercialisation qui entendent aussi maintenir une marge raisonnable de revenus. Rappelons enfin que les porte-parole des organismes de consommateurs s'étaient pour leur part opposé à toute hausse du prix du litre de lait.

L'UPA du Bas St-Laurent satisfaite

La Fédération de l'UPA du Bas Laurent se déclare satisfaite de l'annonce des neuf programmes agricoles pour la région du Bas St-Laurent, lesquels furent rendus publics le 6 juillet dernier par le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon.

L'exécutif régional de l'UPA est d'autant plus satisfait compte tenu que depuis le 29 septembre 1977, cette Fédération avait entrepris des démarches afin de faire évoluer le dossier du développement agricole régional.

Malgré l'existence du programme Basque-Neigette, la récente annonce faite par M. Garon laisse entrevoir un nouveau départ du développement agricole du Bas St-Laurent.

De façon plus spécifique, la Fédération est satisfaite du programme relatif à la production bovine, d'abord à cause des sommes qui y sont affectées mais aussi compte tenu du fait que ce programme était l'une des priorités défendues par l'UPA. Priorité en ce sens que l'élevage bovin répond bien à la vocation des sols de la région et peut être complémentaire à un élevage laitier bien implanté dans le Bas St-Laurent.

D'autre part, et après une première analyse, le programme laitier semble répondre à court terme à certains besoins régionaux.

En ce qui a trait à celui des terres agricoles non utilisées, ce dernier répond à une revalorisation du territoire agricole d'autant plus qu'il inclut les fourrages et les pâturages qui sont re-

liés directement au développement de l'élevage bovin faisant l'objet d'un autre programme.

Cependant, en regard du développement de l'élevage ovin, il semble de prime abord que l'argent mis en disponibilité aurait pu être un peu plus important si l'on tient compte du fait que le Bas St-Laurent est l'une des régions parmi les plus productrices de viande ovine du Québec et qu'un besoin de consolider cette dernière semble nécessaire.

Dans le cas de la pomme de terre de semence, le programme est acceptable mais la Fédération regrette l'absence d'intervention en regard de la production de pommes de terre de table.

Enfin, en ce qui concerne les autres programmes relatifs aux petits fruits, aux crucifères, à l'apiculture de même qu'à l'élevage du lapin, du vison et du renard, nous sommes conscients que nous retrouvons là une amorce favorable au développement de nouvelles productions mais espérons aussi que l'aide technique nécessaire puisse y être rattachée.

Par conséquent, la Fédération de l'UPA du Bas St-Laurent est satisfaite des programmes annoncés, tout en regrettant l'absence de programme touchant le porc, la pomme de terre de table, la pisciculture et l'aviculture. Elle souhaite donc qu'un comité conjoint M.A.Q. - U.P.A. puisse être mis en place afin d'évaluer et d'analyser les pro-

(Suite page 12)

Païement anticipé pour les céréales

L'an dernier, la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec se prévalant de la Loi pour appliquer le paiement par anticipation des récoltes (Bill C-2), a fait bénéficier 354 producteurs de maïs-grain des avantages de ce programme. Plus de quatre millions de dollars ont été avancés aux producteurs québécois qui ont entreposé leurs récoltes et qui désiraient retarder la mise en marché de leur produit afin d'en tirer un meilleur prix. Nous avons constaté que l'objectif visé a été atteint.

Cette année encore, la Fédération est l'organisme désigné par le ministère fédéral de l'Agriculture pour administrer le programme des paiements anticipés pour les céréales produites au Québec. Les producteurs de maïs-grain pourront donc, comme l'an passé, se prévaloir du programme.

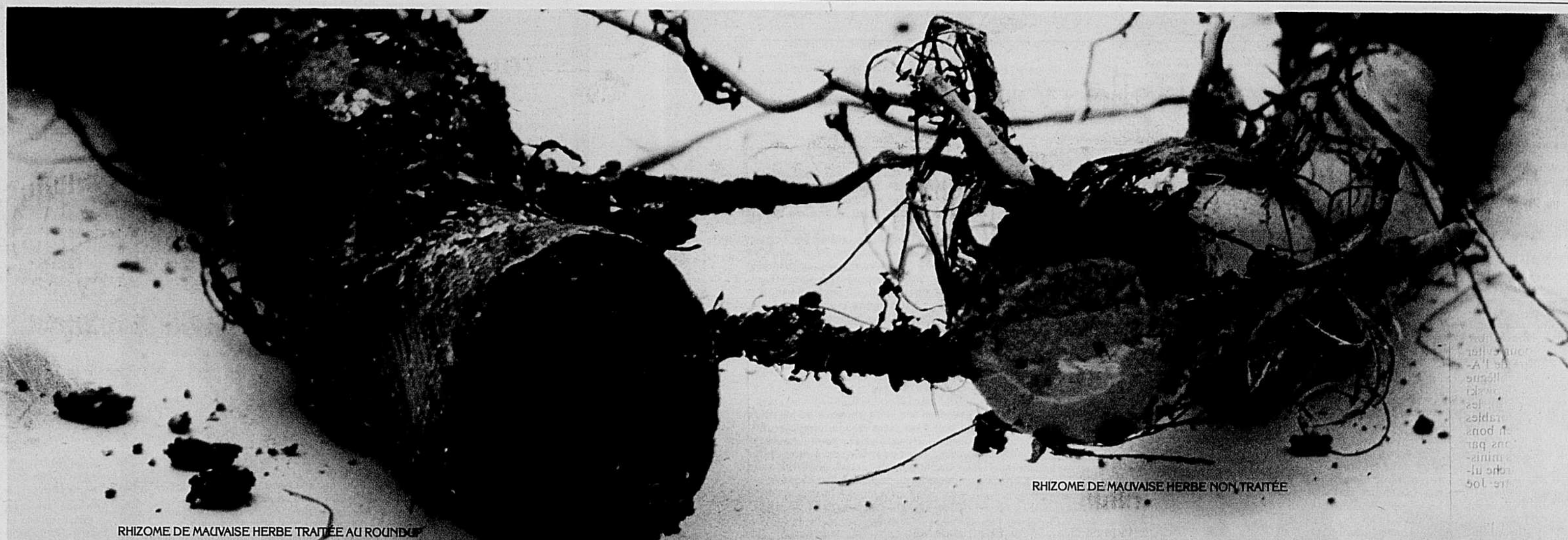
Suite aux demandes faites par la Fédération à Agriculture-Canada, la FPCCQ sera en mesure d'offrir cette année les mêmes avantages aux producteurs de céréales comme le blé, l'orge, l'avoine et le sarrasin. De même, le blé, l'orge et l'avoine produits pour la semence pourront être également admis au programme.

L'objectif principal de cette Loi est de permettre aux producteurs d'obtenir un meilleur prix pour leur récolte en les aidant à conserver leur production en entrepôt pour éviter les bas prix généralement rencontrés lors de la récolte. Pour ce faire, des avances allant jusqu'à \$15,000 par producteur sont consenties et le gouvernement fédéral défraie la totalité des intérêts en autant que le remboursement se fasse par l'intermédiaire d'un acheteur autorisé.

Entre autre, pour être éligible au programme des paiements anticipés il faut être producteur agricole, membre de son syndicat régional de producteurs de cultures commerciales et faire une demande auprès de la Fédération. Les céréales doivent être entreposées soit à la ferme, soit dans des silos régionaux et demeurer la propriété du producteur jusqu'au moment de la livraison.

Toute demande de participation doit être adressée à:

La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec
515 avenue Viger
Montréal, Qué. H2L 2P2
Aux soins de Monsieur Julien Vermette
(Communiqué de la F.P.C.C.Q.)



En profondeur, Roundup n'est plus un herbicide entre tant d'autres.

Vous voyez ici deux rhizomes, ces robustes racines souterraines qui rendent les espèces vivaces si difficiles à désherber.

Les deux rhizomes soutenaient un feuillage sain de mauveuse herbe, mais désormais un seul survit.

L'autre se meurt après le traitement à l'herbicide Roundup® de Monsanto.

À l'encontre des moyens ordinaires de désherbage, Roundup détruit à fond plusieurs mauvaises herbes vivaces résistantes - au-dessus et aussi au-dessous du sol.

Appliqué au feuillage des mauvaises herbes en croissance active, Roundup s'achemine partout dans la mauveuse herbe traitée, y compris le

système racinaire souterrain. Il détruit ainsi en entier la mauveuse herbe et l'empêche de repousser à partir des rhizomes - et d'ordinaire une seule application suffit.

VOICI QUELQUES ESPÈCES QUE COMBAT ROUNDUP®

Vivaces	Annuelles
Chiendent	Amarante
Chardon des champs	Brome des toits
Liseron des champs	Soude roulante
Asclépiade	Kochia
Apocyn chanvrin	Digitaire
Quenouilles	Abutilon
	Folle avoine
	Graminées spontanées

Et pourtant, Roundup n'exerce pas d'effet résiduel dans le sol. Il ne laisse pas de résidu dont on doive se préoccuper avant de mettre en terre quelque culture mentionnée dans l'étiquette.

Simplifiez-vous la tâche de maîtriser vos pires mauvaises herbes annuelles et vivaces. Voyez bientôt votre marchand au sujet de Roundup - l'herbicide qui s'attaque à la racine du problème.

Monsanto
MONSANTO CANADA INC.
Toronto, Montréal, Vancouver, Winnipeg.



On n'a jamais vu de tel herbicide.

RC3-79

LISEZ ET SUIVEZ TOUJOURS L'ÉTIQUETTE DE ROUNDUP.
Roundup® est une marque déposée de la compagnie Monsanto. © Compagnie Monsanto, 1979.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



La congélation permet de retrouver en janvier la saveur des produits frais. Mais, la qualité obtenue peut être meilleure que la qualité initiale.

La congélation n'améliore pas la qualité des légumes; elle permet simplement de la conserver. Choisissez des légumes frais cueillis, jeunes, tendres et mûris juste à point; évitez ceux qui sont durs, farineux ou fibreux. Si possible, congelez-les quelques heures après la cueillette.

Certains légumes se prêtent mieux à la congélation que d'autres; les haricots, brocolis, pois, épinards et maïs en grains sont particulièrement délicieux. Le maïs en épis a tendance à développer une saveur indésirable, mais le blanchiment approprié permet d'éviter ce problème.

Le céleri, les échalotes, la laitue, les tomates et les autres légumes qui se mangent habituellement crus, ne se congèlent pas bien; ils deviennent mous et flétris à la décongélation. Mais, les tomates cuites légèrement peuvent être congelées pour utilisation dans des soupes et ragoûts. Il vaut mieux congeler les betteraves cuites en tranches ou en dés, sinon elles deviennent caoutchouteuses et molles.

Retrouver août en janvier

La plupart des légumes doivent être blanchis avant la congélation, minutez les durées de blanchiment avec précision. Si le blanchiment est trop court, les enzymes ne seront pas tous détruits; s'il est trop long, les légumes seront trop cuits et la saveur et la valeur nutritive seront affectées. Par exemple, les haricots verts ou jaunes requièrent 3 min de blanchiment s'ils sont coupés et 4 min, s'ils sont entiers; les pois écosés, les épinards, la courge à la moelle et les courgettes ne demandent que 2 min tandis que pour le chou-fleur, il faut 3 min.

Faites refroidir immédiatement après le blanchiment en plaçant les légumes sous l'eau froide courante ou dans de l'eau avec de la glace; égouttez-les bien avant d'emballer.

Utilisez les matériaux d'emballage qui sont imperméables à l'humidité et à la vapeur, inodores et sans saveur; vous pouvez utiliser des sacs ou du papier à congélation, du papier aluminium, une pellicule de plastique ou des contenants d'aluminium ou de carton plastifié. N'oubliez pas de retirer le plus d'air possible.

Certains légumes (comme les oignons, les piments rouges et verts, la

courge à la moelle et les courgettes) donnent de meilleurs résultats, s'ils sont congelés sur une plaque avant d'être emballés.

Les légumes conserveront leur qualité jusqu'à 12 mois à -18°C. Si vous désirez plus de renseignements sur la congélation, la décongélation et la cuisson des produits congelés, demandez un exemplaire gratuit de "La congélation des aliments" (no 892) aux Services d'information, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7.

Blanchiment et valeur nutritive

Nous savons que le blanchiment des légumes est nécessaire pour inactiver les enzymes qui causent des changements indésirables dans la couleur, la saveur et la texture. Plusieurs considèrent que ce n'est pas nécessaire.

Pourtant, des études ont démontré que le blanchiment est important pour la rétention d'éléments nutritifs dans les légumes entreposés durant plus de trois mois. Par exemple, dans une étude, des haricots verts non blanchis ont perdu beaucoup plus de vitamine C que ceux qui étaient blanchis. Des résultats similaires furent obtenus avec du brocoli, de la courge et des épinards. D'autres recherches ont indiqué que les légumes verts blanchis retenaient mieux la carotène lors de l'entreposage à basse température.

Brunissement des fruits

Certains fruits, comme les pommes, les pêches ou les abricots, peuvent brunir durant l'entreposage au congélateur. Le brunissement peut être ra-

lenti par l'addition d'acide ascorbique (vitamine C); l'emballage des fruits dans un sirop de sucre peut aussi aider à le contrôler.

Du fromage cottage pour l'été

La consommation de fromage cottage a augmenté constamment depuis 25 ans. Sa saveur douce, légèrement acide et sa valeur nutritive sont appréciées.

Le fromage cottage régulier est un fromage mou, non affiné, fabriqué avec du lait écrémé, du lait écrémé en poudre et une culture de bactéries non nocives. Le caillé contient au plus 8 pourcent d'humidité, selon les Règlements des Aliments et Drogues et ne contient pas de gras ajouté; il fournit environ 179 Cal par 250 ml.

Le fromage cottage additionné de crème semble plus populaire cependant; il contient au moins quatre pourcent de matière grasse du lait. Il fournit 244 cal par 250 ml.

Le fromage est une forme concentrée de lait, notre principale source de calcium et riboflavine (une des vitamines B). Le fromage est aussi une excellente source de protéines de haute qualité: une portion de 60 g (2 oz) peut remplacer une portion de viande. C'est aussi une bonne source de vitamine A.

Servez-le en salades avec des fruits ou légumes frais, en sauces-trempe, dans des préparations cuites, au plat principal ou au dessert.

A femme aimée, belle couture

Pour répondre aux désirs de nombreuses lectrices de la TCN, nous vous offrons maintenant un service de patrons Simplicity, en français. Si ces patrons ne sont pas disponibles chez votre détaillant, vous pouvez les commander en écrivant à:

Dominion Simplicity Patterns Limited
120 Mack Ave.
Scarborough, Ontario M1L 1N3

Prière de faire le chèque ou mandat postal payable à l'ordre de: Dominion Simplicity Pattern Limited et d'ajouter 25¢ par patron pour couvrir les frais de port et de manutention. S.v.p. écrire en lettres moulées vos noms et adresses. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent tel quel, dans les enveloppes, s.v.p. utiliser un mandat de poste. Les timbres-poste ne sont pas acceptés.



Pour elle: Simplicity 9006
Combinaison-salopette: \$1.85
Jeune fille 5, 7, 9, 11, 13.

Pour lui: Simplicity 9009
Chemise: \$1.85
Jeune adolescent 14, 16, 18, 20 — homme 38, 40, 42, 44.

Pour le sport ou la campagne, faites-les soit en coton ou en mélange synthétique. Pour elle, une salopette boutonnée sur devant avec poches plaquées. Patron en deux longueurs ou genre combinaison. Pour lui, une chemise à col genre officier ou grand-père avec boutonnage sur devant. Pourquoi ne pas faire le col et les poignets en tissu contrastant? Couleurs: bleu, sable, toison d'or. Tissus: Toile de lin, batiste, percale ou coton cordé.

SIMPLICITY 8829 —
Manteau et chapeau: \$2.10
Jeune femme 8, 10, 12, 14, 16.

Ensemble idéal pour les jours pluvieux ou les nuits fraîches. Manteau à ampleur douce, épaules tombantes, jeu de fines fronces prises sous l'empiècement. Le manteau court pour le sport ou long pour la ville. Tissus recommandés: coutil, popeline, toile de lin, ciré, shantung ou tissu imperméabilisé.



SIMPLICITY 9047 — \$1.85
Jeune femme 6, 8, 10, 12, 14, 16.

Un patron offrant à la future maman un assortiment de modèles tels que: pantalon, short et tunique avec manches longues ou courtes. Pourquoi ne pas choisir un imprimé écossais en coton, percale, batiste, toile de lin légère ou crêpe. Pantalon et short également en toile, toile de Nîmes, gabardine et fin lainage.

Le courrier de Marie-Josée

*"Il y a un enfer où les mères
de famille brûleront..."*

Q/ En réponse à "Amour vrai d'une humble Chrétienne", je voudrais dire aujourd'hui que oui, je vous félicite de votre humilité, de votre ardent désir de mieux connaître la vérité et de votre dernier paragraphe inscrit au courrier de Marie-Josée du 24-5-79.

Disons d'abord que "la bible de Jérusalem", dite "œcuménique", c'est-à-dire qui convient à tout le monde, même aux protestants et qui a été écrite afin qu'ils l'acceptent, est une bible à rejeter par nous, catholiques. Il en est ainsi de la Bible "TOB".

Il vaut mieux s'en tenir aux anciennes bibles: Crampon, Filion, Maredsous, Osty, qui sont plus fidèles à la bible traduite par St-Jérôme (347-420). Quand vous achèterez une bible, assurez-vous qu'elle soit une traduction fidèle de la Vulgate ou de la traduction de St-Jérôme.

En second lieu, sachez que je suis en faveur du mariage. Pas de "l'accottage", mais du mariage. Pas au civil, devant un Juge de paix, mais devant un prêtre de l'Eglise catholique. Je m'adresse à des catholiques. La plupart des abonnés à "La Terre de Chez Nous" sont cultivateurs et catholiques. Les autres citoyens d'autres religions ont leur doctrine, leurs coutumes et leur morale. Qu'ils les observent selon leur conscience et j'espère que Dieu leur fera miséricorde.

C'est bien malheureux de le dire, de l'écrire et plus malheureux encore de le vivre, mais les "accottés" et les catholiques qui ne sont mariés que civilement vivent dans l'état de péché. Il y a pour les catholiques une doctrine et une morale qu'ils doivent observer. Et de même que pour mesurer les liquides, les solides et les distances on se sert de mesures et de points de repère, il y a aussi en morale des directives que l'on trouve dans le Nouveau Testament et qui ont été dictées par N.-S.-J.-C. lui-même et qui a dit que "pas un iota ne sera retranché de la loi." (Cfr Matt., ch. 5, V18).

Dire qu'il faut adapter l'Ecriture Sainte au monde moderne n'est qu'une attrappe-nigaud et une ruse du démon. Ce n'est pas l'Ecriture qu'il faut adapter au monde, mais le monde qui doit s'adapter à l'Ecriture, à la doctrine de N.-S.-J.-C. et si nous pouvions faire cela avec la grâce de Dieu, tout le monde s'en trouverait bien mieux.

Oh! Je sais qu'il y a des prêtres qui conseillent aux amoureux de s'accoupler comme on accouple des animaux: je m'excuse de la comparaison, — pour voir si ça va bien marcher. Moi, je ne suis pas de cet avis. J'aime mieux suivre le Christ, les Apôtres, les Evangiles et la doctrine de l'Eglise. C'est plus sûr. Tout le monde sait très bien qu'il y a des prêtres dont les suggestions sont parfois risquées. Pourquoi risquer toute une éternité en enfer? Et moi, je vous dis qu'il y a un enfer où les mères de famille, à moins qu'elles ne se convertissent avant leur mort, iront brûler si elles encouragent leurs filles à s'accoupler.

En St-Matthieu, 6 fois il est question de la géhenne du feu. Marc en parle aussi deux fois tout comme St-Luc et St-Jacques. Et les femmes incroyables et tous les lecteurs qui lisent ce courrier et résistent à la grâce de Dieu sont plus coupables encore que les ignorants de ces vérités. C'est scandaliser tous les lecteurs que d'écrire que l'on peut s'accoupler.

Vous me demandez, chère Madame, d'interpréter les paroles de St-Paul. C'est impossible ici. Il y a des volumes entiers commentant ces textes. Lisez les Epîtres et les Evangiles et comprenez-les tels qu'ils sont écrits. Vous me paraissez si bien disposée que vous leur donnerez le sens qu'ont voulu leur donner les auteurs sacrés eux-mêmes. Ce sont ceux et celles qui veulent les adapter au monde qui les comprennent mal.

Vous me demandez enfin ce que dirait St-Paul s'il vivait en notre temps? Lisez sa 2e épître aux Thessaloniens, ch. 2e, et vous le saurez.

Enfin, tout comme vous, je remercie Marie-Josée de m'accepter dans son courrier qui est certainement fort apprécié.

J.-Rosaire Paquin, prêtre
L'Épiphanie: JOK 1JO

R/ Mon cher Abbé Paquin, je ne relèverai que l'une de vos phrases. Pourquoi vous acharner sur les mères de famille. Quand vous dites: "Il y a un enfer où les mères de famille iront brûler si elles encouragent leurs filles à s'accoupler." Et les pères de famille eux, où seront-ils pendant ce temps? Pourquoi cette hargne sous-jacente contre les mères de famille?

Pouvez-vous honnêtement me citer depuis les dernières années un texte paru dans ce courrier où une mère de famille disait "encourager sa fille à s'accoupler". Nous avons vu des mères de famille qui tout en disant regretter le geste de leurs enfants continuaient de les accepter comme "leurs" filles. Et encore là, quand on s'accouple ce n'est pas habituellement entre filles. Pourquoi ne pas envoyer en enfer les garçons aussi qui s'accouplent?

J'avoue que j'ai hésité à publier votre texte parce que je ne veux pas troubler encore certaines de nos bonnes mères qui ont passé leur vie à se sacrifier et qui vont redouter de brûler pour l'éternité parce que l'un de leurs enfants s'est écarté du droit chemin... Je pense sincèrement que la responsabilité des parents vis-à-vis des gestes de leurs grands enfants est beaucoup moins grande que ce que l'on a présupposé généralement.

Pour ma part, je ne crois pas à une morale qui pour s'imposer a besoin de s'appuyer sur les flammes éternelles. On n'agit pas "bien" pour éviter des punitions. Mais on pose des gestes que l'on croit justes parce que l'on croit qu'il peut en résulter du bien pour soi et pour les autres. Quelle valeur peut avoir une vie uniquement basée sur la crainte de l'enfer?

Pour le reste, je ne veux pas m'engager dans une discussion coincée entre "les bons et les mauvais prêtres". Je laisse à d'autres le soin de départager l'ivraie du bon grain.

Marie-Josée

UNE LEÇON SUR L'AMOUR

Q/ Je suis une épouse d'agriculteur dans la trentaine. J'aimerais apporter d'autres commentaires à tous ceux qui s'interrogent sur ce qu'est l'amour vrai. Qu'est-ce que l'amour? Je vous laisse 5 minutes pour y réfléchir. Aujourd'hui ce mot vient si machinalement qu'à en croire certaines "y a pas de problèmes", tout le monde s'aime: le ciel est bleu, les petits oiseaux chantent et l'amour est là. Tant mieux si c'est vrai, car il n'y a pas plus beau mot que "amour". Mais c'est encore bien plus beau lorsqu'on en vit un 24 hrs à plein.

Oui, mais attention aux pièges!

Vous connaissez ce genre d'amour auquel nous sommes tous enclins plus ou moins: l'amour qui veut nous faire changer l'autre; l'amour qui ne nous fait pas accepter l'autre tel qu'il est avec son potentiel; l'amour qui nous fait dire "Moi à ta pla... Fais comme ça, et non comme ça... Si ça de l'allure de même... Moi jamais..." S'il ne faut pas juger quelqu'un sur une phrase, serait-il bon de s'interroger sur l'amour qui pousse en orgueil?

Vous connaissez aussi ce genre d'amour auquel nous sommes aussi enclins plus ou moins. Celui qui dit: "Tu es à moi, tu m'appartiens, je te mets en vase clos; ta liberté sans moi ne vaut rien, je ne veux pas que tu t'extériorises sans moi, tu es le prisonnier de mon moi, sans moi tu ne peux vivre..." Il serait bon de s'interroger sur ce genre d'amour dit d'égoïsme. Si c'est bon pour moi ça doit être bon pour bien du monde.

Pour vivre ensemble et se comprendre, il faut savoir se parler et surtout s'écouter l'un l'autre. Il me semble que nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Mais le début est bon. Continuons. Pour terminer, voici un petit devoir sur votre droit d'aimer: Qu'est-ce qu'aimer? Qu'est-ce que j'aime? Pourquoi j'aime? Comment j'aime? Ex-prof amoureux.

R/ Merci de vos propos empreints d'une bonne connaissance de soi-même et des autres. L'amour ce devrait être simple, mais c'est une des choses les plus difficiles à vivre. Car on entre de tout dans le mot "amour". Quand le désir physique de possession vient troubler l'esprit, il est bien difficile de se dégager d'une certaine forme d'égoïsme où s'enferment la jalousie et l'irrationnalité.

LAITUE-LAITUE: Vous avez des petits problèmes avec vos laitues. Disons que pour empêcher une belle pomme de laitue de se faner et pour la conserver une quinzaine de jours, suivre les conseils suivants: la

choisir verte, mais pas trop dure. La frapper du côté du cœur (de son cœur de laitue) sur une planche ou sur le comptoir. Enlever le cœur avec les mains. Laver et laisser égoutter à fond. Mettre la laitue dans un sac de plastique au fond duquel on aura déposé un ou deux mouchoirs de papier et la ranger au réfrigérateur, dans le tiroir à légumes. Pour raffermir la laitue, la faire tremper dans de l'eau très froide additionnée d'une ou deux cuillerées à table de vinaigre et d'une de sucre.

CORINA: Pour arroser vos plantes suspendues, y placer des cubes de glace, cela évitera les coulisses d'eau par terre. Pour rendre sa force à une fougère qui dépérit, il suffit de verser quelques gouttes d'huile de ricin sur les racines et de laisser son pot tremper toute une nuit dans un seau d'eau. Merci de vos bons mots.

UN COUSCOUS À LA CANADIENNE: En réponse à une demande faite dans un précédent courrier voici qu'une aimable lectrice du Bas-du-Fleuve nous envoie une recette de "Couscous" adaptée à la canadienne.

Ingrédients: 1 tasse de pois chiches, un peu d'huile végétale, 2 oignons hachés, 4 branches de céleri tranché, 1 boîte de 10 onces de champignons, 4 carottes tranchées, 2 c. à thé de raifort, 1/2 c. à thé de moutarde sèche, 2 c. à thé de flocons de persil (haché), 1 feuille de laurier, 2 cubes de bouillon de poulet dans 2 tasses d'eau bouillante, sel et poivre au goût, 1 tasse de riz. **Mode de préparation:** Faire cuire les pois chiches dans une cocotte, faire revenir dans l'huile les oignons, le céleri, les champignons égouttés et les carottes. Ajouter les épices au mélange et continuer à faire revenir pendant environ 10 minutes. Ajouter le bouillon de poulet. Couvrir et laisser mijoter pendant 10 minutes. Ajouter les pois chiches cuits, du sel et du poivre au goût. Faire cuire le riz et verser dans chaque assiette le riz cuit, puis recouvrir du mélange de légumes. Il est aussi possible de mélanger le riz avec les autres ingrédients.

SANS FEMME, LA TERRE NE VIT PAS

Q/ Je suis un fils d'agriculteur, j'ai 26 ans. Je note que ces derniers temps dans la TCN, parmi les différentes chroniques en particulier, l'Opinion Rurale, l'Éditorial ou le Courrier il fut question de l'importance et de la place occupée par la femme sur une exploitation agricole, peu importe son type de production. J'appuie très bien tous ceux

qui ont émis leurs idées et les félicite de leur geste.

Sans femme pour voir à la maison, aux enfants et à tout le reste, un agriculteur se chercherait bien vite un autre travail. Lorsque surgit un problème ou une décision à prendre qui l'engage aussi bien que sa femme, des répercussions peuvent s'ensuivre dans toute l'entreprise. C'est plutôt réconfortant de savoir que son épouse lui sera d'un grand secours pour permettre de planifier la situation.

Sachant que le métier d'agriculteur ils le pratiquent et ils l'aiment tous les deux. Ce ne sont que deux ou trois choses parmi tant d'autres. C'est pour cela que je désirerais connaître une demoiselle qui aimerait faire sa vie avec un fils de cultivateur qui veut bien le devenir à son tour un jour. Elle serait pour moi.

"L'Âme soeur"

R/ Connaissant tout le problème que pose la relève "des épouses" en agriculture, je veux bien encore une fois pratiquer une entorse à mon code habituel et passer votre requête. Signalons cependant qu'il existe dans notre section "Annonces classées" une rubrique de demandes de correspondants. Je veux éviter en vous orientant ainsi que notre Courrier ne devienne qu'une occasion d'échanges épistolaires entre les lecteurs.

ÉCONOMIE: Pour aider à éti-
rer le budget, vous avez raison de vous rabattre sur la viande hachée. Disons que le boeuf haché se détériore cependant plus rapidement qu'un rôti et qu'il ne doit pas être conservé plus de deux jours. Trop manipuler la viande hachée la durcit. Se servir de ses mains ou de deux fourchettes. Éviter de trop presser. Quelques cuillerées d'eau ou de lait ajoutées à la viande remplaceront le jus qui s'évapore à la cuisson. Pour préparer un repas consistant avec une très petite quantité de viande hachée, la mélanger avec un oeuf et un peu de mie de pain, ou encore ajouter un peu de gruau, cela donne du moelleux à votre viande.

FLORIDA: Vous n'avez pas à entretenir de craintes exagérées pour ce voyage en Haïti. Il suffit dans les pays tropicaux de prendre certaines précautions. Par exemple ne boire que de l'eau en bouteille ou de l'eau bouillie et refroidie dans le même récipient. Faire de même pour se laver les dents. Faire bouillir le lait. Ne manger aucun légume ou fruit cru, sauf si la pelure est intacte et qu'on l'enlève soi-même après s'être lavé les mains. Éviter les glaçons dans les boissons, car si l'eau est polluée, les glaçons le sont aussi. Bon voyage.

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTREAL H2L 2P2

RADIO-TELE

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

"Au temps des carrioles"

Le samedi 11 août à 18h30, la série *Un pays, un goût, une manière* (Réseau Radio-Canada) présente un documentaire de François Brault et Michel Lessard intitulé *Au temps des carrioles*.

Brault et Lessard ont réalisé plusieurs films sur l'ingéniosité et le savoir-faire dont nos ancêtres ont fait preuve pour se protéger du froid. Dans les Feux fermés au pays de l'hiver, les deux cinéastes ont démontré que pour vaincre l'hiver par le poêle, avant l'invention des allumettes, il fallait une bonne dose de patience et d'imagination.

Nos ancêtres ont toujours été de grands amateurs de chevaux et de véhicules hippomobiles. Les colons originaires de provinces où l'hiver était plus rigoureux savaient comment s'y prendre pour sil-

lonner les routes, même durant la froide saison. Quant aux autres, il leur a bien fallu appren-



dre, surtout que nos hivers dépassaient en rigueur ceux de France.

L'apprentissage du pays de neige et de glace a été long et pénible mais nos ancêtres étaient déterminés, courageux et têtus comme Normands et Bretons. Au cours des années, après de multiples expériences et tâtonnements, ils ont réussi à vaincre l'hiver. Ni glace, ni vents, ni tempêtes de neige ne les empêchaient de sortir quand ils en avaient envie.

Leurs carrioles étaient construites solides; capables de résister aux pires froids, munies de jantes qui glissaient doucement sur la neige ou la glace, garnies de couvertures de fourrure qui tenaient les occupants au chaud et flanquées de fanaux qui suffisaient à éclairer faiblement, la nuit, les rues en ville et les chemins à la campagne. Il n'y avait pas de carnaval à Québec ou à Montréal aux XVIIe et au XVIIIe siècles, mais rien n'empêchait nos ancêtres de sortir pour visiter parents et amis, d'aller dîner et danser fort loin de leurs demeures, en toutes saisons. Pour les Québécois de l'époque, la carriole était essentielle à la vie agréable. Rien d'étonnant que les Québécois d'aujourd'hui vouent un culte à leur voiture... la tradition est bien enracinée.

LA SEMAINE VERTE

La semaine verte
Dimanche le 12 août 1979 à midi

- Le dossier: l'élevage du mouton au Québec. Commentateur: Germain Lefebvre; réalisateur: Gilles Perron
- La chronique horticole: la fleur majeure.
- Commentaires sur l'actualité agricole.
- Court sujet: la loi des mauvaises herbes avec Yvon Leblanc.

Les Jeux du Québec

Depuis le 8 août jusqu'au 19 courant, se déroulent les Jeux d'été du Québec, dans le cadre enchanteur de Saint-Georges-de-Beauce, ville-hôte des Jeux d'hiver en 1974. L'ensemble d'activités sportives et de manifestations culturelles que représentent ces Jeux permettra, cette année encore, à nos

athlètes en herbe de mesurer leur talent à d'autres jeunes, d'autres amis. Saint-Georges recevra donc grandement les finalistes des 18 régions participantes inscrits dans les 15 disciplines portées au programme des compétitions.

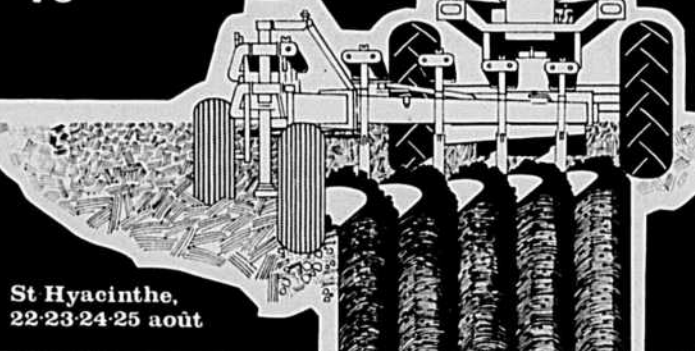
La télévision de Radio-Canada sera sur place pour témoigner des "prouesses" de ces futurs champions. On y présentera les faits saillants des finales sportives des Jeux, en plus d'ouvrir l'oeil sur les cérémonies d'ouverture et de clôture de cet événement d'import-

tance. Vous serez à même de vivre au rythme des Jeux d'été de Saint-Georges-de-Beauce, et de suivre les progrès constants de ces jeunes étoiles de demain.

Horaire des Jeux à la télévision

Samedi 11 août, 14 h 00
Dimanche 12 août, 14 h 00
Mercredi 15 août, 19 h 30
Samedi 18 août, 15 h 00
Dimanche 19 août, 15 h 00

Concours de labour '79



St Hyacinthe,
22-23-24-25 août

STATION DE RECHERCHE AGRICOLE,
ministère de l'Agriculture du Québec.
(PRÈS DE L'I.T.A.)

- Concours de labour
- Exposition et démonstrations de machines agricoles
- Programme de consommation

VENEZ NOMBREUX!

FILMS À LA TELE

SEMAINE DU 11 AU 18 AOÛT 1979

Explications: Les chiffres placés après le titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: E — enfants; A — adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 11 AOÛT
20h.30 — L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (3) (The Apprenticeship of Duddy Kravitz), Can. 1974. Comédie dramatique de T. Kitchell avec Richard Dreyfuss, Michelle Laroche et Jack Warden. Dans le milieu juif de Montréal, le fils d'un chauffeur de taxi cherche à se faire une place au soleil par diverses combines. Scénario abondant en épisodes pittoresques et bien développés. Mise en scène vivante et colorée. Excellente interprétation.

DIMANCHE, 12 AOÛT
23h.00 — CETTE NUIT OU JAMAIS, Sué. 1972. (3) Comédie satirique de D. Schmidt avec Ingrid Caven, Vali Geiler et Peter Chatel. Dans un château en Bohême, maîtres et serviteurs échangent leurs rôles un jour de fête. Fantaisie symbolique réalisée dans un style volontairement désuet. Climat onirique. Recherches esthétiques. Rythme lent. Utilisation brillante de musiques variées.

LUNDI, 13 AOÛT
14h.30 — L'HÉRITIER DES MONDES, Fr. 1940. (5) — Comédie de A. Valentin avec Fernandel, Jules Berry et Elvire Popesco. Un simple facteur rural hérite d'un baron dont il est l'enfant naturel. Intrigue conventionnelle. Mise en scène assez alerte. Jeu savoureux de Fernandel.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 11 AOÛT
20h.00 — FRANCIS GARY POWERS, PILOTE DE L'AVION U-2 (Francis Gary Powers: The True Story of the U2 Spy Incident), (5) — E.U. 1976. Drame de D. Mann avec Lee Majors, Noah Beery et Nehemiah Persoff. L'aventure d'un pilote américain dont l'avion de reconnaissance

fut descendu au-dessus du territoire soviétique en 1960. Film tourné pour la télévision. Reconstitution consciencieuse mais plutôt terne d'un incident authentique. Interprétation valable. — A.

DIMANCHE, 12 AOÛT
20h.00 — MURDOCK ET SES TRUANDS (Murdock's Gang), (5) — E.U. 1972. Drame Policier de C.S. Dubin avec Alex Dreier, Janet Leigh et Murray Hamilton. Un ancien avocat qui dirige une agence de détectives évalue un complot contre la vie d'un millionnaire. Traitement conventionnel. Rythme plutôt lent. Détails inutiles. Interprétation convenable. Film tourné pour la télévision.

LUNDI, 13 AOÛT
14h.45 — CIBOULETTE, (4) — Fr. 1933. Comédie musicale de C. Autant-Lara avec Simone Berriau, Robert Burnier et Drame. Les amours d'une petite marchande avec un riche jeune homme. Adaptation alerte d'une opérette populaire. Mise en scène inventive. Bons interprètes.

MARDI, 14 AOÛT
14h.45 — JEFF, (4) — Fr. 1968. Drame policier de J. Herman avec Alain Delon, Mireille Darc et Frédéric de Pasquale. À la suite d'un vol de bijoux, le chef d'un gang disparaît avec le butin. Histoire conventionnelle racontée dans un style sobre et efficace. Suspense maintenu avec art. Jeu retenu des protagonistes.

QUEBEC Canal 4 — CFCM

SAMEDI, 11 AOÛT
20h.00 — LES CAVALIERS (The Horsemen), (4) — E.U. 1970. Étude de mœurs de J. Frankheimer avec Omar Sharif, Leigh Taylor-Young et Jack Palance. Le fils d'un chef de clan, humilié par une défaite à une compétition hippique, tente de retrouver son honneur. Données documentaires intéressantes sur la vie de certaines peuplades d'Afghanistan. Mise en scène de métier. Bonne interprétation de J. Palance.

DIMANCHE, 12 AOÛT
23h.40 — CROISIÈRE SURPRISE (Doomed), (5) — E.U. 1967. Comédie de N. Taurag avec Elvis Presley, Annette Day et John Williams. Un chanteur protège une jeune héritière contre des attentats. Scénario mince prétexte à chansons. Aspects folkloriques intéressants. Mise en scène de métier. Interprétation dégaillée. — A.

LUNDI, 13 AOÛT
10h.30 — LA VALSE DES COLTS (He

Rides Tall), (5) — E.U. 1964. Western de R.G. Springsteen avec Tony Young, Dan Duryea et Madlyn Rhue. Après bien des difficultés, un shérif parvient à mater un hors-la-loi. Vieux clichés ressassés de façon artificielle. Réalisation honnête. Interprétation monolithique.

MARDI, 14 AOÛT
10h.30 — UNE FILLE À BAGARRÉS (Scarlet Angel), (5) — E.U. 1952. Film d'aventures de S. Salkow avec Yvonne de Carlo, Rock Hudson et Richard Denning. Une entraîneuse recueille un bébé et adopte l'identité de sa mère décédée. Banal mais bien construit. Tendances mélodramatiques. Interprétation valable.

MERCREDI, 15 AOÛT
23h.15 — LES DIALÈSES DU DÉSERT (Sea of Sand), (4) — G.B. 1958. Drame de guerre de G. Green avec Richard Attenborough, John Gregson et Michael Craig. Pour atteindre un dépôt d'essence à détruire, une patrouille doit traverser une dangereuse mer de sable. Sobre et authentique. Intérêt soutenu. Interprètes dynamiques. — A.

JONQUIERE Canal 12 — CKRS

LUNDI, 13 AOÛT
17h.00 — LA FILLE EN BLEU JEANS (Blue Jeans), (5) — E.U. 1959. Drame psychologique de P. Dunne avec Carol Lynley, Brandon De Wilde et Macdonald Carey. Une adolescente devient enceinte à la suite de relations avec un garçon de son âge. Traitement superficiel. Mise en scène théâtrale. Interprétation sensible.

JEUDI, 16 AOÛT
23h.00 — MON ONCLE BENJAMIN (4) — Fr. 1969. Comédie de E. Molinaro avec Jacques Brel, Claude Jade et Paul Frankeur. En France, sous Louis XV, un médecin de campagne mène une joyeuse vie avec de gais compagnons. Farce gaillarde enlevée avec entrain. Mise en images plaisante. Ensemble d'une grâce ancienne appréciable. Excellente équipe d'interprètes.

VENDREDI, 17 AOÛT
23h.00 — LA FIN DES PYRÉNÉES, (5) — Fr. 1970. Drame poétique de J.P. La-Journade avec Gérard Philou, Fiametta Ortega et Nina Engel. Après la mort de son père, un jeune entreprend de vivre en marge de la société dans les montagnes. Recherche forcée d'insolite. Ton contestataire. Ensemble confus et fort inégal.

SAMEDI, 18 AOÛT
00h.00 — BOMBARDIER B-52 (Bombers

B-52), (5) — E.U. 1957. Drame de G. Douglas avec Karl Malden, Natalie Wood et Efrim Zimbaldist. Un sergent-mécanicien de l'aviation s'entend mal avec un officier supérieur. Conventionnel. Bonne partie documentaire. Interprètes consciencieux. — A.

VENDREDI, 17 AOÛT
20h.00 — LE VOLEUR, (3) — Fr. 1967. Étude psychologique de L. Malle avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold et Julien Guiomar. En 1890, un jeune bourgeois devient voleur pour se venger d'un oncle qui l'a dépouillé de son héritage. Humour noir et satire virulente. Mise en images remarquable. Dialogue ironique. Interprètes fort bien dirigés.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

SAMEDI, 11 AOÛT
23h.00 — DÉTOUR (Journey), (3), Can. 1972. Drame poétique de P. Almond avec Geneviève Bujold, John Vernon et George Sperdakos. Une jeune femme est amenée à vivre en communauté avec un groupe de gens dans une région sauvage. Intrigue mystérieuse aux aspects symboliques. Images d'une grande beauté. Rythme bien contrôlé. Climat poétique. Interprétation excellente.

DIMANCHE, 12 AOÛT
12h.30 — L'ILE DES RÉPROUVÉS (Four Desperate Men), (5), Austr. 1960. Drame policier de H. Watt avec Aldo Ray, Neil McCallum et Heather Sears. Des évadés de prison menacent de faire sauter un navire chargé d'explosifs. Mise en scène et interprétation conventionnelles. Décor naturel bien utilisé.

LUNDI, 13 AOÛT
23h.00 — ALLO, BRIGADE SPÉCIALE (Experiment in Terror), (3) — E.U. 1962. Drame policier de B. Edwards avec Glenn Ford, Lee Remick et Ross Martin. Une jeune fille est menacée de mort par un bandit inconnu qui veut la forcer à voler une forte somme. Suspense bien mené. Technique au point. Jeu sobre et convaincant des acteurs.

MARDI, 14 AOÛT
23h.00 — UNE HISTOIRE DE CHINE (Satan Never Sleeps), (5) — E.U. 1962. Drame religieux de L. McCarey avec Clifton Webb, William Holden et France Nuyen. Une jeune Chinoise s'oppose à un prêtre dont la mission est occupée par les communistes. Fautes de goût. Images banales. Interprétation inégale.

MERCREDI, 15 AOÛT
23h.00 — LE LIT CONJUGAL, (4) — It. 1963. Comédie satirique de M. Ferrari avec Ugo Tognazzi, Marina Vlady et Walter Giller. Désireuse d'avoir un enfant, une femme épouse son mari par ses exigences conjugales. Ton de bouffonnerie amère. Sens du rythme. Direction adroite des interprètes.

JEUDI, 16 AOÛT
23h.00 — LE CYGNE (The Swan), (4) — E.U. 1955. Comédie dramatique de C. Vidor avec Grace Kelly, Alec Guinness et Louis Jourdan. Une jeune aristocrate destinée à un prince est amoureuse d'un simple précepteur. Climat romantique. Délécatte et humour. Mise en scène soignée. Interprétation fine et racée.

VENDREDI, 17 AOÛT
23h.00 — LA NUIT ENSORCELÉE (Fear No Evil), (5) — E.U. 1969. Drame fantastique de P. Wendkos avec Louis Jourdan, Lynda Day et Bradford Dillman. Un psychiatre vient en aide à une jeune fille qui se dit hantée par le fantôme de son fiancé. Curieux mélange de sorcellerie et de psychologie. Tension soutenue. Interprétation valable. Film tourné pour la télévision.

SAMEDI, 18 AOÛT
00h.30 — LES FRÈRES RICO (The Brothers Rico), (5) — E.U. 1957. Drame policier de P. Karlson avec Richard Conte, Kathryn Grant et James Darren. Un gangster devenu honnête retombe aux mains de ses anciens complices. Psychologie superficielle. Moyen et conventionnel. Bons interprètes.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 11 AOÛT
23h.10 — LA RÉVÉLATION, (5) — Fr. 1970. Drame de A. Laval avec Olga Georges-Picot, Saddy Rebot et Juliette Mills. Une jeune femme mariée devient la maîtresse du directeur d'une boutique de modes qui veut l'entraîner à des jeux érotiques pervers. Récit banal centré sur le triangle classique. Rythme lent. Photographie soignée. Bons interprètes.

JEUDI, 16 AOÛT
23h.10 — LE SHERIF SOLITAIRE (The Hard Man), (5) — E.U. 1957. Western de G. Sherman avec Guy Madison, Valerie French et Lorne Greene. Un ex-officier se joint au shérif d'El Solito et l'aide à établir la paix. Western de routine. Scénario

confus. Bonne utilisation des décors naturels et de la musique. Interprétation valable de G. Madison.

DIMANCHE, 12 AOÛT
23h.00 — LES HOMMES, (5) — Fr. 1972. Drame policier de D. Vigne avec Michel Constantin, Marcel Bozzuffi et Nicole Calan. À sa sortie de prison, un trafiquant de cigarettes américaines s'en prend à ses complices qui l'ont lésé en partageant les profits de l'entreprise sans lui. Épisodes réels tirés d'archives criminelles. Style documentaire. Mise en scène et interprétation valables.

JEUDI, 16 AOÛT
19h.30 — LA FOLLE DE CHAILLOT, (4) — E.U. 1969. Comédie dramatique de B. Forbes avec Katharine Hepburn, Yul Brynner et Danny Kaye. Une vieille dame excentrique entreprend de combattre des profiteurs qui veulent exploiter le sous-sol de Paris. Adaptation d'une pièce de Jean Giraudoux. Ton théâtral. Mise en images soignée. Action lente. Interprètes de valeur.

VENDREDI, 17 AOÛT
23h.10 — LA CHATELAINE ET SES TRUANDS (Crooks and Coronets), (5) — G.B. 1969. Comédie policière de J. O'Connell avec Telly Savalas, Edith Evans et Warren Oates. Deux escrocs américains viennent en aide à une châtelaine menacée de vol. Original et farfelu. Un certain manque de rythme. Interprétation heureuse. — A.

RADIO-QUEBEC

LUNDI, 13 AOÛT
21h.00 — LES BICOTS-NEGRES, VOS VOISINS, (4) — Fr. 1974. Drame social de M. Hondo avec Bachir Touré, Jacques Thébaud et Jean Berger. Les mésaventures d'Africains venus travailler en France. Réquisition sociale au style éclaté. Mélange de documentaire et de farce satirique. Quelques longueurs. Foissonnements d'idées et d'observations.

MARDI, 14 AOÛT
21h.30 — L'AMOUREUSE, (5) — Bel. 1972. Drame psychologique de C. Mesnil avec Adriana Bogdan, Marcel Berteau et Arlette Biernaux. Une célibataire s'invente une idylle imaginaire avec un médecin. Mélange de rêve et de réalité. Manque de substance dramatique. Mise en scène appliquée. Interprétation artificielle.

9 AOÛT 1979, LA TERRE DE CHEZ NOUS – PAGE 17

AUBAINES

Séchoir à grain continu "Matewa" modèle 600. Moissonneuse-batteuse John Deere 4400 avec nez à maïs 4 rangs. Moissonneuse-batteuse International 315. Moissonneuse-batteuse John Deere modèle 45. Tracteur Oliver 1955, 4 roues motrices. Tracteur International 724. Tracteur White 2-60. Tracteur Ford 3000. Tracteur Renault 651-4. Presses New-Holland, John Deere et International. Faucheuse automotrice International modèle 175 avec conditionneur. Boltes automatiques Dion avec Wagons, Fourragères Dion avec attaches. CENTRE AGRICOLE J.L. D. INC. ST-AUGUSTIN, MIRABEL. (514) 430-1342.

TRACTEUR Renault 651-4, presque neuf, 90 heures seulement, très propre, avec chargeur à l'avant. (514) 378-2233

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. Super 92, diesel avec faux 12 pieds; à vendre avec ou sans équipement à maïs 4 rangs. St-Philippe. (514) 659-8627

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Allis-Chalmers F2 diesel, tête à grain 13 pieds, tête à blé d'Inde 4 rangs, année 1977. (819) 849-6930.

À VENDRE: Andaineuse International 163, pour grain seulement, en très bonne condition \$2.500; compresseur, moteur de 1 H.P. \$200. (514) 258-2614.

TRACTEUR Inter, modèle 674 avec chargeur avant, 1.800 heures, excellente condition. Grosse grappe arrière pour tracteur avec cylindre 8 pieds de large. (514) 473-2354.

SURPLUS D'EQUIPEMENT. Arro-soir Technoma, 40 pieds de rampe, pompe double, réservoir 250 gallons, spécial \$1.500. Tracteur sur chenilles M.F. 3366, 1972 avec lame de 10 pieds et pelle à fossé, très bonne condition. Qualifié pour les travaux mécanisés \$12.000. Tracteur 1150 M.F., 150 forces, roues doubles arrière; pneus à ris; très bonne condition \$18.500. Cet équipement peut être vérifié au travail. Tél.: (418) 831-3139.

RÉSERVOIR à lait 600 gallons de marque Zéro avec lavage automatique. Système de traite Surge avec système par gravité, 4 unités pour 50 vaches. Compresseur Surge 75 plus. S'adresser (514) 454-9444 — 454-2309.

ARRACHEUSE à patates Togard McEvan, 1 rang, avec convoyeur pour vrac. Aussi ensacheuse automatique, 2 têtes pour 2 à 20 lb. S'adresser à (514) 454-2947.

AUBAINE: M.F. 410 diesel. Batteuse garantie pour la saison, parfaite condition. (514) 378-9891.

PREQUE RIEN: Fourragère M.F. 200, neuve avec nez 1 rang, \$4.995. Fourragère M.F. 260 neuve, nez 2 rangs \$5.995. (514) 378-9891.

UN BULLDOZER TD — 15, pelle avant et arrière, en parfaite condition et un autre pour morceaux avec pelle et winch. Prix raisonnable. Appelez à (514) 788-2935.

CONVOYEUR "Bin Loader" pour empiler pommes de terre dans l'entrepôt. Longueur 35 pieds. Tél.: (819) 837-2635.

TRACTEUR International 250 diesel, fourragère Inter, souffleur, silo, épandeur d'engrais chimique 6 pieds, presse à foin New-Holland. (418) 829-2575.

BATTEUSE 300, Massey, automotrice avec pick-up, barre de faux, n'a jamais battu de blé d'Inde. En très bonne condition. (514) 473-9479.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE International 82, avec pick-up et "Scourkleen" a fait 350 arp. excellent. Argenteuil. (514) 537-3074 soir.

BATTEUSE Massey-Harris 60, barre de faux, 10 pieds, pick-up à andain. Pièces de rechange \$2.200. Ste-Elisabeth. (514) 756-2046.

TRACTEUR International 574, année 1974, avec pelle, 68 forces. Prix: \$7.800. (418) 728-3750 (418) 767-3525.

À VENDRE: Tracteur Case 1370, modèle fourragère 2 rangs New-Holland, tête à foin et à maïs, 3 boltes Dion et un souffleur Dion. Parfait état. St-Cyrille. 397-2778.

BATTEUSE Dion 22X38 avec hache-paille, tout courroie, lieuse à grain modèle récent, toile à prise de pouvoir. Batteuse Forano 20X30, comme neuve, tout courroie. Lieuse à blé d'Inde Inter. Charrue 2 et 3 versoirs. Cockshutt 30 roux poulie, prise continue, pas hydraulique. Bon état. (819) 334-2248.

NETTOYEUR d'étable Lajoie, montée 45 pieds pivotante 45 pieds L 700, 350' de chaîne qui tourne à gauche avec transmission, comme neuf, à vendre (514) 797-3425.

À VENDRE: 1 batteuse Massey-Ferguson, modèle 300, à gaz avec barre de faux. S'adresser à (514) 258-3521.

À VENDRE: Tracteur Case 930, année 1968 avec cabine 2.600 heures de travail, en très bonne condition. 258-2817.

À VENDRE: un réservoir en vrac de 280 gallons, un pot, une trayeuse, des carcans et 800 balles de foin. Après 6 hrs. (819) 839-2282.

ENSELÉUR Hesson 7020, avec nez à blé d'Inde à 2 rangs et ramasseur d'andain. Souffleur Dion Elephant ainsi que 2 voitures Dion avec 3 rabatteurs, 2 voitures à grain avec bolte Tunco. (514) 244-8873 ou 244-8877.

À VENDRE: nez à blé d'Inde 1 rang modèle 50 Dion, en bon état s'adresser à St-Eugène de Guigues (819) 785-3353.

À VENDRE: épandeur engrais chimique John Deere modèle EC392 charge maximale 1700 lb un an d'usage, très bonne condition. Tél.: (514) 794-2925.

À VENDRE: Souffleur à blé d'Inde Gehl, table courte, 4 pieds de fan, prise de force parfaite condition. Tél.: (514) 427-5372.

À VENDRE: lieuse à grain, batteuse à grain, épandeur à fumier, pelle à fumier, sarasin crible Tél.: (514) 743-7708.

RIOU MACHINERIES INC ST-SIMON RIMOUSKI

Tracteur David Brown 990 chargeur double action; tracteur Belarus T420 4 X4 comme neuf; tracteur Belarus M520 4x4 cabine; tracteur Case 300 moteur neuf; tracteur Belarus T420 chargeur double action 500h; tracteur David Brown 1200 très propre; faucheuse conditionneuse NH 479, 2 foins; presse Massey no 12, 1 foins; presse NH 271 très bonne; presse Oliver 620 parfaite; fourragère NH717 nez à blé d'Inde, barre de coupe neuve; fourragère NH 707 nez à blé d'Inde; fourragère Fox 425 nez à blé d'Inde; fourragère NH818 nez à blé d'Inde hachoir John Deere 16 A; ramasseuse à roches Diamond Crown 5; ramasseuse à roches Rock-o-Matic; plusieurs faucheuses 3 pts; râteaux; charreux. Livraison gratuite dans le bas du fleuve. Tél. (418) 738-2868 (418) 738-2096 — (418) 723-8901.

PRESSE à fer, capacité de 50 à 100 tonnes, 12 pieds de hauteur, table 4'x8' pivotante, un mois d'usage, à coûté \$7800, laisserais pour \$4000. Aussi tour à fer prix \$800. Tél. (819) 344-2227.

FOURRAGÈRE New-Holland 717 nez à maïs, barre de faux. Projecteur Dion avec vis. Voiture Dion 3 rabatteurs. Épandeur International 150 minots. Réservoir à lait De Laval 3565 lb. BELOEIL, 2955 De l'Industrie. (514) 467-3867.

PULVÉRISATEUR pour tout arrosage, pompe 30 gallons minutes; Boam 30 large, parfait état. Charrue 2 raies pour International Super C. Tél. (819) 268-5290.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE tralante Oliver modèle 18 en bonne condition avec boltes et vis à grain. Tél. (514) 836-3819.

UN VIDEUR À SILO

Patz 3 ans, 20 pieds, moteur 5 forces, avec grandes roues, trépid, câble pour le monter. Cause: Changement de système. FERME COATES & FILS, East Angus, Cte Compton. Tél. (819) 832-2592.

CLASSEUR, laveuse et mureuse d'oeufs 1968 à vendre (Les Buissons Cte Saguenay). Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant le 24 août 1979 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du Crédit Agricole du Québec, 1020 route de l'Église, Ste-Foy, Québec G1V 3V9 et au bureau de renseignements agricoles, 11 Boul. Fafard, Baie St-Paul Charlevoix ouest. À Ste-Foy (418) 643-8101. À Grande Bergeron (418) 232-6273. À Baie St-Paul (418) 435-6622.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE 715

International Harvester, neuve barre de coupe de 13 pieds, à sacrifier au prix coûtant. A. BRETON CIE LTÉE. (418) 876-2115.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE

Une MF 510 diesel 1976 avec cab, air climatisé, table à grain (4 rangs à blé d'Inde disponible) une MF 410 gaz, une MF 300, une Inter 205, une Inter 93 etc. Une débuseuse Tri Farmer diesel C 4 \$7300,00. une Oliver 1850 avec moteur Perkins. Succursale Lac St-Jean, Maurice Tremblay, St-Nazaire tél. (418) 668-2264 pour inf. s'adresser: LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC. 253 Ste-Angélique Nord Joliette tél.: (514) 756-8793.

À VENDRE: Batteuse Massey-Ferguson modèle 35 "trainante" avec "pick-up", andaineuse New-Holland, épandeur New-Idea 110 minots. STE-MADELEINE. (514) 795-3457.

CHARGEUR sur chenilles John Deere 2010 avec pelle 93A en bonne condition. Garage L.P. Choinière Engr., ROXTON POND, Cte Shefford, (514) 372-9527.

MOISSONNEUSE BATTEUSE 715 International hydro, table à grain 13', tête à maïs 4 rangs 1440 International, table à grain 13', tête à maïs, 300 Massey Ferguson Diesel cabine, table à grain 10'. Tracteur International 414 gaz, 633 avec loader, 2-44 Diesel; 574 TH avec loader, 624 diesel avec loader 1850, 504 gaz avec loader 2001, 784 diesel peu d'heure, Farmall C avec sarclure. Chargeur John Deere modèle 145 fourragère Hesson 7020 avec tête à maïs 2 rangs plus pick up, fourragère 650 International avec tête à maïs plus pick up fourragère International 555 avec tête à maïs 2 rangs plus pick up 717 super New-Holland tête à maïs 2 rangs, 2-707 New-Holland tête à maïs plus pick up fourragère John Deere 25 trois points, fourragère Kuhn P.G. trois points. Les équipements Messiers & Frères Inc. tél.: (514) 296-4403.

TRACTEUR INTERNATIONAL (1586 D 1979)

Pneus 20.8x38 arrière; 14 1 16.1 avant. Radio AM-FM. Véritable aubaine. (418) 692-4175.

BATTEUSE Cockshutt 428, à vendre. S'adresser: Tél. (514) 436-7178.

CHARGEUR frontal J. Deere 48, "quick attach", s'adaptant tracteur 1630-1830-213D. Avec bacquet fumier, neige et gravier. ST-ZEPHIRIN (514) 564-2044.

À VENDRE: Bolte d'ensilage "REX" avec wagon en très bonne condition \$775. Tél. (819) 336-3427.

À vendre lieuse à grain, marque Massey Harris, faux 7 pieds, très bonne condition. Faites une offre (514) 454-9545.

ENSACHEUR à patates à vendre. S'adresser à JEAN FORGET, 102A Lepage, Ste-Anne-des-Plaines. Tél. (514) 478-2613.

MOULIN à battre (grain), Dion, en bon condition. St-Lin. Tél. (514) 439-2345 ou 439-3896.

EQUIPEMENT À VENDRE: Salon de traite Chore Boy double 5 à vendre. Bonne condition. Raison: discontinuation industrie laitière. Presse New-Holland 270. Ensilure New-Holland avec ramasse-foin 717. Souffleur à silo Ford 718. Bulldozer International T-6 avec attachements. Tél. (514) 248-3627.

BATTEUSE Massey-Ferguson 300, Inter 80, 91, 93. Andaineuse Inter 201, récolteuse éplucheuse à maïs New-Idea 2 rangs, 12 rouleaux d'épluchage et récolteuse New-Idea automotrice unie système 3 rangs avec éplucheuse 12 rouleaux, fourragère John Deere modèle 34 et bolte d'ensilage de différentes marques. YVAN BRAIS, St-Pie de Bagot. Tél. (514) 772-2920, le matin ou en soirée.

MOISSONNEUSE-lieuse sur pneus, fonctionnellement une toile, prise de force, excellente condition. Aubaine: \$500. Plusieurs courroies. Batteuse Case 800, \$150. (819) 375-4087.

À VENDRE: Ramasse-andain White, modèle 600, largeur 10 pieds. Très peu usagé, prix \$1.000. Tél. (514) 793-2831.

SILO à moule usagé 12 tonnes, sans vis ni moteur \$400. Aussi refroidisseur à bidons, râteau antique. (819) 287-5794.

MOISSONNEUSE-batteuse "clipper" Massey-Harris 50, faux de 10 pieds. Tél. (514) 435-2526.

MOISSONNEUSE BATTEUSE à vendre Ford 640 à gaz très propre en parfaite condition 14 pieds faux prix à discuter tél.: (418) 963-2130.

ARRACHEUSE RÉCOLTEUSE Lockwood Mark 76 pulvérisateur John Bean 400 gallons, tracteur John Deere 4230 avec cabine, tout équipé, tél.: (514) 474-2547.

À VENDRE: Bull HDLL-63 avec lame arrière ainsi que "flode" et camion (514) 469-2926.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Ford 620, table à grain, 10 pieds, cabine. Parfaite condition. (514) 371-0067.

BATTEUSE DION

À vendre, modèle 22x38 avec toutes les courroies, très bonne condition. M. PIERRE CARON, Plessisville (819) 362-7682.

BATTEUSE Inter 93, avec pick-up à grain, casseuse à blé d'Inde New-Idea 12 rouleaux, Yvon Brais, St-Pie, Cte Bagot. (514) 772-2920.

TRACTEUR Farmall-Cub, avec moulin à foin, tracteur Cockshutt avec Pépinière Henry et "bucket" avant, en très bonne condition. (514) 454-4493.

MONTÉE de nettoyeur Lajoie 75 pieds de long, en très bon état. (819) 396-2254.

MACHINERIE À VENDRE

1 Moissonneuse-batteuse Oliver 525 avec table à grain 3 rangs à maïs; 1 Moissonneuse John-Deere 45 table à grain 3 rangs à maïs; 1 Moissonneuse-batteuse Glass avec table à grain et pick-up ramasseur; 1 Fourragère New-Holland 717 avec 1 rang à maïs; 1 Fourragère New-Holland modèle portée 707 - 1 rang à maïs; 2 Fourragères John-Deere avec Pick-up ramasseur 2 rangs à maïs; 2 Fourragères Dion modèle 50 barre de coupe 1 rang à maïs; 1 Souffleur Dion table courte; 1 Souffleur New-Holland modèle 27; 1 Bolte à ensilage Dion 2 batteurs avec wagon; 1 Fourragère International modèle 650 pick-up ramasseur; et 2 rangs à maïs; 1 Presse à foin New-Holland modèle 271 à corde; 2 tracteurs White 2-105-4 roues motrices cabine; 1 tracteur David-Brown 880 avec chargeur hydraulique; 1 tracteur White 2-50 équipement régulier avec chargeur K-120 hydraulique; 1 charrue semi-portée Massey-Ferguson 5 versoirs; 1 charrue Overum semi-portée 4 versoirs; 1 charrue Oliver 565 semi-portée 4 versoirs; plusieurs charrues hydrauliques modèle portée.

SCAR Ste-Rosalie

192 Boul Laurier
Ste-Rosalie Tél.:
773-0653
773-4002
774-7785

À VENDRE: Tracteur Massey-Harris 33 avec prise de force, poulie, et 3 roues ajustables, parfait état. \$2.000. (514) 658-2357.

VOITURE à foin, 6 roues, camion 1 tonne G.M.C. Double roue. St-Bernard, Cte St-Hyacinthe. (514) 792-6418.

ANDAINEUSE M.F.-36, avec conditionneur, comme neuve. (514) 378-9891.

BATTEUSE International 105 avec pick-up à andain, en très bonne condition. Monte-balles, fond de tôle, 32 pieds. Tél. (514) 549-2382.

CHOPPER à vendre M-C, fait par Forano. Très propre. Tél. (514) 584-2194.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey-Harris Ferguson No 35, en parfait ordre. (514) 691-1378.

À VENDRE: une fourragère New-Holland 707, avec pick-up à foin et nez à blé d'Inde. Une faucheuse-conditionneuse 479, New-Holland comme neuve. Une batteuse automotrice Massey-Ferguson, une voiture ensilage automatique International, 16 pieds, 3 batteurs St-Barnabé-Sud. Tél. (514) 792-6284.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE automotrice Oliver 25 avec pick-up à andain 10 pieds de faux. Tél.: (514) 789-5033.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE automotrice Ford 611 avec pick-up à andain, 10 pieds de faux. REJEAN THEROUX. Tél.: (514) 789-5033.

UN débouleur d'ensilage Patz ainsi que distributeur et winch au complet. Tél.: (514) 839-6902.

ÉPANDÉUR à fumier New-Idea no 206, 125 minots, en bon état \$300. Tél. (514) 773-7342.

BATTEUSE M.F. no 300 au gaz, 12 pieds avec pick-up ou batteuse M.F. Super 35, au gaz, 8 pieds avec pick-up. Javeluse Oliver 12 pieds. Wagon Tandem 20X8; Tracteur John Deere 710 diesel, servo-direction; Charrue Aldren 3 raies de 14 pouces avec déclencheur. Tél.: Boisbriand (514) 621-7418.

À VENDRE: Moissonneuse-batteuse Inter 615; 403-303-203-105-93-91-80. John Deere 45-35, Massey-Ferguson E. Allis-Chalmers et autres. Aussi fourragères de toutes sortes et faucheuses-conditionneuses. Pour Bas Québec: M. Claude Chouinard, St-Arsène (418) 862-8803. Léon Pelouquin, St-Simon, Bagot (514) 798-2447.

BOITE ensilage Dion, 16 pieds, 3 rabatteurs avec voiture 7 tonnes. Tél. (514) 772-5192.

SURPLUS INVENTAIRE: Prix aubaine, 1 couteau neuf pour feves blanches 4 ans, 1 andaineuse pour feves blanches, 4 ans neuve, 1 grubber Chisel Plow, semi-portée Forano 7 pattes, charrue 3 raies ou 4 raies, Forano Sanderum sur 3 points chargeur neuf sur 3 points avec goddets et cylindre, 1 planteur John Deere 6 fanges à plaques sans engrais chimique, 1 fendeuse à bois neuve \$350; 1 vis engrais chimique pour arrière camion \$300, avec moteur hydraulique, RODRIGUE LETENDRE, ST-HYACINTHE. (514) 773-8140.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Oliver #18, tralante avec faux de 7 pieds, parfaite condition. Prix: \$3.000. comptant. (514) 373-7175.

2 moissonneuses-batteuses Case 660, en bonne condition. Bas prix. Raison de vente: manque de main-d'oeuvre. CAMILLE FILTEAU, 10e Rang ouest, Princeville, Cte Arthabaska no 196. GOP IEO (819) 364-5703.

RÉSERVOIRS

Réservoirs d'acier 1.000 gallons pour ponceaux ou autres usages; réservoirs de 10.000 et 12.000 gallons, 8' et 10' de diamètre X 20' et 25' de long. Réservoirs de camion citerne 1.200 gallons, 1.500 gals, 1.800 et 2.200 gals séparés en 3 ou 4 compartiments. Aubaine. J. DROUIN. (418) 228-8841.

Moissonneuse-Batteuse Massey-Ferguson, modèle 510, moteur diesel, 2 ans d'usage, en parfaite condition. Table à grain épandeur et engrais 275 minots International.

TRACTEURS Massey diesel 30 Ind. avec avec pelle, 1.000 heures; David Brown 1212 cabine et pelle 1.800 heures; Oliver 1365 diesel avec pelle, double action 1.700 heures; Massey 203 diesel avec pelle double action; Massey 135 diesel; International 300 gaz avec attache 3 points; Petit Ferguson, moissonneuse-batteuse 205 Massey et 300 avec cabine, pneus à ris, très propre et en excellente condition, dévidoir avec broche 93; International et 80, tralante; Presse à foin New-Holland 268 à broche et no 9 et 10 Massey à corde, râteau-fleur New-Holland, faucheuse-conditionneuse New-Holland 469, gros pneus, très bonne condition; Faneur à foin de 16 pieds, fourragère New-Holland Super 717 à 1 ou 2 rangs, avec barre de coupe à vendre séparément pour fourragère Super 717 New-Holland; Ford 612, faux de 6 pieds, nez blé d'Inde International avec nez à blé d'Inde, barre de coupe ou pick-up; Souffleur à silo 23 New-Holland; Conditionneur 404, New-Holland, charrue 3 ou 4 raies Hydrein et Sweden. J.B. GIRARD, 520, rue Des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu, Cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 787-2013.

2 boltes à patates 14' et 2 remorques Tandem. Peuvent être vendues ensemble ou séparément. Remorques Tandem peuvent servir pour chantier. En bonne condition. Tél. (819) 399-2812.

FOURRAGÈRE New-Holland avec pick-up à blé d'Inde sur hydraulique, environ 120 heures d'ouvrage. Tél.: (819) 879-4400.

FAUCHEUSE - CONDITIONNEUSE International 9 pieds, en bonne condition \$1.000. (514) 467-0748.

Arracheuse de betteraves à sucre avec oeil magique pont neuf Farmhand en très bonne condition. Tél.: (514) 583-6214.

Tracteur Massey Ferg. no 180 diesel, tracteur Massey Ferg no 235 diesel, tracteur Ford 4000 Silec, tracteur Inter 434 et 414 avec loader, tracteur Farmall 140 avec cultivateur et Farmall C avec cultivateur, tracteur Cockshutt 40 et Ford 860-600, tracteur Universal 50 forces, chopper New-Holland no 26 et Inter no 7, faneur à foin Kund 15 pieds et Fahr 12 pieds, râteau à foin semi-porté Massey Ferguson et râteau soleil. Drille à grain 42 pieds sur roues Snowco, faucheuse conditionneuse Inter 990 9 pieds trailer domper tantem, planteur à blé d'Inde de précision Monosom 4 rangs, fourragère New-Holland super 717 et Inter no 16, voiture New-Holland à ensilage 16 pieds et aussi voiture Dion, faux à foin et pick-up ramasseur pour fourragère Inter 350 moissonneuse batteuse Massey Ferg 72 et Inter no 203, charrue Sesame 3 roues all dreen et tout autre marque. J.P. Rathé, 166 rue Principale, Rougemont tél: (514) 469-2370.

2 boltes ensilage Dion, voiture 6 roues. Fourragère New-Holland 717, faux, pick-up à foin, nez à blé d'Inde. DENIS BOULE, 320, St-Pierre, St-Constant JOL. IXO (514) 632-3502.

À VENDRE: Tracteur 175 forces, Inter 4366 articulé avec charrue 770, 6 corps 16" et Vibro 45 de 28 pouces. (514) 787-2707.

MIX MILL

- Mélangeur broyeur (moulinage électronique)
- Élévateur à godets
- Élévateur à vis
- Buvettes Orato

LES EQUIPEMENTS MAGENTA INC.

R.R. 1
NORTH-HATLEY
(Sherbrooke)
Tél.: 562-1000
Rép. R. Simard.

ATTENTION CULTIVATEURS

AVONS un très bon choix de moissonneuses-batteuses usagées, marque International Harvester et Massey-Ferguson modèle tel que 91, 80, 105, 35, 26. S'adresser à H. FARAND & FILS LTÉE, St-Clet. Tél. (514) 456-3331.

VENTE DE FERMETURE de machinerie agricole usagée

Fourragère International modèle 550, barre de faux, tête à blé d'Inde, ramasseur de foin. Fourragère New-Holland, modèle 717 avec tête à blé d'Inde, ramasseur de foin. fourragère International 350 avec barre de faux et tête à blé d'Inde un rang. 2 autres fourragères modèles 16 et 15 tête à blé d'Inde et barre de faux. MASKINONGÉ FERME EQUIPEMENT 101 Boul. Est. Maskinongé. Tél. (819) 227-2263 le soir (819) 228-5635.

MAISONS

ST-FORTUNAT, près village, maison de campagne, 2e étage, eau de source, grand terrain. Idéal pour retraité, bicolleur \$5.500. (819) 344-2693.

ST-PIE BAGOT: grande maison antique 8 pces, garage double, grange-étable, garage, entrepôt, grand terrain, \$55.000. HENRI DENICOURT, Agent: 1-378-8461 — 1-379-5851. FIDUCIE DU QUÉBEC, Courrier.

BELOEIL, split level, 9 pièces, chambre noire, magnifique terrain, arbres matures, près de tous les services taxes basses. Tél.: (514) 467-6830 ou (514) 351-3222.

Ste-Sophie, 4 m. de St-Jérôme Bungalow 5 pièces \$36.500. Tél.: (514) 467-6830 ou (514) 351-3222.

RÉGION CANTONS DE L'EST: Aimerions louer avec option d'achat, maison bâties avec 20 à 30 acres de terrain. (514) 625-5544 ou 534 Foster, Fabreville, Laval. M. Jean Paul Ayotte.

Tannerie Prevost: Tannage de peaux de toutes sortes. 2706 Boul. Rosemont, Montréal. (514) 728-7886.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étalles. F. POISSANT, 182, Route 221, Napierville. (514) 245-7108.

ATTENTION CULTIVATEURS: Nous faisons le ménage intérieur des bâtiments au complet. Balayons à l'air, blanchissons au voo, avec désinfectant et poison à mouches. J. LANDRY (514) 469-2560.

VENDEUR PATZ
Vidéo neufs et reconditionnés,
équipement VHS Tél.: (514) 469-3002.

SILOS

À VENDRE: Silo en bois 16x30 avec videur Startline pour silo 16 et 18 pieds. Le tout en très bonne condition. Ange Gardien, Cte Rouville. 293-3279.

À VENDRE: Silo 16', 50' Coop avec débouleur, fourrageur New-Holland no. 717, système de traite à 6 unités, installation 65 vaches. S'adresser à (819) 365-4419.

SILOS
Silo en douves de béton 12' à 24' de diam.
• Finitions intérieures uniques
• Rapidité d'érection
• Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS
Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO
SUPÉRIEUR
C.P. 61, Granby, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
C.P. 2199, St-Romuald,
Cité Lévis, P.Q.
(418) 839-8808

SILOS
BÉTON ARMÉ COULÉ
12' - 14' - 16' - 18' - 20' - 24'
30' diam. int.
Citernes de 30' - 40' - 100'

"Silo Beaudry
Pas de soucy
C'est pour la vie"

VENDEUR PATZ

SILOS BEAUDRY INC.
625, Boul. de l'Industrie
Transcanada
Beloeil, Qué. J3G 4S5
Tél.: (514) 464-5011
(soir) (514) 584-3116

Région de Québec
Garage Paul Lemelin Inc.
Ste-Claire, Dorchester,
Tél.: (418) 883-3312

Est Ontario
Continustore
Crysler.
Tél.: (613) 887-5749

LES SILOS
DU QUÉBEC INC.

— Silos coulés 18 et 20 pi.
de diamètre
— Citernes à fumier liquide
de 40 à 100 pi. de dia-
mètre.

M. JEAN-PAUL FABRY,
661 Taniata
St-Jean Chrysostome
Cité Lévis, G0S 2T0
(418) 839-7927

SILOS
ACIER GALVANISÉ
Silver Shield

• Silo à ensilage
• Silo à maïs humide
• Silo à grains
• Séchoir à grain M & W
• Élevateur à godet
• Crible à grain
• Silo admissible
à la subvention.

O. LEBRUN & FILS INC.
638 rue St-Laurent
Maskinongé, J0K 1N0
(819) 227-2244-45

LES FONDATIONS
A. LEMAIRE INC.
Fondation de silos à ensilage; Dé-
molition et reconstruction de silos à
ensilage; Fondation de silos à grain;
Montage de silos à grain; Solage de
porcherie et d'étable; Fosses pour
fumier à évacuation souterraine; Fosses
à fumier solide pour nettoyage
d'étable. PARTOUT AU QUÉBEC
13 ans d'expérience, 1650. Rang St-
Pierre, St-Zéphirin, Cité Yamaska
(514) 564-2030 Estime gratuit sur
demande.

TERRES À VENDRE

CANTONS DE L'EST: 2 terres, 100 acres
chacune, semi-boisée, érablière sur les
deux, bâtiment, quai, machines, sur
une terre. Vendrais maison avec ter-
rain, comme désiré. Soit seulement. (418)
423-4404.

ST-ROSAIRE, porcherie, engraissement,
capacité 800 porcs. J.B. LEMIEUX ET
ASSOCIÉS INC., Courtier, Victoriaville,
(819) 758-7538.

DAVELUYVILLE, ferme laitière, 367
arpenes dont 175 en culture. 67 bêtes,
8527 lb MG. J.B. LEMIEUX ET ASSO-
CIÉS INC., Courtier, Victoriaville (819)
758-7538.

ST-NORBERT, porcherie, maternité, ca-
pacité 120 truies plus terre de 10 arpenes
X 28 arpenes. J.B. LEMIEUX ET ASSO-
CIÉS INC., Courtier, Victoriaville (819)
758-7538.

DAVELUYVILLE, ferme laitière, 252
arpenes dont 120 en culture. 56 bêtes,
8031 lb MG. J.B. LEMIEUX ET ASSO-
CIÉS INC., Courtier, Victoriaville (819)
758-7538.

À VENDRE: Ferme 300 arpenes, dont
150 culture. Belle forêt, grande maison,
garage, bâtiments. Porcherie 45 truies
avec ou sans rouler. Wickham, Cte
Drummond. (819) 398-6639.

PETITE ferme porcine de 20 arpenes,
située à St-Césaire pour 60 truies, mater-
nité avec permis de l'environnement et
municipalité, bons bâtiments, très bonne
maison. Pas d'agent. Tél.: (514) 469-4277.

ST-JACQUES LE MAJEUR: 50 arpenes
ou plus, endroit très privé. Moitié boisé,
ruisseau, maison 2 étages, chauffage air
chaud, grange-étable. Libre immédiate-
ment. \$25,000. (819) 344-2693.

FERMES à vendre avec ou sans quota,
machinerie et bâtiments 100 arpenes et
plus, région de St-Benoit, St-Hermas
(Mirabel) TMS Inc. 472-5140.

FERME LAITIÈRE — Machinerie, bâti-
ments, quota lait industriel, très bon
ordre. Doit vendre. ARTHUR TALBOT
465-5580, 672-5396. IMMEUBLES EX-
PRESS INC.

SHERRINGTON — 25 minutes du pont
Champlain, ferme maraîchère 90 arpenes,
avec bâtiments. Faut vendre. ARTHUR
TALBOT 465-5580, 672-5396. IMMEU-
BLES EXPRESS INC.

STE-ELISABETH DE WARWICK, ferme
laitière, 200 arpenes, quota: 357,000 lb.
J.B. LEMIEUX ET ASSOCIÉS INC.,
Courtier, Victoriaville (819) 758-7538.

À FERME-NEUVE: Ferme à vendre,
sans rouler, 220 acres, semi-boisée,
étable, bonne maison rénover. Bons
bâtiments. Appelez à (819) 587-3095.

ST-GABRIEL: ferme laitière bien équipée
à vendre, système de traite, quota 8,048
livres gras. Maison, bâtiment, machinerie
agricole. Parfait ordre. Grandeur 450
acres. (pas d'agent). Tél.: (819) 798-8392.

ARTHABASKA: Ferme avec rouler,
sans animaux, avec permis de porcherie.
J.B. LEMIEUX ET ASSOCIÉS INC.,
Courtier, Victoriaville (819) 758-7538.

RÉGION DRUMMONDVILLE: Terre
192 arpenes, ferme laitière 13,299 lb gras,
système de traite, machinerie complète.
IMMEUBLE PROVINCIAL ENRG.,
Courtier. 1-773-1416 ou 1-773-1134.

FERME à vendre environ, 7 milles de
Mirabel, 90 arpenes cultivables avec tous
les bâtiments, bon terrain à jardinage ou
grande culture. (514) 258-3537.

100 arpenes carré (4X25) avec bâtiments,
maison, grange, 2 hangars. Complet avec
équipement agricole (418) 728-2491.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme
laitière 176 arpenes rouler au complet,
silo pipe line bâtiments neufs quota de lait
industriel Inf. DENIS LAPIERRE agent,
CENTRE IMMOBILIER COURTIER
2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe Tél: 1 (514)
773-0530.

FERME AVICOLE avec contrat compor-
nant: 3 poulaillers d'une capacité de
30,000 poulets, équipement, soigneur
automatique, génératrice, terre de 15 ar-
penes propriété en parfait ordre. Inf.
DENIS LAPIERRE agent CENTRE IM-
MOBILIER COURTIER 2320 Ste-Anne St-
Hyacinthe tél 1 (514) 773-0530.

FERME LAITIÈRE 275 acres dont 235
acres en culture silo rouler au complet
quota 1227 lbs de lait nature par jour total
56322 lbs de lait nature 90 têtes dont 65
vaches laitières inf DENIS LAPIERRE
agent CENTRE IMMOBILIER COURTIER
2320 Ste-Anne, St-Hyacinthe, Tél: 1 (514)
773-0530.

RÉGION DE ST-HYACINTHE 3
maternités de 250 truies avec mix mil, silo
à grain, rouler au complet avec permis
d'environnement. Propriété de 7 pièces inf
DENIS LAPIERRE agent, CENTRE
IMMOBILIER COURTIER 2320 Ste-Anne
St-Hyacinthe. Tél: 1 (514) 773-0530.

CTÉ KAMOURASKA, 100 acres, 35 en
culture, bonne maison, grange et autre bâ-
timent. Très beau site. Possibilité
d'étable, 3 milles des villages de St-
Elouthe, et Escourt. Tél: Après 6 hrs:
(418) 859-2755

FERME PORCINE RÉGION ST-
HYACINTHE: 3 porcheries d'une
capacité de 3,000 porcs d'engraissement,
rouler et équipement propriété de 9
pièces, abri d'auto 2 fosses à purin neuves,
60 arpenes de terre. Inf. DENIS LAPIER-
RE agent CENTRE IMMOBILIER 2320
Ste-Anne, St-Hyacinthe Tél: 773-0530.

IDÉAL pour serres propriété de 150 ans,
bâtie pièces sur pièces, remise avec 14 ar-
penes de terre situé à 15 milles de St-
Hyacinthe Inf. Pierre Morin agent N.
RACINE agent CENTRE IM-
MOBILIER 2320 Ste-Anne St-
HYACINTHE Tél: (514) 773-0530.

RÉGION DE ST-HYACINTHE ferme
laitière de 260 arpenes dont 10 arpenes en
boisés quota 448542 lbs de lait contrôlé
R.O.P. Inf. H. SAYOIE AGENT
CENTRE IMMOBILIER COURTIER 2320
Ste-Anne St-Hyacinthe Tél: 773-0530.

RÉGION 5 — Ferme laitière, quota in-
dustriel de 320,000 livres de lait. Pipeline
de 6 unités. Bonne machinerie. S'ad. à L.E.
COURTIER UDEC (Estrée) Inc. 566-
6644, PIERRETTE DAVIGNON agent
949-3793.

POUR VENTE RAPIDE: Ferme de 180
acres avec quota industriel de presque
510,000 livres de lait. Excellentes bâtisses,
rouler récent. Le tout situé dans les
Cantons de l'Est. S'ad. à L.E. COURTIER
UDEC (Estrée) Inc. 566-6644, PIERRET-
TE DAVIGNON agent 849-3793.

CANTONS DE L'EST: Ferme de 200
acres dont 3/4 cultivable. Troupeau Hol-
stein, machinerie complète. Prix fort in-
téressant. S'ad. à L.E. COURTIER UDEC
(Estrée) Inc. 566-6644, PIERRETTE
DAVIGNON agent 849-3793.

ST-JACQUES, terre de 59 ar-
penes, bien bâtie. 30 arpenes de luzerne
sur le champ à donner aux conditions du
propriétaire (514) 839-2057.

TERRE ST-JACQUES: 42 arpenes,
pas bâtie, aussi séchoir à grain Mayor
Marten. Aussi 600 balles de luzerne à
vendre. (514) 839-2057.

BERTHIER: Terre mals, drainée, 240
arpenes, maison brique 4 logis. Grand
garage, grande étable 144. Très moder-
ne. Faut voir. (514) 885-3252.

CTÉ NICOLET: 175 arpenes, 25 boisés,
maison 8 pièces, bâtiment neuf pour 50
têtes, 2 granges, garage etc. V. DENON-
COURT, (514) 784-2248, MARCEL LES-
SARD ASSOCIÉS COURTIER.

CTÉ DRUMMOND: Petite ferme 30 ar-
penes, maison rénover 6 pièces, possibilité
2 logements, 3 milles Trans-Canadienne.
V. DENONCOURT, (514) 784-2248, MARCEL
LESSARD ASSOCIÉS, COURTIER.

ACHAT-VENTE-ÉCHANGE
Propriété de campagne de tous genres.
Fermes laitières et d'élevage, terres nues,
maisons de campagne, petites fermes,
chalets, terrains et le reste. Région Drum-
mond, Arthabaska, Nicolet, Yamaska,
Sorel etc. Bienvenue aux Européens. V.
DENONCOURT, (514) 784-2248, MARCEL
LESSARD ASSOCIÉS, COURTIER.

FERME LAITIÈRE, 167 acres, 121 en
culture, étables, animaux, équipement,
quota de lait industriel à 1 mille de Tran-
scanadienne, entre St-Hyacinthe et Drum-
mondville. (819) 398-2239. Acheteur sé-
rieux seulement.

FERME LAITIÈRE, Lac aux Sables, zo-
nage touristique, comté Lavolette. CAIS-
SE D'ÉTABLISSEMENT DE LA MAU-
RICIE, Courtier, MME CLAUDETTE
AUBRY, Tél.: (819) 538-1197.

ST-ALEXIS DES MONTS, plusieurs
grands terrains pour chalet près d'un lac
ou rivière, variant de 1 à 50 arpenes.
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA
MAURICIE, Courtier, MME VIOLET-
TE CLÉMENT, Tél.: (819) 265-2519.

ST-SIMON — Ferme avicole, 7,300 pou-
les reproduction, machinerie incluse. Re-
venu net: \$40,000. ANDRÉ MAC DUFF,
agent. 773-1337.

MATERNITÉ de 260 truies, 120 arpenes
plus machinerie. Bonne rentabilité. AN-
DRÉ MAC DUFF, agent. 773-1337.

RÉGION SUD DE ST-CÉSARE — Ferme
d'une grandeur de 600 arpenes dont
580 en culture, plus 150 têtes d'animaux.
Quota de 1,100,000 lb de lait. Machinerie
en excellent ordre, 1974 et plus ré-
cente. Deux beaux bâtiments. Une gran-
de étable de 35 x 265 rénover en 1979.
Possibilité de se rendre à 1,000 arpenes.
DANIEL PELLETIER, agent: 772-2651.
LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE
YAMASKA, COURTIER, 3955 Boul.
Laurier, ST-HYACINTHE. Tél: 774-4838.
Liste complète sur demande.

STE-CÉCILE DE MILTON — Ferme
d'environ 130 arpenes, quota de plus de
8,000 lb de gras, animaux, machinerie.
Bonne maison. DANIEL PELLETIER,
agent: 772-2651. LA CAISSE D'ÉTA-
BLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER,
3955 Boul. Laurier, ST-HYACINTHE. Tél: 774-4838.
Liste complète sur demande.

ST-SIMON — Ferme avicole, 7,300 pou-
les reproduction, machinerie incluse. Re-
venu net: \$40,000. ANDRÉ MAC DUFF,
agent: 773-1337. LA CAISSE D'ÉTA-
BLISSEMENT DE YAMASKA, COURTIER,
3955 Boul. Laurier, ST-HYACINTHE. Tél: 774-4838.
Liste complète sur demande.

ST-LIN: Belle ferme, 80 arpenes, grande
maison, bâtiments, machinerie. Tél.:
(514) 222-2645. IMMEUBLES DESJARDINS
COURTIER.

ST-CHARLES SUR RICHELIEU — Terre
nue, 70 arpenes sur le bord du Ri-
chelieu, Terre à culture maraîchère ou
grande culture. LIONEL HÉBERT 467-
1120, MONTREAL TRUST COURTIER.

ST-JUDE — Terre 168 arpenes, 78 boi-
sés, bon sol culture maraîchère, petit rou-
ler poulailler avec quota de 8,000 pi.
grange, étable, maison québécoise 6 pi-
ces. LIONEL HÉBERT, 467-1120,
MONTREAL TRUST COURTIER.

LYSTER — Intéressante ferme pour ma-
ternité, 215 acres culture, boisé, étable 5
ans. RAYMOND CUSSON (514) 467-
1120 (514) 583-6591. MONTREAL
TRUST COURTIER.

VERCHÈRES — Terre nue de 135 ar-
penes avec grange et remise, tout près de
l'autoroute 30, idéale pour culture ma-
raîchère. HUGUETTE DAIGLE BRABANT
467-1120 — 467-3163. MONTREAL
TRUST COURTIER.

ST-GABRIEL DE BRANDON Terre de
26 arpenes, boisé et cultivable, source na-
turelle, grange de champ. Très beau site.
759-2367, FRANÇOIS ALLARD, Tél: 759-2367.
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE, Courtier.

ST-APOLLINAIRE, Lothinière, ferme
210 arpenes, machinerie, bâtiments,
quota, lait industriel, très belle bâtisse, avec
ou sans rouler. (418) 767-3349.

À VENDRE: Ferme de 270 arpenes en-
viron, sans rouler avec bon bâtiment en
ordre. Au complet ou en partie. St-
Sylvestre, Lothinière. (418) 596-2758.

ST-FÉLIX DE VALOIS, porcherie ma-
ternité avec ferme laitière. Maison mobile
2, maternité 86 truies portières, vaches
laitières avec quota 100 arpenes boisés,
65 arpenes cultivable, grange étable 2 han-
gars. Équipement aratoire complet. Très
propre. Bâtisse récente. Prix \$115,000.
Tél: 759-2367, FRANÇOIS ALLARD,
Tél: 759-2367, CAISSE D'ÉTABLISSE-
MENT DE JOLIETTE, Courtier.

COLLINES DE BROME ENTRE
COWANSVILLE ET SUTTON. Sur route
discrète, ferme environ 25 acres
bonne terre descendant jusqu'à rivière
Yamaska. Au sommet, maison de brique
encadrée d'arbres centenaires, 11 pièces,
3 chambres de toilette, foyer, Solarium,
Chauffage central. Prix \$70,000.00.
Comptant \$20,000.00. PAUL
GINGRAS, agronome, 1396 rue du Sud,
COWANSVILLE-DE-MISSISQUOI,
Québec J2K 2Y8. Tél.: (514) 263-2066.

RÉGION GRANBY: 10 min. centre ville,
domaine magnifique 100 arp. dont 20 en
verger, 70 culture, écurie, entrepôt
frigorifique, machinerie. Prix: \$1000,
000.00 H. & C. DENICOURT, agent: 1-
378-8461 - 1-379-5851 FIDUCIE DU
QUÉBEC, courtier.

RÉGION RICHELIEU: très bonne
ferme 265 acres, 2 silos machinerie com-
plète récente, 110 têtes Holstein, quota lait
nature 1590 lbs. p./jour plus 5728 lbs gras.
Prix: \$575,000.00. H. & C. DENICOURT,
agent: 1-378-8461 - 1-379-5851 FIDUCIE DU
QUÉBEC, courtier.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme 200
arp., 180 drainés, construction et
machinerie bonne condition, 70 têtes
Holstein, quota lait nature 1375 lbs p/jour
plus 4730 lbs gras. Prix: \$525,000.00 H. &
C. DENICOURT, agent: 1-378-8461 - 1-379-5851.

ENTRE MONTREAL ET TROIS-
RIVIÈRES: domaine privé, 400 acres,
montagne boisée pour chasse, 2 lacs, rivière
non polluée très poissonneuse, club house,
8 chalets meublés électrifiés C. & H.
DENICOURT, agent: 1-378-8461 - 1-379-5851.
FIDUCIE DU QUÉBEC, courtier.

ST-LIN: 58 arpenes avec vieille maison
bâtiments \$65,000. WILFRID GÉRARD
681-6491. LE PERMANENT-COURTIER.

ST-ANGÈLE, Ferme 170 arpenes
maison rouler, St-Mathias bord de
l'eau 87 arpenes pas de maison, etc.
ALBERT HOULE 656-9000 et 658-7272
MONTREAL TRUST COURTIER

ST-NAZAIRE: terre à vendre, 182 ar-
penes, moitié arable, moitié boisée (plus
ou moins). Avec bonne maison et éta-
ble. Tél.: (819) 398-2283.

ST-LIBOIRE (près autoroute 20), ferme
laitière et porcine avec étable, 600
vaches, quota 228,000 lb, 55 têtes, 2
silos (à grain et ensilage), porcherie ma-
ternité avec fosse béton. 40 truies avec co-
chonnettes. Maison 6 chambres à coucher,
3 tracteurs avec équipement très complet.
J. ROY (514) 651-7699 ou 651-4120. IM-
MEUBLES MCKINNON, Courtier.

CTÉ NICOLET (près autoroute 20), ferme
laitière avec quota de 300,000 lb, 47
têtes, 250 arpenes dont 110 boisés. Mai-
son 5 chambres à coucher avec sous-sol
ciment, 2 tracteurs et beaucoup d'équipement.
J. ROY (514) 651-7699 ou 651-4120
IMMEUBLES MCKINNON, Courtier.

TERRE à vendre, porcherie maternité,
possibilité 100 truies, toute équipée, vide,
prête à opérer. Approx. 14 acres de ter-
rain. Route 148, borne petite rivière. Sau-
mon. Prix très intéressants. F.
SCHRYER, Pointe-au-Chêne, Qué.

ST-JACQUES LE MINEUR: Terre 104
arpenes en foin, superbe bungalow 8 pi-
ces. (MLS) SONJA HASEL 348-1181.
LE PERMANENT COURTIER 658-
0628.

LACOLLE: Terre 134 arpenes, partiellement
boisée, maison 5 pièces, étable, re-
mise. (EXCL.) SONJA HASEL 348-1181.
LE PERMANENT COURTIER, 658-
0628.

RÉGION NICOLET: belle ferme laitière
150 arp., 148 en culture, bon bâtiment,
silo 10X, quota: 12,370 lb gras, 57 têtes
Holstein, 12 truies, bonne machinerie.
HENRI DENICOURT, Agent: 1-378-8461
— 1-379-5851. FIDUCIE DU
QUÉBEC, Courtier.

RÉGION ST-JEAN: très grosse ferme
laitière 430 arp., 400 culture, stabilisation
libre, salon traite, 90 logettes, machinerie
neuve, maison neuve, quota 2,009 lb na-
ture/jour, 6,149 lb transformation, 144
têtes Holstein, 2 silos, plan drainage dis-
ponible. HENRI DENICOURT, Agent: 1-378-8461
— 1-379-5851. FIDUCIE DU
QUÉBEC, Courtier.

VOTRE FERME
NOUS INTÉRESSE
Nous nous occupons uniquement de la
vente de propriétés agricoles.
Vous ne signez rien votre parole nous suf-
fit!

Bureaux en Europe
La Cie Unifeller
251 rue Brébeuf
C.P. 179
Beloeil, Qué. J3G 4T1
Tél.: (514) 464-0050
(aussi le soir)
(courtier)

RÉGION DE JOLIETTE: Très belle
ferme 156 arpenes, 1 silo, 45 vaches, 27
truies. Quota de lait de 8,500 livres.
Permis pour 4,600 porcs, machinerie
moderne. Résidence construite 1972 de
28' x 40', piscine creusée, garage. Site
agricole. RAYMOND FAUST, Courtier.
1-800-363-2794 sans frais 887-2880.

ACHETERAIS directement des
cultivateurs une ferme laitière avec quota
de lait et machinerie à pas plus de 70
kilomètres de Montréal. Paiement com-
pant (514) 887-2186.

CO. IBERVILLE: Ferme 246 arpenes,
70 vaches, quota 1758 lb plus 4800 lb gras,
troupeau 110 têtes, inclus rouler.
HENRI MCCARRAGHER, AGENT: 1-378-8461
ou 1-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC,
COURTIER.

COMTE IBERVILLE: ferme 246 arpenes,
70 vaches, quota 1758 lb plus 4800 lb
gras, troupeau 110 têtes, inclus rouler.
HENRI MCCARRAGHER, AGENT: 1-378-8461
— 1-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC,
Courtier.

RÉGION DE ST-HYACINTHE: 56 ar-
penes, franc sablonneux, bon pour culture
maraîchère, exploitation de tout genre,
maison, remise, garage. HENRI MC-
CARRAGHER, AGENT: 1-378-8461 —
1-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC,
Courtier.

COMTE MEGANTIC: maternité 150
truies, 10 verrats, porcherie 2 étages, élé-
vateur, fosse, bon revenu. HENRI MC-
CARRAGHER, AGENT: 1-378-8461 —
1-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC,
Courtier.

RICHELIEU: face rivière, ferme céré-
alière 120 arpenes, plus 250 loués, maison
brique, 2 logis, grande étable 2 silos, avec
ou sans machinerie. HENRI DENI-
COURT, AGENT: 1-378-8461 — 1-379-5851.
FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER.

CO. JOHNSON: Porcherie maternité 200
truies, 6 verrats, pouponnière engrais-
sement 500 porcs, silo, crible à maïs, 85 ar-
penes drainés, machinerie incluse. HENRI
MCCARRAGHER, AGENT: 1-378-8461
ou 1-772-5233. FIDUCIE DU QUÉBEC,
COURTIER.

RÉGION GRANBY: à 10 minutes du
centre-ville, au pied de la montagne,
domaine magnifique 100 arpenes, dont 20
en verger, 70 culture, idéal pour petits
fruits, ruisseau, écurie, entrepôt frigorifi-
que, machinerie, prix \$100,000.00.
HENRI DENICOURT, AGENT: 1-378-8461
ou 1-379-5851. F

ST-EUSTACHE terre à jardinage de 144 arpents incluant 2 maisons et 2 granges tél.: (514) 473-4299.

FERME: au-delà de 400 arpents, récolte engrangée de foin 14,400 balles, grain récolte 3000 minots, 60 arpents de bois, érablière de 1000 entailles. Cause de vente: Propriétaire malade. S'adresser: Tél. (819) 224-7570.

LAWRENCEVILLE: Ferme porcine à vendre, avec machinerie agricole, 140 acres. Téléphone: 1-514-535-6785

18 MILES DE DRUMMONDVILLE: Ferme 90 arpents, bien bâtie, maison meublée, avec tracteur et quelques machineries. Tél. (514) 525-5536.

ST-PHILIPPE D'ARGENTEUIL

FERME 120 arpents, bâtiments très modernes, terre argileuse-sablonneuse, possibilité de location de terres avoisinantes. Idéal pour 2 couples, maison mobile sur terrain adjacent, bon quota, 77 têtes de bétail. LES IMMEUBLES TMS INC. 472-5140. GÉRALD BERTRAND 473-7573.

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Ferme 288 arpents grande culture - dont 27 arpents - érablière - machinerie évaluée \$155,000 - neuf, bâtiments, - cottage. THÉRÈSE T. LARIVIERE 467-2156 467-6115 IMM. SELECT COURTIER

ST-FÉLIX - Ferme avicole 13 arpents, 8 cultivateurs, maison 10 pièces, 5 chambres à coucher, 2 pouilliers, 192 X 36 pieds. Extra. NOUN MARCIL. 661-9030, 384-2136. MONTREAL TRUST COURTIER.

TERRES DEMANDÉES

CULTIVATEURS

Qui vendez votre ferme? Nous avons bonne clientèle européenne. Communiquez avec:

IMMEUBLES AGRICOL INC.

Conseillers en Investissements Agricoles 421 BOULEVARD, SUITE 200 LONGUEUIL, Qué. Tél.: (514) 677-4745 ou (514) 651-7340

CULTIVATEUR dispose comptant nécessaire, cherche ferme laitière, gros quota. Écrire à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 Viger, Montréal, P.Q. Case 266.

CHERCHER une ferme, grande culture avec ou sans bétail. ÉCRIRE À: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2. Case 267.

URGENT besoin de ferme dans région bas St-Laurent, Gaspésie pour clients sérieux surtout laitière avec quota mais considérons aussi apiculture, aviculture, les ovins, maraîcher et bovins. GINETTE BERNIER (418) 798-8861. T.R.C. 724-6121.

ATTENTION CULTIVATEURS! - Vous voulez vendre votre ferme rapidement? Prenez l'Express cela est toujours plus rapide. Nous avons présentement besoin de plusieurs fermes pour notre clientèle d'Europe. S'il-vous-plait: appelez-nous immédiatement, ARTHUR TALBOT 465-5580, 672-5396. IMMEUBLES EXPRESS INC.

JEUNE homme sérieux recherche ferme laitière avec quota de lait nature ou industriel située dans les bonnes terres agricoles du Québec. Quota de lait entre 250 et 600,000 lb de lait. Possède argent comptant. Écrire à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 Viger, Montréal, P.Q. H2L 2P2 Case 275.

PARTICULIER achèterait ferme porcine ou maternité. Paierait comptant. Écrire à: C.P. 145, St-Hubert, Cte Chambly, J3Y 5S9.

CHERCHER ferme, terrain, inculte ou en broussaille. Région 6 ou 5, bons termes. H.B. C.P. 63, St-Jean Baptiste JOL 2B0 (514) 467-8974.

AVONS CLIENTS SÉRIEUX pour fermes porcines et avicoles, situées dans la région de St-Hyacinthe, Drummondville et Acton Vale. IMMEUBLE PROVINCIAL ENRG. COURTIER, Tél.: 1-773-1416 et 1-774-2334.

ACHETERAIS une terre avec ou sans bâtiment de 100 à 200 acres dans région Vaudreuil - Soulanges. Tél. (514) 620-2885.

VOUS avez une ferme laitière avec petit ou moyen quota. J'ai la solution de vente pour vous. Appelez RAYMOND FAUST, Courtier. (514) 887-2880.

BESOIN URGENT de fermes, avec ou sans rouland, dans un rayon de 100 milles de Québec. MORIN ET ASSOCIÉS, Courtier (418) 683-2103. GÉRARD J. VALLÉE, Agent. LA PÉRADE G0X 2J0 (418) 325-2434.

ACHETERAIS ferme 30 minutes maximum de trois rivières Rive-Sud 120-150 arpents en culture, maison, bâtiments bon état Tél.: entre 18.00 et 20.00 (514) 671-9751.

ATTENTION! acheteurs européens sérieux cherchent ferme rentable (514) 681-6491. WILFRID GÉRARD, LE PERMANENT COURTIER.

ACHETERAIS terre de 50 à 100 acres avec maison à Ste-Perpette, Ste-Brigitte, Notre-Dame-du-Bon-Conseil ou région Tél.: (514) 471-8680 (soir)

EDDY NOLETTE

Commerçant d'animaux, coupe de bois, Ham-Nord. Tél.: (819) 344-2440.

JE suis acheteur de fermes avec roulands et troupeaux au complet. Argent comptant.

LEO DASTOUS.

Cte Mégantic. Tél.: (819) 365-4419. Encanteur Licencié - Laurierville.

ENCANS PUBLICS

CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau ou rouland de ferme? Privement ou par encan, partout au Québec? Je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié, 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5660.

LUCIEN HOULE

St-Albert, Cte Arthabaska P. Qué. Encanteur licencié, disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre rouland sans frais. Aussi acheteur de terres et roulands. Tél.: (819) 353-2270.

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et rouland en 1979, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

ENCANTEUR LICENCIÉ ST-HYACINTHE-QUEBEC. Tél.: (514) 792-5595.

ATTENTION! ATTENTION!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec rouland de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

ATTENTION: Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan. Je suis aussi acheteur de terre et rouland. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DU BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

ATTENTION, MESSIEURS les cultivateurs vous qui désirez vendre vos animaux et machinerie, étant cultivateur moi-même, je suis votre homme. NORMAND BOUCHER, encanteur licencié, ST-BARNABÉ SUD. Tél.: 792-3269 ou 792-2095

ATTENTION! ATTENTION! MESSIEURS CULTIVATEURS!

Vous avez sans doute pensé faire encan en 1979, de votre troupeau, machinerie. Je vous offre mes services pour tout genre d'encans et je suis toujours acheteur de terres, roulands, coupe de bois. S'adresser à:

ALAIN DEBLOIS

ENCANTEUR LICENCIÉ SAINTE-CLAIRE (DORCHESTER) TEL.: BUR: 883-3653 OU RES: 885-4027 TRANSACTIONS DE TOUT GENRE.

COLBERT & FRÈRES INC.

STE-GERTRUDE, CTE NICOLET-GILBERT COLBERT, Encanteur licencié Disponible pour tous genres d'encans. Estimation de votre rouland sans frais. Tél.: (819) 297-2711.

VENTE DE PRODUCTION AYRSHIRE

DE L'ONTARIO CENTRAL ET DE L'EST ET DE L'OUEST DU QUÉBEC MERCREDI 15 AOÛT 1979 12:30 p.m. ÉTABLE DE VENTE DE FAWCETT, WINCHESTER, ONTARIO 50 TÊTES

Jeunes vaches et génisses saillies - plusieurs auront vélé ou seront dues peu après la vente. Des filles de Donholm C'mdr Jack's Choice, Selwood Greta's Boy 2, Oak Ridge Flashy Kellogg, Selwood Greta's Jewel, Selwood Royal Welcome, Selwood Spot's Welcome 3, Oak Ridge Star Man, Meredith Forester, East River Dairy King, Meredith Lenson, Donholm Lightning.

Elles viennent toutes de troupeaux qui ont été éprouvés pour la brucellose. R. ROY SIMMONS, FINCH, ONTARIO HILTON BUCKINGHAM, KEMPTVILLE, ONTARIO

ENCAN pour

M. ROGER FONTAINE Rang de la carrière, Upton, Co. Johnson Mercredi le 15 août 1979 à 1 heure p.m.

SERA VENDU: 38 têtes d'animaux Holstein toutes claires de test fédéral comprenant 26 bonnes vaches à lait vélant en tout temps; 3 taures de 1^{er} ans vélant en décembre et janvier; 3 taures de 1^{er} an non saillies; 5 génisses d'élevage; 1 taureau de 1 1/2 an; 1 réservoir en vrac Wood capacité 300 gallons; 3 chaudières de trayerse Universal avec pulsateurs électriques et gros compresseur Choro Boy; MACHINERIE: 1 tracteur Renault modèle 661-4 avec cabine, 4 roues motrices, servo-direction, barrage de roues, sorties d'huile, seulement 1200 heures; 1 tracteur Case modèle 430, diesel, servo-direction, barrage de roues muni d'un brocure sur le devant; 1 charrette Overum 3 raies; 16 pou-

ces att. 3 pts; 2 sets de chaînes de tracteur; 1 niveleuse att. 3 pts. avec cylindre; 1 herse à rouleaux Oliver tralante 16x16; 1 herse à ressorts tralante; 1 herse à finir 15 pieds 1 semoir International 15 disques combiné avec embrayage (clutch) sur pneus; 1 épandeur à fumier capacité 210 minots Coby sur prise de force; 1 rouleau de fer 2 sections; 1 arroseuse à grain Technoma capacité 100 gallons; 1 charrette à rigole att. 3 pts; 1 vis-à grain 4 pouces; 1 batteuse Case modèle 660 à gaz avec cabine et pick-up à foin et barre de faux de 10 pieds; 2 boltes à grain capacité 130 minots Forano; 1 haybine Heston 7 pieds; 1 fileur New-Holland modèle 56 semi-porté; 1 presse à foin New-Holland modèle 168; 1 monte-balles Allied 32 pieds sur roues avec moteur; 1 moulin à faucher John Deere att. 3 pts; 2 voitures 6 roues avec plate-formes; 1 voiture 4 roues avec plate-forme; 1 chopper International de 6 pieds no. 8; 1 voiture pour alimenter les animaux sur le champ; 1 alternateur 25,000 W. sur roues; 1 souffleur à neige 7 pieds, 1 vis avec cylindre; 1 compresseur à air 1 scie ronde; un gros lot de bois de sciage de 2x4 - 2x6 - 3x6; 26 arpents d'avoine sera vendu sur le champ; 3 tonnes d'avoine de l'an dernier; 1 silo à moulée capacité de 4.83 tonnes; CONDITIONS: comptant ou prêt de banque accepté. INFORMATIONS: JEAN-GUY CHAMPIGNY INC. Encanteur licencié ROXTON-FALLS, Co. Johnson Tél.: 548-5733 ou 548-2172

NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.

RENÉ PÉPIN, PRÉS. RÉPARATIONS GÉNÉRALES VENTE ET SERVICE MACHINERIE LOURDE ET AGRICOLE. Tél.: 245-7747 - 245-3565.

TRACTEURS USAGÉS: I.H.: 105 moteur 12 forces avec faucheuse à pelouse. W4 W6, 340, 'H' avec pelle, 684 T.A. Massey Harris: 44 G, John Deere: 710; 2120, Oliver: 1370, Belarus: 520, 4x4-800 heures, aucune offre raisonnable refusée.

M.F.: 1080, 1130, 1130 avec cab. et pneus à riz, 1100 pneus à riz, 175 avec pelle. SEMOIRS: I.H. roues de fer, 15 disq. I.H. 13x7, roues de fer, I.H. no 10 - 16x7 sim ple disq. Allis Chalmers 15 disq. avec cyl. ÉPANDEURS: I.H. 35, I.H. 40, I.H. 150 - 3 beaters, I.H. 175 Massey 205 P.T.O. Starline. PLANTEURS: I.H. 251 - 2rgs 3pts. I.H. Cyclo 400 - 4rgs. Massey 2rgs - 3pts. Rivière Casalis 6rgs - 3pts. Allis Chalmers 500, 4rgs avec cyl. et hose.

CHARRUES: I.H. 710 - 6 s. semi-porté, I.H. 541 - 4 s. I.H. 46 - 4 s. I.H. 510 - 6 s. 16 po. avec cyl. et hose, I.H. 420 - 4 s. 16 po. 3 pts. I.H. 550 - 5 s. 16 po. semi-porté. Césames 35, 35, semi-porté, Césames 4 s. Allis Chalmers 4 s. 14 po. 3 pts. M.F. 81, 4 s. semi-porté. PRESSES: à corde I.H. 46, à corde M.F. modèle 9, à corde New Holland. HERSES À ROULETTES: I.H. 370, 44 disq. 20 Massey 32x18, semi-porté.

FOURRAGÈRES: I.H. 350 avec tête à faux & hay pickup, I.H. no. 15 avec tête 1 rg & pickup, I.H. 550. Papec. Barre de coupe 60 po. pour fourrage I.H. 350.

COMBINE: I.H. 715 D., table à grain 4rgs, tête à faux 30, I.H. 615 avec barre de coupe & pickup. Ford 620, 3rgs, table 10 pi., tête à faux 30 po. Tête à faux Massey 300 quick attach, 3rgs, 30 po. New Idea 1978 2rgs de 30 po.

DIVERS: Souffleur I.H. 56, Corn picker Ford, 1 rg. 3 pts, Râteau I.H. no. 15, Rouleau à foin I.H. 24, Rouleau à foin Massey, Lame niveleuse I.H. 3 pts, Cas-seuse à mals Ford, 1 rg, 3 pts, Faucheuse conditionneuse I.H. 990.

ENCAN pour

PM. MARCELLIN DAIGNEAULT Grand Rang St-François Saint-Pie (cté Bagot) Mercredi le 15 Août 1979 à 1 hre précise

SERA VENDU: 20 bonnes têtes d'animaux Holstein récemment testées et comprenant 17 vaches en productions et 3 taures saillies devant mettre bas en Février. 42 bonnes truies saillies dont 10 avec environ 125 petits; 7 jeunes truies d'élevage; et 2 mâles dont un petit et gros (très bon reproducteur).

2 TRACTEURS: dont un Massey-Ferguson No 165 diesel avec servo-direction, barrage de roues, Multi-Power et sortie hydraulique - seulement 1110 hres d'ouvrage; et un International No 350 au gaz avec chaînes à anneaux et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige.

MACHINERIE: Une Presse à foin Massey-Ferguson No 10 avec att. 3 pts; Batteuse International. No 80 de 8 pi. sur prise de force; Semeuse Massey-Ferguson avec 17 disques; Voiture Norman avec bolte à grain et montant à foin; Charrue Hydrex à 3 raies avec att. 3 pts; Herse à ressorts 3 sections avec att. 3 pts; Convoyeur de 108 pi. dans le haut de l'étable avec moteur de 1/4 de force; Charrue à rigole avec att. 3 pts; Sleigh double; Tral-ne-roches; 2 Chariots à moulée Lajoie; Tondeuse électrique; Quantité de fer et moteurs; un Bulk Tank John Wood d'une capacité de 300 gals; Moteur et Compresseur Choro Boy avec tuyauterie et 3 chaudières Choro Boy; 10 Bols à eau Lajoie pour les vaches; 800 balles de paille; et d'autres articles.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre Vendue CONDITIONS: Comptant ou Prêt de Banque. POUR INFORMATIONS ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ,

encanteur bilingue licencié 1274 rue Sud, COWANSVILLE, Qué. Tél. 614-263-0670 ou 263-1434

ENCAN POUR

M. CLIFFORD MASTINE 7ème Rang. R.R. 2, MELBOURNE (cté Richmond) Mercredi 22 Août 1979 à 1 hre précise

SERA VENDU: Un très bon troupeau de 57 têtes d'animaux Holstein de choix dont 34 pur-sang enregistrés avec papiers - toutes listées et qualifiées pour l'exportation (U.S.A.)

JULES CÔTÉ,

encanteur bilingue licencié 1274 rue Sud, COWANSVILLE, Qué. Tél. 614-263-0670 ou 263-1434

ENCAN POUR

M. ROBERT DUROCHER La ferme est située au 45 Petit Rang à ST-GUILLAUME, Cte Yamaska. Samedi 22 Août 1979 à 1 hre précise

SERA VENDU: Tracteur Renault D35, diesel 10 vitesses, différentiel barré, prise continue, charrue, herse à disques, herse à finir, semoir combiné 11 disques presse à broche Inter no 47, monte-balles;

Ce troupeau comprend 29 bonnes vaches dont 13 Pur-Sang - toutes fraîches ou dues sous peu; 13 belles taures dont 6 Pur-Sang et toutes fraîches ou dues pour veler; 7 autres taures Pur-Sang d'un an; 6 génisses d'élevage Pur-Sang; 1 taureau Pur-Sang de 2 ans fils de Chacook Rock Burke Cavalier (très bon reproducteur); et 1 jeune taureau Pur-Sang fils de Sunnyville Citation Master.

AUSI un réservoir en vrac très propre d'une capacité de 300 gals. CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de l'industrie laitière. CONDITIONS: Comptant ou prêt de Banque. POUR INFORMATIONS ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ,

encanteur bilingue licencié 1274 rue Sud, COWANSVILLE, Qué. Tél. 514-263-0670 ou 263-1434

ENCAN POUR

M. ROCK BOUCHARD Rang Gaudreau FARNHAM (cté-Mississquoi) Vendredi 17 août 1979 à 1 hre précise

SERA VENDU un très bon troupeau de 40 têtes d'animaux Holstein toutes récemment testées pour la brucellose et la tuberculose, qualifiées pour l'exportation (U.S.A.) et incluant 34 Pur-Sang enregistrés avec papiers.

Ce troupeau comprend 30 très bonnes vaches dont 24 Pur-Sang avec quelques fraîches et plusieurs dues pour veler à l'automne; 4 belles taures Pur-Sang dues en Octobre et Novembre; et 6 autres belles taures Pur-Sang 'ouvertes'.

Toutes ces femelles proviennent de: Aztec, Admiral; Élévation; Perseus; Seven Up; Magistrate; Dreamer; Master et Amos.

AUSI un Pipe-Line Universel avec installation pour 40 vaches, 4 unités de traite et lavage automatique; un réservoir en vrac Craft d'une capacité de 2700 lb; et un Réservoir à eau chaude John Wood de 60 gals.

CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de l'industrie laitière. CONDITIONS: Comptant ou Prêt de Banque. POUR INFORMATIONS ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ,

encanteur bilingue licencié 1274 rue Sud, COWANSVILLE, Qué. Tél. 514-263-0670 ou 263-1434

ENCAN POUR

SUSAN & PAUL BUTT Forest Hill Ranch R.R.4, Mansonville HIGHWATER (Brome cty.) Samedi le 18 août 1979 à midi précis.

SERA VENDU: 50 bonnes truies dont 20 avec petits et 30 devant mettre bas à compter de la mi-Septembre; 36 belles jeunes truies dont 7 devant mettre bas sous peu; 14 'ouvertes'; et 15 âgées de 9 mois; 370 jeunes cochons dont 170 âgés de 6 à 12 semaines; et 200 de plus de 12 semaines; 3 très bons mâles dont un Yorkshire Pur-sang enregistré de 3 ans; un Landrace Pur-Sang enregistré d'un an; et un croisé York-Landrace de 3 ans.

AUSI: 2 bonnes vaches; 1 veau; 8 brebis Dorset et Suffolk; et un très bon bélier. TRACTEURS: Bulldozer et Pick-Up: dont un tracteur Bellarus No 420-A diesel commandé sur les 4 roues avec moteur de 58 forces et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier - neuf, avec seulement 200 hres d'ouvrage; un Massey-Ferguson No 35 diesel avec chaînes, un Bulldozer John Deere No 820 - 1010 au gaz avec Pépinière et pelle à gravier; et un Pick-Up Ford, modèle 1972 commandé sur les 4 roues.

MACHINERIE: un Séchoir à grain Allied Tox-O-Wick au gaz d'une capacité de 9 tonnes sur prise de force; Épandeur à fumier liquide New Idea d'une capacité de 1500 gallons sur roues et sur prise de force; Pompe à fumier liquide avec 100 pi. de boyau de 2 po.; Arroseuse John Deere No 25-A avec att. 3 pts; Presse à foin Massey-Ferguson No 3 avec att. 3 pts; Moulin à faucher Massey-Ferguson, modèle semi-porté; Charrue à 3 raies avec att. 3 pts; Souffleur à silo Dion; Moissonneuse-batteuse International automobile No 91 avec nez à blé d'Inde à 2 rangs et faux à 40 pi. avec fond de toile et moteur de 1 force; Vis à grain de 6 po x 40 pi. sur roues; Charrue à 2 raies avec att. 3 pts; Remorque-dépense; Roto-tiller KroneVator (REVS 150) sur prise de force; Semeuse à blé d'Inde Massey-Ferguson à 2 rangs avec att. 3 pts; Épandeur à fumier Massey-Harris; Souffleur à neige Forano avec att. 3 pts; Épandeur à chaux; Voiture John Deere avec bolte à grain; Voiture Massey-Harris avec Bolte à grain; Monte-balles de 24 pi. avec moteur; Chute à fumier de 16 pi. (Neuve); Moulange à grain modèle à poulies; Nettoyeur d'étable Beatty 'C' avec 285 pi. de chaîne et moteur de 3 forces; Cultivateur avec att. 3 pts; Soudeuse ARC 2300 amps avec 125 pi. de câble; Crochet à tracteur avec att. 3 pts; Batterie électrique; Rampe pour charger les cochons; Scie électrique; Perceuse électrique; Chariot à grain; Tester G.T. pour le grain; et d'autres articles.

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. AUSI A VENDRE: Très belle ferme 180 acres avec magnifique vue, très bons bâtiments et 1 mille de terrain longeant la rivière. - Autre terrain disponible. POUR INFORMATIONS ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

INC. 1274 rue Sud COWANSVILLE, Qué. Encanteur bilingue licencié (514) 263-0670 - 263-1434

VENTE PAR ENCAN,

samedi le 18 août 1979 à 1 heure p.m., pour M. ROBERT DUROCHER La ferme est située au 45 Petit Rang à ST-GUILLAUME, Cte Yamaska.

SERA VENDU: Tracteur Renault D35, diesel 10 vitesses, différentiel barré, prise continue, charrue, herse à disques, herse à finir, semoir combiné 11 disques presse à broche Inter no 47, monte-balles;

voiture; pompe à eau Sutton, moteur à gaz, 150 piquets, bois de construction; tous les outils de hangar et une partie du ménage de maison. CAUSE DE L'ENCAN: Ferme vendue INFORMATIONS:

RAYNALD THÉROUX,

encanteur licencié ST-GUILLAUME Cte Yamaska. Tél. (819) 396-2828.

ENCAN

La "FERME DU MURIER INC." ST-ÉDOUARD, CTE LOTBINIÈRE, P.Q. G0S 1Y0 vous invite à sa 6e VENTE ANNUELLE qui se tiendra à la ferme JEUDI, le 16 août 1979 à compter de 10 h. a.m.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE: 10 hres A.M.: Visite des porcheries.

12 hres: Dîner à la ferme, courtoisie de la "FERME DU MURIER INC." accompagnée de causeries sur différents sujets d'actualité.

1 hre P.M.: Visite des animaux mis en vente.

2 hres P.M.: VENTE. SERONT VENDUS: 25 truies Landrace - 15 mâles Landrace 20 truies Yorkshire - 10 mâles Yorkshire 10 truies Duroc - 5 mâles Duroc 10 truies Hampshire - 5 mâles Hampshire La "FERME DU MURIER INC." est une ferme d'élevage de races pures dont le cheptel se compose des races Yorkshire, Landrace, Hampshire et Duroc. Cet élevage effectué depuis plusieurs années une sélection très poussée ce qui lui a donné un niveau hautement qualifié et lui a valu une réputation internationale.

Dans cette vente, les femelles Landrace sont saillies par "Pakenham Monarch", lequel a été importé d'Angleterre en 1978. La mère de ce dernier a remporté le prix de "First Reserve Female" et "Reserve Supreme Champion" aux expositions de "Royal Smithfield Show" et du "Royal Show" en 1977. Le père de ce mâle a, quant à lui, remporté le prix de "First and Male Champion" aux deux mêmes expositions en Angleterre.

Toutes les truies Landrace dans la vente sont "demi-sang" suédoises à l'exception de quelques-unes qui sont entièrement suédoises. Ces dernières sont les sœurs de "Père et Mère" des deux femelles vendues l'an dernier au "Ontario Pork Congress" pour les sommes respectives de \$4,000.00 et \$4,100.00

Il y aura également dans la vente quelques mâles issus d'une femelle saillie importée d'Écosse provenant d'un élevage dont l'éleveur se spécialise dans la qualité des "carcasses". Il a gagné le "First Prize pork Carcass" pendant deux années consécutives.

N'oubliez pas! Le 16 août, bienvenue chez nous!

LA FERME DU MURIER INC.

vous y donne rendez-vous!

ENCAN

sur la ferme de M. LAURENT ROIREAU 669, 2e RANG STE-ROSALIE (Cte St-Hyacinthe) Mercredi, le 15 août 1979 à 1 heure précise

TOUT SERA VENDU DONT: Un très bon troupeau de 24 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 23 bonnes vaches dont une fraîche velle, 5 devant mettre bas à l'automne, 17 vèles en mars et avril et ressaillies; un taureau de 2 ans très bon reproducteur.

MACHINERIE: Un tracteur John Deere no 2130 diesel avec servo-direction, barrage de roues, sortie d'huile, vitesses auxiliaires, pneus 18.4 x 15/30 - NEUF avec seulement 640 heures d'ouvrage; charrue-déclenchement Hydrex à 3 raies de 12 pouces avec att. 3 pts; herse à roulettes Oliver 16x32 de 18 pouces avec cylindre modèle semi-porté en très bonne condition; vibroculteur George White de 111/2 pi. avec peigne et att. 3 pts; herse à ressorts 3 sections; sèmeuse International à 16 disques sur pneus combinée avec embrayage - NEUVE; faucheuse-conditionneuse New-Holland no 479 avec 9 pi. de faux comme NEUVE; moulin à faucher International de 7 pi. avec att. 3 pts; râteau de cote 1 McCormick modèle tralant; faneuse à foin J.F. sur prise de force avec att. 3 pts; 2 presses à foin dont une Massey-Ferguson no 12 modèle à la corde comme neuve; et une Massey-Ferguson no 3 - en très bonne condition; 3 très bonnes voitures avec montants à foin dont 2 à 6 roues de 19 pi. et l'autre à 4 roues de 16 pi.; épandeur à fumier Massey-Ferguson d'une capacité de 205 minots sur prise de force comme NEUF; 2 vis à grain dont une Westfield de 7 pouces x 42 pi. sur roues NEUVE et l'autre de 5 pouces x 20 pi.; très bon banc de scie en métal; balance de 500 livres; 3000 pi. de Corlon de 3/8 pouce; quelques rouleaux de broche; pompe à blanchir; 2 batteries électriques; tondeuse à animaux électrique et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: Terre vendue. CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque. POUR INFORMATIONS ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCAN pour M. CLAUDE BENJAMIN no 122 du 9ème Rang SAINT-LIBOIRE (cté St-Hyacinthe) Samedi, le 11 août 1

comptant ou prêt de banque acceptés.
GILBERT ROUSSEL
 CAUSAPSCAL, R.R. 4,
 MATAPEDIA, P.Q.
 G0J 1J0

FESTIVAL DU LAIT DE COATICOOL INC.

Attention les éleveurs de pur-sang

À l'occasion du festival du lait de Coaticool les 11 et 12 août 1979. Il y aura une vente à l'encan le samedi, 11 août 79, à 14 hres: 30 au PARC MUNICIPAL. SERONT EN VENTE: Environ 20 vaches et taureaux Holstein pur-sang enregistrés et plusieurs classées de très bon choix telles que: Downlane, Reflection, Emperor, Sunnyside, Standout, Green Poplar, Cesar Rockman 108, Stardell Lightning 190, High Point Aristocrat 206, Twilite Mascotte 202, et plusieurs autres très bons sujets.

BIENVENUE À TOUS.

Pour renseignements:

MICHEL LAFAILLE,
 Encanteur bilingue licencié,
 COATICOOL (819) 849-3606

ou
GÉRARD LAFAILLE,
 COATICOOL (819) 849-2814.

ENCAN
 MARDI LE 14 AOÛT 1979
 À 1.30 HRES

pour
M. JEAN CLAUDE TESSIER
 au no 585 rang St-Antoine,
 St-Gérard Co Yamaska

SERA VENDU: un bon jeune troupeau Holstein croisé amélioré du centre d'insémination artificielle clair de test fédéral comprenant 50 têtes dont 39 bonnes vaches 7 sont à leur premier veau, 8 seront fraîches vèlées, 7 sont vèlées de 1½ mois; 6 vèleront sous peu; 2 vèlent en sept; 3 en oct.; 2 en nov.; 2 en déc.; 3 en janv.; 2 sont vèlées en mars; 3 en mai resailles; 11 taures de choix de 2 à 2½ ans; 9 vèlent en sept.; 2 en oct.; Ces animaux sont de bon type laitier moyenne de gras 3.8. Toutes les saillies seront examinées par vétérinaire.

MACHINERIES: tracteur White 1270 diesel année 1976 sortie d'huile servodirection blocage différentiel très bon état; grosse remorque remorqueuse roues doubles boîte d'acier 12 pi. en parfait état; voiture tandem avec montants à foin 20 pi. larg. 8 pi.; projecteur à mûls Fox tuyau 9 pi.; lieuse à grains; faucheuse M. Ferg. 7 pi.; voiture 4 roues avec boîte de 16 pieds long. pour alimenter les vaches sur le champ.

CAUSE: manque de main d'œuvre
 CONDITIONS: argent comptant ou prêts de banque acceptés.

POUR INFORMATION:
 514 789-2238 ou

**GEORGES ÉTIENNE
 LEBLANC**

encanteur licencié St-Barnabé sud
 Co. St-Hyacinthe
 514 792-3595
 CANTINE SUR LES LIEUX

ENCAN
 JEUDI LE 16 AOÛT
 À 1.00 HRE
 CHEZ

chez
M. ANDRÉ CORNEILLIER
 Rg St-Édouard
 St-Liboire
 Co. Johnson

pour M. Gérard Corneillier
 SERA VENDU: un bon jeune troupeau Holstein croisé amélioré sélectionné avec le centre d'insémination artificielle clair de test fédéral comprenant 42 têtes dont 27 bonnes jeunes vaches, 3 vèleront sous peu 4 ont vèlé en mai; 2 en juin; 4 en avril; 4 en mars; 3 en fév.; 4 sont à leurs premiers veaux âgés de 2½ ans; 1 fraîche vèlée en juillet; 2 en mai; 1 en juin; 1 taureau de 2½ ans vèlant en sept; 7 taures de 10 à 20 mois non saillies; 6 génisses de 5 à 10 mois; 1 taureau de 20 mois d'extra choix descendant du centre d'insémination artificielle très bon reproducteur moyenne de gras 3.6 3.7. Toutes les saillies seront examinées par vétérinaire.

ÉQUIPEMENTS LAITIERS: hulk tank capacité 300 gal. de Laval; trayeuse de Laval 2 chaudières avec compresseur et tuyauterie de 1½ po pour 30 vaches; tondeuse à animaux Sumbeam; couloir; tous les stals de l'étable pour 30 vaches.
 MACHINERIES: tracteur Ford gaz 3000 année 1969, 2 pneus neufs à l'arrière; tracteur John Deere 2010 gaz servodirection sortie d'huile avec loader bon état charrue Ford 3 versoirs soc débranchable hydr.; herse à roulette 24 disques M. Ferg trainante; faucheuse Ford hydr. neuve no 515; rateau de côté John Deere hydr.; conditionneur New Holland no 404; presse à la corde Oliver 62 T. roues doubles; niveleuse hydr. 2 sets de chaîne à tracteur; 3 réservoirs de capacité de 100 et 200 gals.; ainsi que d'autres choses trop longues à énumérer.

CAUSE: terre vendue
 CONDITIONS: argent comptant ou prêts de banque acceptés.

POUR INFORMATION
 514 793-2554 ou

**GEORGES ÉTIENNE
 LEBLANC**

encanteur licencié
 St-Barnabé sud
 Co. St-Hyacinthe
 514-792-3595
 CANTINE SUR LES LIEUX

ENCAN
 SAMEDI LE 18 AOÛT
 À 1.00 HRE POUR

ORIAN DEBLOIS
 au no 200, St-Patrice
 St-David Co Yamaska

SERA VENDU: un troupeau d'animaux Holstein croisé clair de test fédéral comprenant 33 bonnes jeunes vaches, 1 taureau de 14 mois Holstein, 1 taureau de 1 an Holstein 3 taures de 1 an.
 ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: 4 chaudières de trayeuse Surge compresseur Alamo 40 plus avec tuyauterie; bulk tank John Wood 44 bidons; bassin de lavage 2 cuves en acier inoxydable; réservoir à eau chaude; tondeuse à animaux; 2 réservoirs de 200 gals. pour alimenter les animaux sur le champ; tous les abreuvoirs de l'étable; silo 16x32 de marque Feed easy; silo 12x24; attention sera vendu un chariot à ensilage automatique Silo Car;

MACHINERIES: tracteur Massey Ferg. diesel 165 avec loader double action servo direction multi power; tracteur M Ferg. diesel no 65; charrue à rigole 3 points; charrue 3 versoirs M Ferg 12 po.; herse à roulettes hydr. M Ferg hydr.; herse à finir; 2 semoirs à grains 11 et 13 disques; conditionneur M. Ferg; épandeur à fumier New Holland no 516 capacité 205 minots; épandeur à chaux sur roues; rouleau de fer; batteuse Forano 22x32; presse New Holland no 66 à la corde; commandé par PTO; parasol à tracteur; fourragère New Holland super 717 1 rg à blé d'Inde; projecteur à blé d'Inde New Holland no 25 1 an d'usage no 25 avec feuilles télescopiques; voiture 4 roues Dion avec boîte à ensilage automatique Dion 14 pi. 3 batteurs; voiture 4 roues New Holland avec boîte à ensilage automatique 14 pi. bon état; moulinage mobile New Holland no 352; rack à blé d'Inde haut 12 pi. attention sera vendu une casseuse à blé d'Inde 1 rang New Idéa trainante; ainsi que d'autres choses trop longues à énumérer.

CAUSE: transfert dans la grande culture
 CONDITIONS: argent comptant ou prêts de banque acceptés

POUR INFORMATION
 514 789-5350 ou

**GEORGES ÉTIENNE
 LEBLANC**

encanteur licencié
 St-Barnabé sud
 Co. St-Hyacinthe
 514 792-3595

CANTINE SUR LES LIEUX

ENCAN

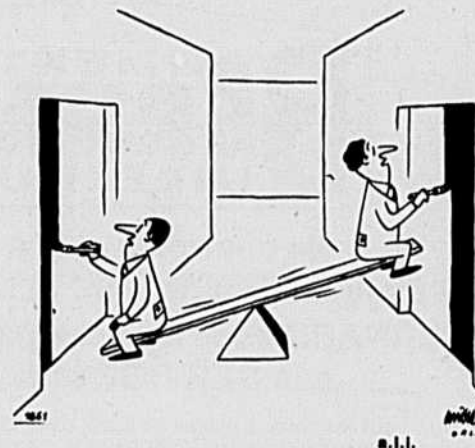
pour
GERMAIN GUAY
 6ème Rang
 R.R. 2, Bromptonville
 (cié Richmond)

Jeudi le 16 Août 1979 à midi précis

ATTENTION

Comme la grange a été incendiée, cet encan aura lieu sur la ferme voisine soit chez M. Lionel Homan.

CONDITIONS: Comptant ou Prêt de Banque



a.i.i.

Pour informations ou demandes de crédit s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ,

encanteur bilingue licencié
 1274 rue Sud, Cowansville, Qué.
 Tél. 514-263-0670 ou 263-1434

COMME par le passé, je suis toujours acheteur de terres et roulants de ferme. Je suis aussi à votre disposition pour vente par encan à commission.

MAURICE ROUSSEAU,
 Encanteur licencié,
 R.R. 2, Plessisville
 Tél.: (819) 362-7674

JE suis disponible pour faire votre encan.

Je suis responsable et je prends votre intérêt.

JULES GRIMARD,
 Encanteur licencié
 HAM-NORD, RICHMOND
 (819) 344-2227

CULTIVATEURS!

CHACQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 133. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales:

PORCELETS: 11.00 A.M.

CHEVAUX: toutes catégories, 6 hres p.m.

BOUVILLONS d'emboûche: 8.00 p.m.

VACHES laitières: 8.30 p.m.

LES ventes commencent à 1.00 p.m.

INFORMATIONS

LES ENCANS

DE LA FERME INC.

Bureau chef:

St-Pie, Clé Bagot.

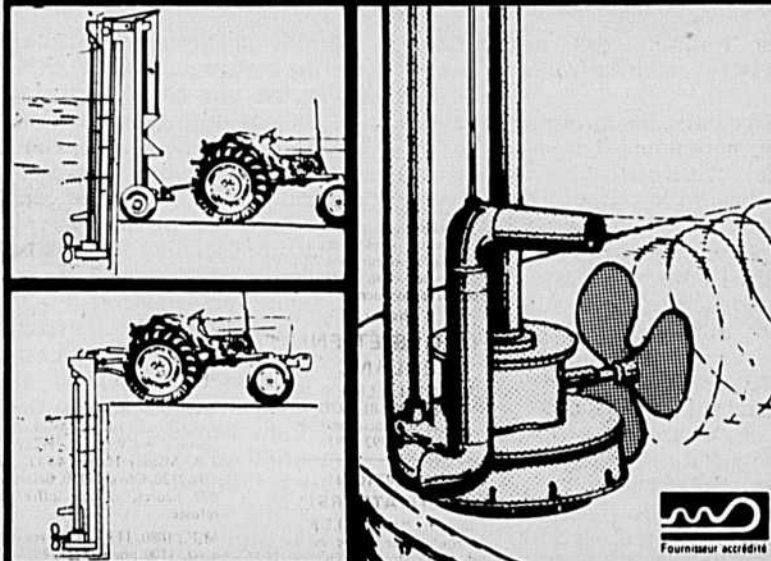
Tél.: (514) 772-2451.

Houle équipement de ferme

AGI-POMPE

Un produit entièrement dessiné et fabriqué par J. Houle & Fils Inc.

Au printemps, l'AGI-POMPE a fait ses preuves dans plus de 300 réservoirs.



À l'achat d'une Agi-Pompe Houle, vous obtenez l'assurance et la garantie de vider vos réservoirs à fond afin de profiter au maximum de leur capacité d'entreposage.

J. HOULE & FILS INC.

Route 139, Wickham
 Cté Drummond, P.Q. J0C 1S0
 Tél. (819) 398-6365

☐ Je désire voir votre représentant
☐ Je désire recevoir de la littérature

Nom _____
 Adresse _____ Tél. _____
 Comté _____ Code Postal _____

LES JEUNES ÉLEVEURS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La Journée Provinciale des Jeunes Éleveurs du Québec se tiendra samedi, le 13 octobre 1979, au Vélodrome du Parc Olympique dans le cadre du Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Cette manifestation est organisée par le Conseil Provincial des Jeunes Éleveurs du Québec, avec l'aide de la firme "Provigo".

La firme "Provigo" offrira aux jeunes éleveurs de nombreux prix, trophées, plaques souvenirs, les repas, l'hébergement et le transport.

Il y aura trois concours distincts:

a) **Concours d'expertise.**
 — Les Jeunes Éleveurs auront à juger des vaches laitières Holstein et Jersey.

b) **Concours de présentation.**
 — Les Jeunes Éleveurs montreront au juge, M. Yvon Chagnon, leur habileté à présenter des génisses de toutes les races, dont l'âge varie de 6 mois à 1 an.

— Il y aura deux classes: Junior 10 à 14 ans. Senior 15 à 20 ans.

c) **Meilleures génisses inter-races**
 — M. Yvon Chagnon, juge, déterminera la meilleure génisse inter-race.
 — Les génisses présentées auront préalablement gagné un premier prix dans une des 32 expositions reconnues A ou B.

Pour participer aux concours d'expertise et de présentation, les jeunes doivent avoir mérité le premier prix dans les classes Junior ou Senior aux concours de présentation tenus dans l'une ou l'autre des 32 expositions reconnues A ou B.

Le Conseil Provincial des Jeunes Éleveurs du Québec et la firme d'alimentation "Provigo" vous invitent à venir encourager les jeunes éleveurs qui se disputeront les plus grands honneurs au 26e Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation, le 13 octobre prochain.

Le Conseil Provincial
 des Jeunes Éleveurs du Québec

par:
 Bernard Moreau, Secrétaire,
 277 boul. Choquette,
 Beloeil, P.Q., J3G 4V6
 Tél.: (514) 467-0092



M. René Provost, Vice-Président de Provigo, qui assure le financement de la Journée des Jeunes Éleveurs (CPJÉQ) lors du S.I.A.A. de Montréal, ainsi que Mlle Nancy Beenworth, grande Championne de cette Journée en 1978, vous invitent personnellement à la Journée des Jeunes Éleveurs samedi le 13 octobre 1979.

ACTUALITÉ DANS LES PRODUCTIONS

Porcs



Grains



Quelques résultats des négociations commerciales multilatérales (Tokyo round)

Ces négociations regroupant plus de 100 pays ont débuté à Tokyo en 1973.

Un des principaux objectifs de ces négociations on le sait, est d'en arriver à élargir et faciliter le commerce mondial par l'application de meilleures règles et procédures d'import-export.

La majorité des tarifs commerciaux canadiens ont été réduits et ce, dans tous les secteurs. Par contre, les exportations agricoles canadiennes, évaluées à plus d'un milliard de dollars, bénéficieront des concessions obtenues lors de ces négociations commerciales multilatérales (N.C.M.).

Les concessions tarifaires américaines englobent près de \$500 millions d'importations du Canada, ce qui représente quelque 80% des produits agricoles passibles de droits que le Canada exporte vers les États-Unis. Environ \$230 millions de produits seront admis en franchise de droits et un autre \$60 millions de produits seront assujettis à des tarifs réduits de 50% ou plus.

Il ne faut pas oublier ici que le Canada a exporté pour plus de 60 millions de produits de porc aux États-Unis en 1978 et que l'on pourrait augmenter à plus de \$100 millions en 1979.

Vers le Japon, le Canada a obtenu des concessions tarifaires sur plus de \$400 millions d'exportations. Vers la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) c'est plus de \$140 millions de produits canadiens où les droits de douane seront réduits.

En règle générale, les réductions tarifaires entreront en vigueur en huit étapes annuelles, à compter du 1er janvier 1980.

Les exportateurs de porcs canadiens bénéficieront de la suppression des droits américains de douane frappant les porcs vivants et le porc frais ou congelé; il en sera de même pour les droits canadiens de douane. De plus, des réductions marquées des droits sur certains produits du porc ont été obtenues, ce qui entraînera la parité avec le nouveau taux canadien.

Du Japon, le Canada a obtenu sur une base consolidée, une réduction tarifaire sur le porc frais et congelé dont les droits passeront de 10% à 5% (un droit de douane consolidé offre plus de sécurité, car l'importateur s'engage à verser une compensation à l'exportateur s'il désire par la suite accroître ce droit).

De plus, les États-Unis réduiront leurs droits de douane sur le maïs de \$0.25 à \$0.05 le boisseau; le droit canadien actuellement à \$0.08 sera également ramené à \$0.05. Également les États-Unis supprimeront leurs droits de douane sur les fèves de soja, les graines de moutarde et le tournesol.

Toutes ces données prennent une signification importante, lorsque l'on sait que le Canada a atteint un chiffre record pour ses exportations agricoles qui se sont chiffrées à \$4.83 milliards, une augmentation de 13.2% sur 77, alors que les importations agricoles ont été de l'ordre de \$4 milliards en 1978. L'excédent commercial agricole canadien a donc été de \$817 millions, soit 15% de plus qu'en 1977.

Les exportations agricoles de produits canadiens vers le Japon ont atteint \$833 millions en 1978 contre \$757 millions en 1977.

CLAUDE PAQUETTE, Ecn. Agr.
Fédération des Producteurs de Porcs
du Québec.

Depuis la dernière chronique, les prix du maïs à la Bourse de Chicago ont accusé une chute importante. En effet, le prix du maïs, pour l'option de décembre, était de \$2.771/2 le 3 août, représentant une baisse de \$0.441/2 le boisseau depuis le 18 juillet dernier. À cette date, le prix du maïs pour l'option de décembre était de \$3.22 le boisseau. Cette baisse phénoménale dans les prix s'explique principalement par des pluies bénéfiques enregistrées sur la presque totalité du Mid-Ouest américain. La présente récolte de maïs aux États-Unis avait un besoin urgent de pluie. Cette dernière est arrivée au bon moment, juste avant la période de pollinisation. Plusieurs experts disent que cette pluie a sauvé la récolte américaine et que la production de celle-ci sera supérieure à 7 milliards de boisseaux, même si certaines régions comme le sud-est des États-Unis enregistreront des rendements inférieurs cette année.

Au mois d'août, on prévoit que le temps sera plus humide et moins chaud qu'à la normale. Le seul problème majeur à envisager est un gel hâtif. Le maïs a été semé très tard et les unités de chaleur sont inférieures à la normale. La récolte américaine sera en retard, ce qui amplifie les risques que cette dernière soit affectée par un gel hâtif.

Un autre facteur qui a amplifié la baisse dans les prix, est le retard de l'approbation d'achats soviétiques supplémentaires par le gouvernement américain pour la prochaine campagne agricole. Le gouvernement américain a extentionné jusqu'à 10 millions de tonnes les achats de blé américain par l'URSS pour la prochaine campagne agricole. Si les soviétiques importent un total de 30 millions de tonnes l'an prochain, soit leur capacité physique d'importation, il est déjà prévisible que leurs importations de maïs américain atteindraient seulement 10 millions de tonnes, puisqu'ils importeraient environ 10 millions de tonnes de pays autres que les États-Unis.

Suite à la baisse dans les prix, le programme de réserve gouvernemental pour le maïs a été refermé le 1er août. À cette date, les prix à la ferme étaient inférieurs à \$2.50 le boisseau.

Les conditions actuelles du marché permettent aux experts de prévoir que les prix du maïs à la ferme varieront entre \$2.60 à \$3.00 aux États-Unis pour la prochaine campagne agricole. Si la monnaie canadienne reste au même taux par rapport au dollar américain, le maïs américain vendu base camion à Montréal atteindrait en moyenne \$150 à \$165 la tonne métrique pour la prochaine campagne agricole. Ce niveau de prix dicte une attitude d'attente de la part des producteurs. Ceux-ci devraient entreposer leur récolte pour la vendre ultérieurement. Enfin, il a été annoncé dernièrement que le tarif d'importation sur le maïs américain sera réduit de 8 à 5¢ le boisseau à partir du 1er janvier 1980. Le prix du maïs importé des États-Unis sera réduit proportionnellement, soit d'environ \$1.00 la tonne métrique.

Au 6 août, la grève au port de Montréal se poursuivait toujours et aucun règlement n'était prévu dans les prochains jours. Le maïs américain à cette date, base camion Sorel et Trois-Rivières, se transigeait à \$154 la tonne métrique en moyenne.

La Fédération des producteurs
de cultures commerciales
du Québec

Le désherbage après la récolte

Le chiendent, l'asclépiade et le chardon sont des mauvaises herbes peu appréciées à cause de leur persistance et à leur résistance à la plupart des herbicides et des méthodes culturales.

Si un traitement ce printemps a été impossible, un traitement après la récolte peut être une solution idéale à ces mauvaises herbes.

La plupart des cultures hâtives sont appropriées pour ce traitement, telles que:

- les légumes de conserverie (pois, haricots, betteraves)
- les pommes de terre hâtives
- la dernière année de foin ou de pâturage
- les céréales hâtives (blé, orge)

Il existe à cet effet des herbicides qui contrôlent ces mauvaises herbes en post émergence. Quand ils sont pulvérisés sur le feuillage, la plante les absorbe pour ensuite circuler dans la sève ce qui détruit toute la mauvaise herbe, racines et rhizomes inclus.

Pour le chiendent, traiter quand

la croissance est vigoureuse et la plante a de 4" à 6" de haut.

Un fauchage ou un léger hersage quelques semaines auparavant, peut stimuler la croissance du chiendent quand le sol est le plus efficace.

Pour l'asclépiade et le chardon, traiter quand la plante est au début de la floraison. C'est à ce moment que les réserves des racines sont à leur plus bas niveau et que le traitement herbicide est le plus efficace.

Ces produits peuvent détruire les mauvaises herbes vivaces parce qu'ils ne laissent aucun résidu nocif dans le sol pour nuire aux cultures de rotation. De même, ils sont utiles pour contrôler les mauvaises herbes dans les lieux humides comme les quenouilles, et aussi pour contrôler toute végétation non désirée alentour des bâtiments, en dessous des clôtures et sur le bord des chemins.

Mais souvenez-vous, pour bien réussir votre désherbage, bien lire toutes les instructions sur l'étiquette.

(Communiqué)

BÂTIMENT BERNARD BUILDING

**Ne cherchez plus à trouver
le meilleur équipement et les plus bas prix
BERNARD vous les offre par sa QUALITÉ,
son SERVICE et ses PRIX.**

Nous sommes les seuls à publier nos prix dans toutes les revues agricoles spécialisées; contrairement à nos concurrents qui vendent leur équipement à des prix beaucoup plus élevés et ne peuvent vous assurer plus de service.



Bâtiment Modèle Penché à 15' de hauteur
Structure, revêtement galvanisé, vis etc... +
deux (2) cadrages de portes.

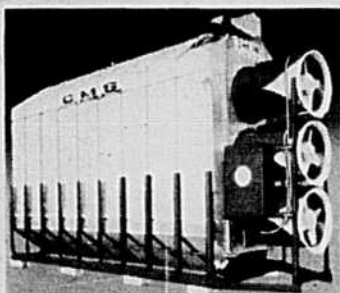
40' x 60' = \$ 6,824	40' x 120' = \$11,757
40' x 80' = \$ 8,489	40' x 140' = \$13,398
40' x 100' = \$10,111	40' x 160' = \$15,039

Nous avons aussi l'importe
quelle largeur et longueur



Silo à grain avec équipement standard: porte
sur le toit, porte sur le côté avec trou de
reprise, échelle de toit, mastic, boulons, etc.

Capacité- Boisseaux	Tonnes	Prix spéciaux
1453	43	\$ 746
2085	62	\$ 989
2883	86	\$1,150
4093	123	\$1,562
5302	159	\$2,078
9955	299	\$4,514



SÉCHOIRS C.M.S. Système de séchage

- Séchoir continu
- Fonctionne sur le 220V
- Aucune installation requise
- Capacité de séchage très élevée
- Son prix, pas plus élevé qu'un séchoir à faible rendement.

Tous nos séchoirs sont approuvés par
The Canadian Gaz Association

Nos prix sont départ de notre usine de Beloeil en pièces et nous pouvons vous livrer et installer tous ces silos et bâtiments au meilleur prix possible.

N'hésitez plus, venez nous rencontrer au plus tôt tout en consultant nos spécialistes d'entreposage — séchage — bâtiment à notre usine de Beloeil.

Nos bureaux sont ouverts 7 jours par semaine de 9h A.M. à 6h P.M.

**BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ BERNARD LTÉE &
P. BERNARD ÉQUIPEMENT LTÉE**
600 et 615 Boul. de l'Industrie, Beloeil, Québec J3G 4S5
(Sortie 112 de la Transcanadienne)
Téléphone: (514) 467-6521 — 467-6554

Coupon réponse pour recevoir nos catalogues gratuitement

- ☐ J'ai l'intention de construire un bâtiment ☐ Un silo
☐ Je veux plus d'information sur les équipements de séchage

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____ Code: _____

REVUE DES MARCHÉS

Produits avicoles

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi 2 août 1979

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
Moins de 4 lb (SOUS GLACE)	69c - 74c
Moins de 4 lb (CON.)	69c - 76c
4 lb et moins de 5	69c - 82c
5 lb et moins de 6	89c - 98c
6 lb et plus	89c - 1.00

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	75c - 79c
6 lb et plus	75c - 79c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	95c - 1.02
10 lb et moins de 16	1.00 - 1.07
16 lb et moins de 20	1.00 - 1.07
20 lb et plus	1.00 - 1.07
Canards	1.19 - 1.20

Semaine se terminant
10 août 1979

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	37½c - 38c
5 lb et moins de 6	37½c
6 lb et moins de 7	37½c
7 lb et plus	42½c - 43½c

POULES	
Moins de 5 lb	12c
5 lb et moins de 6	
6 lb et moins de 7	
7 lb et plus	18c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	.53c
12 lb et moins de 20	.54c
20 lb et plus	.55½c

OEUFs

Prix des oeufs en vigueur à partir du
6 août 1979

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	82c	85c	1.05
A-Gros	79c	78c	98c
A-Moyens	72c	72c	92c
A-Petits	47c	48c	68c
A-Très Petits	14c	18c	38c
En vrac			.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

JUIN 1979

	Livres de lait	Prix	Pourcentage
Classe I	105,274,960	\$13.80	54.04%
Classe II	4,821,709	12.38	2.49
Classe III	8,953,400	10.72	4.63
Classe IV	7,142,248	10.67	3.69
Surplus	67,324,217	10.45	34.79
	193,516,534	\$12.34	100.00%

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.15 par .1% pour le lait payé en classe I et à l'excédentaire.

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

Semaine terminée
Le 4 août 79
FAB Montréal

par la Commission Cana-
dienne du lait, en 56 lb, \$1.42.

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les arri-
vages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92 points de \$1.41.
93 points \$1.42.

Prix du gros au détail-pains
(moyenne hebdomadaire)
\$1.44.9 la livre. Prix de vente

Poudre de lait écrémé: ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvéri-
sé. Canada 1ère catégorie, sacs
81c-83c. Procédé rouleaux nil.
Aliments du bétail. 44c - 47c.

Poudre de lait de beurre,
animal nil. Poudre de lait de
beurre comestible .65c-.67c.

Fruits et légumes

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 7 août 1979

FRUITS:

BLEUETS: 15.00 - 16.00/panier de 11
pintes
FRAMBOISES: 10.00-12.00/caisse de
12 fois 250 ml
TOMATES: de serre 4.00-4.25/caisse
de 8 lb, roses 7.00-9.00/caisse de 20 lb,
rouges 3.00-5.00/caisse de 20 lb

LÉGUMES

AIL: 3.00-5.00/tresse de 12 unités
ANETH: 2.00/botte de 12 paquets
AUBERGINES: 9.00-10.00/boisseau
BETTES A CARDE: 4.50-5.00/caisse
de 12 paquets
BETTERAVES: 0.80-0.90/botte de 6
paquets, moyennes 2.00-3.00/sac de
25 lb, grosses 1.75-2.00/sac de 25 lb,
3.00-3.25/sac de 12 sachets de 2 lb,
4.00/sac de 50 lb.

BROCOLI: 7.50-7.75/caisse de 12 ou
14 unités, glacé 7.75-8.00/14 unités
CAROTTES: 1.50-1.75/botte de 12
paquets, 2.00-2.50/sac de 25 lb, 4.00-
4.25/caisse de 30 sachets, mini 4.25-
4.50/caisse de 20 sachets de 10 oz,
grosses 5.00-5.50/sac de 50 lb, 4.25-
4.50/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets
de 5 lb

CHICORÉE: 2.50-2.75/caisse de 12
à 16 unités

CHOU: rouge 2.00-2.75/12 unités,
Chinois 3.75-4.00/caisse de 12 unités,
de Bruxelles 8.75-9.00/12 casseaux de
10 oz, vert 1.75-2.00/caisse de 40 lb,
1.50-1.75/sac de 50 lb, chou-fleur 4.75-
5.00/12 unités, en vrac 7.00/dz, Sa-
voie 3.50-4.00/12 unités

CIBOULETTE: 2.75-3.00/12 paquets
CONCOMBRES: de champ 6.00-
7.00/caisse de 6 dz, de serre moyens
sans pépin 4.75-5.00/caisse de 12 uni-
tés, petits sans pépin 3.75-4.00/caisse
de 12 unités, à mariner petits 10.00-
12.00/boisseau, moyens 8.00-9.00/bois-
seau, gros 6.00-7.00/boisseau

COURGETTES: (Zuchinis): 2.00-
3.00/caisse de 20 lb

ÉPINARDS: 4.25-4.50/12 sachets de
10 oz, 3.50-4.00/boisseau
HARICOTS: jaunes 5.00-5.50/sac de
20 lb, verts 4.50-5.00/sac de 20 lb,
verts plats 6.00-7.00/boisseau

LAITUE: Iceberg 2.50-3.00/caisse de
18 unités, Iceberg pré-refroidie 3.00-
3.50/caisse de 18 unités, frisée 2.75-
3.00/caisse de 24 unités, Boston 2.50-
3.00/caisse de 16 unités, Romaine
3.00-3.25/caisse 16 unités, Scarole
2.50-3.00/caisse de 12 à 16 unités

MAÏS: sucré 2.50-2.75/sac de 6 dz
d'épis

MENTHE VERTE: 2.75-3.00/12 pa-
quets

CÉLERI: 7.50-8.00/caisse de 24 uni-
tés, pré-refroidi 7.50-8.00/caisse de 24
unités.

NAVETS BLANCS: 3.50-4.00/sac de
25 lb

OIGNONS: jaunes moyens 6.00-
6.50/50 lb, 3.00-3.50/sac de 25 lb,
8.00/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets
de 5 lb, jaunes petits 1.00/sac de 10 lb,
verts jeunes (échalotes) 4.50-5.00/cais-
se de 4 dz de paquets, 4.00-4.25/caisse
de 3 dz de paquets, verts 1.00-2.00/
botte de 6 paquets, blancs à mariner
4.50/sac de 10 lb

PERSIL: 1.25-1.40/12 paquets
PIMENTS VERTS: 10.00-10.50/bois-
seau

POIREAUX: 3.00-3.25/botte de 12
unités

POMMES DE TERRE: 1.75-2.00/sac
de 50 lb, 1.30-1.35/sac de 20 lb, 0.65-
0.70/sac de 10 lb, lavées 4.00-4.50/
boîte de 50 lb, lavées blanches 5.25-
5.50/sac de 10 sachets en polyéthylène
de 5 lb.

RUTABAGAS: 3.25-3.50/sac de 50
lb, 2.00/sac de 25 lb

RADIS: 4.00-4.50/caisse de 3 dz de
paquets, 3.00-3.50/30 sachets de 6 oz,
3.00-3.50/12 sachets de 16 oz.

POMMES

Prix minimum net vendu et livré au dé-
taillant présentement en vigueur à
compter du 10 juin jusqu'à épuisement
des stocks pour la pomme conservée
en atmosphère contrôlée. Variété Mc-
Intosh: 8 cellos de 5 lb; 10.50, 12 cellos
de 3 lb; 10.25, 9 cellos de 4 lb; 10.25,
Cell Pack, grosseur 96 et plus gros:

Poudre de lactosérum (petit
lait de fromage). Pulvérisation,
comestible non hygroscopi-

Animaux vivants

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture. Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché à bestiaux, 316 Bridge, Mtl. et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché à bestiaux sont: Coopérative canadienne du bétail; W.H. Maher et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique, tél.: (514) 931-6716 (Montréal) après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 6 AOÛT 1979 BOVINS: 447 VEAUX: 461

BOVINS: Les réceptions lundi étaient plus nombreuses que celles de l'ouverture la semaine dernière et se composaient de toutes les classes de bovins. Suite à une forte demande, le marché était actif et les prix payés pour les bouillons, taures et taureaux étaient stables compte tenu de la qualité tandis que les vaches enregistraient généralement un gain de \$1 à \$2 comparativement à la fermeture la semaine dernière.

VEAUX: Les réceptions étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et les demandes n'étant que modérées, les ventes ont rapporté des prix à peine stables et jusqu'à \$2 de moins qu'à la fermeture la semaine dernière lesquels étaient de \$10 à \$15 de moins que la semaine précédente tandis que les veaux de remplacement et légers étaient beaucoup moins élevés.

N.B.: Les prix donnés sont au 100 lb

BOUVILLONS		D-3	56.00-58.75
		D-5	41.25-57.75
TAUREAUX			
			65.00-77.75
VEAUX DE LAIT			
		Choix	83.00-90.00
		Bons	78.00-82.00
		Moyens	55.00-77.00
		Communs	100.00-130.00
		Léger de remp	62.00-98.00
		Communs & moyens	

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 3 août 1979

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
camion (en vrac par camion complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	\$124.30	146.85	149.35	151.85
Orge	\$102.50	115.80	115.80	115.80
Avoine canadienne	\$ 95.80	135.20	135.20	138.60
Maïs de l'est (Jaune, no 3)		155.90	154.30	154.30
Maïs ontarien (chargé sur camion) (Jaune, no 2 C.E.)	151.60	153.20		
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1978	
MONTRÉAL				
Son de blé	135.00	135.00	87.50	
Gru rouge de blé	135.00	135.00	87.50	
Tourteau de soya 48%	319.55	324.40	270.05	
Tourteau de soya 44%	297.50	302.35	248.00	
Tourteau de colza 34%	198.00	190.70	152.65	
Luzerne déshydratée (100,000-A)				

Blé CWRS #3 Avoine alim. #1 Orge alim. #1
Tonne métrique Tonne métrique Tonne métrique
Prix quotidiens des céréales fourragères
(BOURSE Base: Tête des Grands Laes)

	7 août	6 août	3 août	2 août	1er août
FERME					
	124.10	101.80	95.40		
	124.60	101.90	95.80		
	124.60	101.30	95.80		

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Prix payés à Toronto
Lundi 6 août 1979 La semaine dernière
Aucun prix FERMÉ

15.00, grosseur 120-125: 14.00, gros-
seur 135-140 et plus petit: 13.00, Mas-
ter de 4 paniers de 4 pintes: 7.00, Mas-
ter de 6 paniers de 3 litres expérimental:
6.75, 40 lb en vrac: 9.00. Variété
Délicieuse rouge: 1.20 de plus que

pour la McIntosh à atmosphère contrô-
lée. Variété Cortland: les mêmes
prix que pour la McIntosh.
Les prix ci-dessus sont fournis par le
Plan conjoint des producteurs de pom-
mes du Québec.

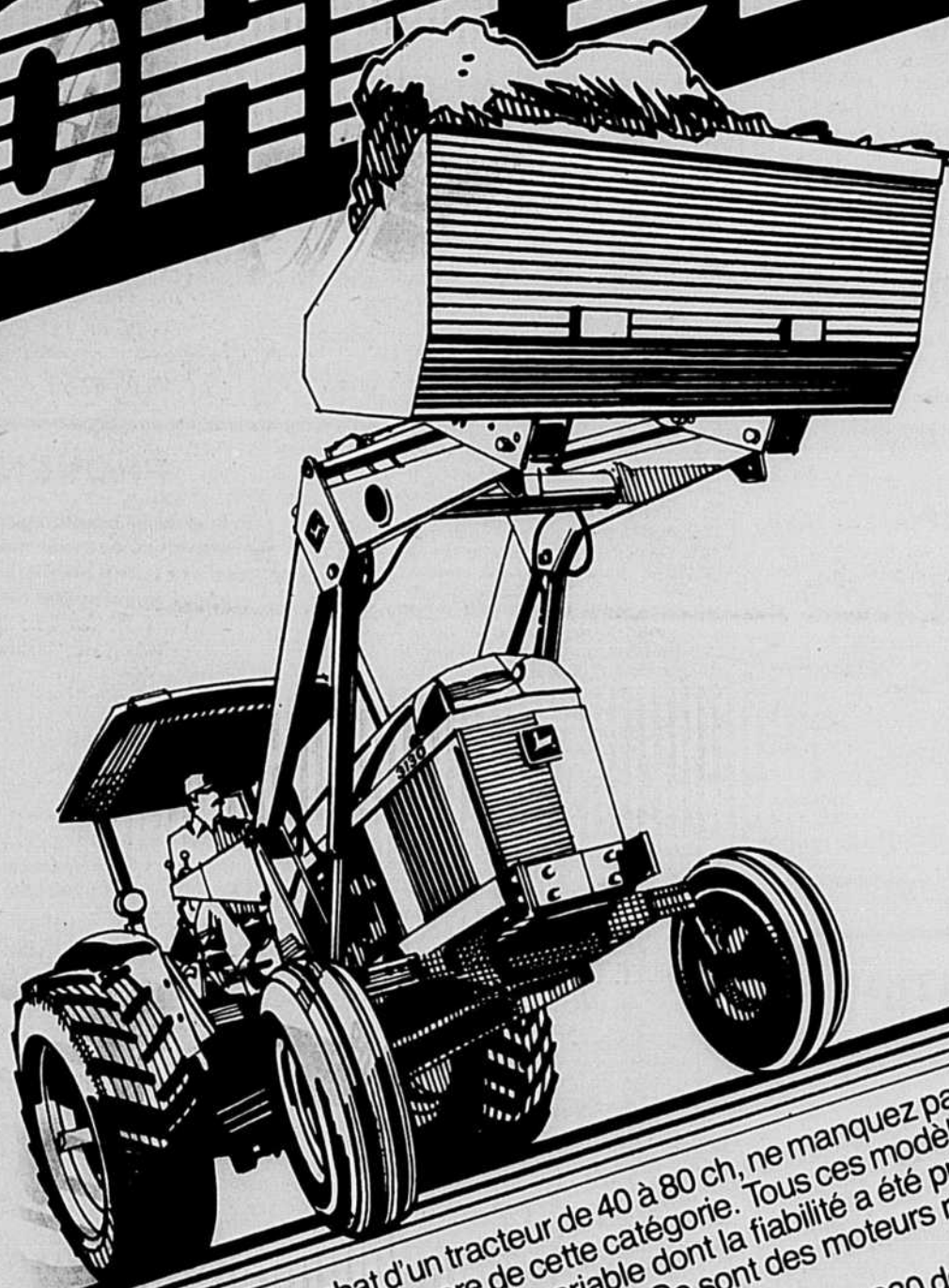
que, 15c - 16c. Animale 12c -
14c.
Lait évaporé, caisse 48/385
ml \$20.05.

Judi 2 août 1979

Prix du fromage: blanc
\$1.37.6, coloré \$1.37.9.

9 AOÛT 1979, LA TERRE DE CHEZ NOUS - PAGE 23

Découvrez la PUISSANCE JOHN DEERE



Si vous envisagez l'achat d'un tracteur de 40 à 80 ch, ne manquez pas de faire l'essai de l'un des cinq tracteurs John Deere de cette catégorie. Tous ces modèles sont équipés de moteurs diesel John Deere à régime variable dont la fiabilité a été prouvée, et qui développent une grande puissance de traction. Ce sont des moteurs robustes qui ont toute la puissance dont vous avez besoin.

Faites l'essai d'un tracteur 1030 de 40 ch, 1630 de 50 ch, 1830 de 60 ch, 2130 de 66 ch ou 3130 de 80 ch et vous serez convaincu que ces tracteurs offrent beaucoup plus qu'une bonne puissance. **Allez découvrir tous les détails et faire un essai, chez un concessionnaire John Deere participant.**

casquette "La puissance John Deere."
John Deere Limitée, B.P. 1000, Grimsby, Ontario L3M 4H5



**LE SPÉCIALISTE
DE LA PUISSANCE**